Les
PUBLICATIONS
DU QUÉBEC

Ministère des Affaires internationales

Rapport annuel 1989-1990

Québec

92-03237/

Le contenu de cette publication a été rédigé par
le ministère des Affaires internationales.

Cette publication a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée que pour alléger le texte et en faciliter la compréhension.

Dépôt légal — 2e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-551-14584-8
ISSN : 0711-947X

© Gouvernement du Québec

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Je suis heureux de vous transmettre le rapport annuel du ministère des Affaires internationales pour l'année financière qui a pris fin le 31 mars 1990.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités du Ministère et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Affaires internationales,

John Ciaccia

Québec, mai 1991

Monsieur John Ciaccia
Ministre des Affaires internationales
Hôtel du Gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Affaires internationales pour l'exercice financier 1989-1990.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,

Renaud Caron

Québec, avril 1990

PRÉSENCE DU QUÉBEC DANS LE MONDE

Nota: Les bureaux du Québec au Canada relèvent du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

Table des matières

Introduction 11

Chapitre I
Mandat et structure administrative 13

1.1 Mandat du ministère des Affaires internationales 13

1.2 Structure administrative 13

1.3 Mandat des unités administratives 14

1.3.1 Bureau du sous-ministre 14

1.3.1.1 Secrétariat 14

1.3.1.2 Direction de la coordination et de l'évaluation 14

1.3.1.3 Direction de la vérification interne 14

1.3.1.4 Direction de la comptabilité 14

1.3.1.5 Service juridique 14

1.3.2 Unités administratives sous la responsabilité du sous-ministre adjoint à la Politique et à l'Administration 15

1.3.2.1 Direction générale de l'administration 15

1.3.2.2 Direction générale de la politique commerciale 15

1.3.2.3 Direction générale des politiques et priorités 16

1.3.3 Unités administratives sous la responsabilité du sous-ministre adjoint aux Affaires bilatérales 16

1.3.3.1 Bureau de liaison de l'Est du Québec 16

1.3.3.2 Direction de la formation et de la gestion des programmes financiers 16

1.3.3.3 Directions géographiques 16

1.3.4 Unités administratives sous la responsabilité du sous-ministre adjoint aux Affaires françaises et multilatérales 17

1.3.4.1 Direction générale France 17

1.3.4.2 Direction générale des institutions francophones et multilatérales 18

1.3.4.3 Protocole 18

1.3.4.4 Bureau des ententes internationales 19

1.3.4.5 Direction des communications 19

Chapitre II
Administration 21

2.1 Ressources humaines 21

2.1.1 Effectif 21

2.1.2 Activités 21

2.2 Ressources financières 21

2.3 Gestion des biens et services 22

2.4 Gestion de l'information 22

Chapitre III
Politique et évaluation 23

3.1 Politique commerciale 23

3.1.1 Relations commerciales avec l'Amérique du Nord 23

3.1.2 Relations commerciales intercontinentales 23

3.2 Politiques et priorités 24

3.2.1 Études et analyses 25

3.2.2 Affaires économiques 25

3.2.3 Affaires culturelles, politiques et sociales 25

Chapitre IV
Affaires bilatérales et multilatérales 27

4.1 États-Unis 27

4.1.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales 27

4.1.1.1 Missions ministérielles 27

4.1.1.2 Relations intergouvernementales 28

4.1.2 Affaires économiques 28

4.1.2.1 Accueil des entreprises 28

4.1.2.2 Expositions et missions 29

4.1.2.3 Programmes individuels d'aide financière 29

4.1.2.4 Collaboration extérieure 29

4.1.2.5 Investissement et technologie 30

4.1.3 Affaires culturelles, politiques et sociales 30

4.1.3.1 Énergie 30

4.1.3.2 Environnement 30

4.1.3.3 Tourisme 31

4.1.3.4 Recherche scientifique et développement technologique 31

4.1.3.5 Culture 31

4.1.3.6 Promotion du français langue seconde 31

4.1.3.7 Échanges universitaires 31

4.1.3.8 Rayonnement du Québec 31

4.2 Europe 32

4.2.1 Europe de l'Ouest 32

4.2.1.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales 32

4.2.1.2 Relations avec la Communauté européenne et le Conseil de l'Europe 33

4.2.1.3 Affaires économiques 33
4.2.1.4 Affaires culturelles, sociales et institutionnelles 34
4.2.1.5 Orientations pour 1990-1991 34
4.2.2 Europe du Centre, Europe de l'Ouest et URSS 35
4.2.2.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales 35
4.2.2.2 Affaires économiques 35
4.2.2.3 Affaires culturelles, sociales et institutionnelles 38
4.2.2.4 Orientations pour 1990-1991 38
4.3 Asie et Océanie 38
4.3.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales 38
4.3.2 Affaires économiques 38
4.3.2.1 Expansion des marchés 38
4.3.2.2 Prospection d'investissements 39
4.3.2.3 Échanges technologiques 39
4.3.3 Affaires culturelles, sociales et institutionnelles 39
4.4 Afrique, Moyen-Orient, Amérique latine et Antilles 40
4.4.1 Afrique et Moyen-Orient 40
4.4.1.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales 40
4.4.1.2 Affaires économiques 40
4.4.1.3 Affaires culturelles, sociales et institutionnelles 41
4.4.2 Amérique latine et Antilles 42
4.4.2.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales 42
4.4.2.2 Affaires économiques 42
4.4.2.3 Affaires culturelles, sociales et institutionnelles 43
4.5 France 43
4.5.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales 43
4.5.2 Affaires économiques 44
4.5.3 Affaires culturelles, sociales et institutionnelles 45
4.6 Institutions francophones 47
4.6.1 Événements majeurs 47
4.6.2 Sommets francophones 47
4.6.2.1 Réseau de l'agriculture et de l'environnement 48
4.6.2.2 Réseau de l'énergie 48
4.6.2.3 Réseau de l'information scientifique et du développement technologique 48
4.6.2.4 Réseau des industries de la langue 48
4.6.2.5 Réseau de la culture et de la communication (volet Culture) 48
4.6.2.6 Réseau de la culture et de la communication (volet Communication) 49
4.6.2.7 Projets hors réseaux 49
4.6.3 Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) 49
4.6.4 Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) 50
4.6.5 Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant en commun l'usage du français (CONFEMEN) 50
4.6.6 Conférence des ministres de la Justice de la francophonie 51
4.6.7 Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) 51
4.6.8 Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) 51
4.6.9 Associations diverses 51
4.7 Organisations internationales 51
4.7.1 Événements marquants 52
4.7.2 Institutions financières internationales: Banque mondiale, PNUD, OCDE 52
4.7.3 Activités diverses 52

Chapitre V
Activités de service 55

5.1 Activités de formation et gestion des programmes financiers 55
5.1.1 Formation à l'exportation 55
5.1.2 Programmes d'aide financière aux entreprises 55
5.2 Événements internationaux et organismes québécois de coopération 56
5.3 Communications 57
5.3.1 Périodiques et publications 57
5.3.2 Publicité 57
5.3.3 Relations publiques et services de presse 57
5.3.4 Expositions 57
5.3.5 Traduction et révision linguistique 57
5.3.6 Dépêches 57
5.3.7 Diffusion documentaire 58
5.3.8 Audiovisuel 58
5.3.9 Production graphique 58
5.3.10 Accueil 58
5.3.11 Service à la clientèle 58
5.4 Ententes internationales 58
5.5 Protocole 59

Annexe I
Effectif du Ministère au 31 mars 1990 61

Annexe II
Ressources budgétaires et leur utilisation (1989-1990) 63

Annexe III
Liste des ententes internationales de 1989-1990 65

Annexe IV
Principales manifestations et visites organisées par le Protocole, du 1er avril 1989 au 31 mars 1990 67

Introduction

Le 10 novembre 1988, l'Assemblée nationale adopte le projet de loi 42 créant le ministère des Affaires internationales. Cette loi, entrée en vigueur le 23 décembre suivant, unifie l'action extérieure du Québec sous une seule autorité et confie au Ministère le mandat de planifier, d'organiser et de diriger toute l'action du Gouvernement à l'étranger.

La structure administrative du Ministère privilégie l'élaboration d'une politique conjointe avec nos différents partenaires québécois et l'organisation d'activités à l'étranger, sur une base géographique, en concertation étroite avec le réseau de représentations du Québec à l'extérieur. Elle permet aussi une rationalisation des ressources humaines et financières.

L'année 1989-1990 a permis de mettre en oeuvre le processus de programmation élaboré l'année précédente qui comprenait la définition d'orientations et de priorités sectorielles et géographiques. Le Comité de coordination des affaires internationales, composé de sept ministres et présidé par le ministre des Affaires internationales, s'est réuni à plusieurs reprises pour analyser et évaluer les résultats de cette programmation.

Le Ministère a continué d'accorder une attention particulière à la mise en oeuvre de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et à promouvoir les intérêts du Québec dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. De plus, il a observé avec attention la construction du marché unique européen et l'ouverture à l'économie de marché des pays de l'Europe de l'Est.

Les visites ministérielles à l'étranger, les nombreuses missions et participations à des foires et expositions d'envergure en Europe, en Asie et en Amérique latine ont grandement contribué au développement des relations du Québec avec l'étranger. Le raffermissement des liens étroits et privilégiés avec la France, la signature d'ententes multisectorielles avec certains gouvernements, la recherche d'investissements, les transferts technologiques, la promotion d'accords et d'échanges économiques, scientifiques et culturels ont permis des retombées appréciables au Québec et une large diffusion du savoir-faire québécois.

Plusieurs démarches ont en outre été poursuivies auprès des organisations internationales afin de promouvoir les particularités du Québec et de favoriser l'établissement de sièges sociaux ou de bureaux régionaux au Québec.

Le Ministère a aussi joué un rôle actif au sein de la francophonie internationale, notamment lors de la tenue du Sommet francophone de Dakar, des premiers Jeux de la francophonie ainsi que dans les activités de plusieurs organismes francophones.

Les cours de formation, les séminaires et les colloques destinés aux gens d'affaires désireux de pénétrer les marchés extérieurs ont réuni des milliers de participants dans les différentes régions du Québec. Enfin, les programmes d'aide financière ont connu un franc succès et permis à un grand nombre d'entreprises de faire connaître à l'étranger leurs produits et services et de réaliser ainsi des ventes substantielles.

Chapitre I
Mandat et structure administrative

1.1 Mandat du ministère des Affaires internationales

En vertu de sa loi constitutive, le ministère des Affaires internationales a le mandat de planifier, d'organiser et de diriger l'action du Gouvernement à l'étranger, d'élaborer, en collaboration avec les ministères concernés, une politique en matière d'affaires internationales devant favoriser le rayonnement et le développement du Québec, notamment dans les domaines économique, politique, social et culturel.

Le Ministère est d'office le conseiller du Gouvernement concernant toute question ayant trait aux affaires internationales. Il est aussi le dépositaire des textes originaux des ententes internationales. Il veille à la négociation et à la mise en oeuvre de ces ententes. Le ministre a en outre pour tâche de signer les ententes approuvées par le gouvernement du Québec.

Le Ministère veille également au respect de la compétence constitutionnelle du Québec dans la conduite des affaires internationales. Enfin, il assure et dirige la représentation du Québec à l'étranger.

1.2 Structure administrative

Afin d'assumer son mandat, le ministère des Affaires internationales est doté de structures qui répondent aux exigences de sa tâche.

Les affaires internationales contribuent au rayonnement et au développement du Québec. Leurs objectifs doivent donc être définis en fonction de priorités internes. De plus, puisqu'elle concerne plusieurs champs d'intervention et de nombreux partenaires étrangers, la politique d'affaires internationales doit situer constamment ses objectifs dans un ensemble cohérent et les concilier avec les intérêts de nos divers partenaires. Pour ce faire, le Ministère dispose d'une Direction générale des politiques et priorités qui précise les intérêts du Québec, élabore une politique internationale en étroite collaboration avec les autres unités du Ministère, les différents ministères et organismes gouvernementaux, de même que les divers milieux québécois, et suggère des priorités pour guider l'affectation des ressources.

Les activités internationales se déroulent dans un milieu où les règles du jeu sont définies au sein de forums internationaux. C'est pourquoi une Direction générale de la politique commerciale et une Direction générale des institutions francophones et multilatérales sont chargées de faire valoir les intérêts du Québec lors des négociations internationales et de conseiller les divers acteurs sur les conséquences des conventions internationales.

La politique internationale est mise en oeuvre avec des partenaires étrangers par le biais des directions d'affaires bilatérales qui sont structurées suivant un découpage géographique. Chaque direction est associée à l'énoncé des politiques et a le mandat de concrétiser les orientations dans une stratégie à l'égard de la région dont elle a la responsabilité. Les programmes et les activités de chaque direction comprennent les dimensions économique, politique, sociale, scientifique et culturelle.

Le réseau de représentations à l'étranger est l'une des composantes essentielles du Ministère. Il est appelé, en plus de son rôle traditionnel dans la mise en oeuvre de la politique internationale du Gouvernement, à participer à la mise au point de cette politique, en raison notamment des connaissances qu'il a des réalités des principaux pays étrangers avec lesquels traite le Québec.

Enfin, la conduite des affaires internationales nécessite une série de services spécialisés assumés par diverses unités du Ministère : administration, protocole, ententes, communications, relations fédérales-provinciales, programmes d'aide.

Les unités administratives sont regroupées en quatre ensembles :

1. Le premier est sous la direction du sous-ministre, responsable de certains services de soutien, dont le Secrétariat, la Direction de la coordination et de l'évaluation, la Direction de la vérification interne, la Direction de la comptabilité et le Service juridique. Délégués généraux et délégués en poste à l'étranger relèvent également de son autorité. Toutefois, les relations fonctionnelles des délégations avec le siège du Ministère s'effectuent par les directions bilatérales concernées.
2. Le deuxième est sous la direction du sous-ministre adjoint à la Politique et à l'Administration qui a la responsabilité de la Direction générale des politiques et priorités, de la Direction générale de la politique commerciale et de la Direction générale de l'administration.
3. Le troisième est dirigé par le sous-ministre adjoint aux Affaires bilatérales, qui est responsable de quatre directions générales géographiques, soit celles des États-Unis; de l'Europe (à l'exception

de la France); de l'Asie et de l'Océanie; de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Amérique latine et des Antilles. À ces directions générales s'ajoutent la Direction de la formation et de la gestion des programmes financiers et le Bureau de liaison de l'Est du Québec.

4. Le dernier ensemble relève de l'autorité du sous-ministre adjoint aux Affaires françaises et multilatérales, qui a la responsabilité de la Direction générale France, de la Direction générale des institutions francophones et multilatérales, de la Direction du protocole, du Bureau des ententes internationales et de la Direction des communications.

1.3 Mandat des unités administratives

1.3.1 Bureau du sous-ministre

1.3.1.1 Secrétariat

Le Secrétariat coordonne la préparation et le suivi administratif des dossiers soumis par les différentes unités administratives et il assure la liaison entre ces unités et le cabinet du ministre. Plus précisément, il fournit l'appui administratif nécessaire à l'exécution des activités courantes du Bureau des sous-ministres, soit la préparation des documents, le suivi des demandes, l'analyse des dossiers et la supervision de la correspondance. Il est également responsable de l'administration des autorisations de voyages soumises à l'approbation du sous-ministre des Affaires internationales pour l'ensemble des ministères et des organismes gouvernementaux.

Depuis la création du Ministère, le Secrétariat a travaillé à la conception et à la mise en place d'instruments de gestion facilitant l'enregistrement, le repérage, la présentation et l'analyse des dossiers. De plus, il revoit périodiquement les procédures internes au Ministère.

1.3.1.2 Direction de la coordination et de l'évaluation

La Direction prépare en collaboration avec les autres directions le cadre général des relations avec le gouvernement fédéral dans le secteur des affaires internationales et veille à la cohérence de leurs interventions. Elle évalue les relations avec le gouvernement fédéral, propose divers moyens de les améliorer et maintient de bons rapports avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

Enfin, elle prépare, en concertation avec les directions, un cadre général d'évaluation des programmes et des activités, conseille les différentes directions dans ce domaine et, le cas échéant, évalue elle-même certains programmes et activités, à la demande du sous-ministre.

1.3.1.3 Direction de la vérification interne

La Vérification interne exerce une fonction indépendante d'appréciation de la gestion des activités du Ministère. Elle assiste les gestionnaires en leur fournissant des informations au sujet de la suffisance et de l'efficacité du système de contrôle interne et de la qualité de la performance.

Au cours de l'année, la Direction a vérifié la gestion des délégations du Québec à Milan, à Rome, à Hong Kong, à Tokyo et à Bruxelles. Des vérifications ont également porté sur la Direction générale Europe, sur le règlement concernant les attachés contractuels à l'étranger et les fonds locaux en usage au Ministère.

1.3.1.4 Direction de la comptabilité

La Direction de la comptabilité représente le contrôleur des finances auprès du Ministère. Conformément à la Loi sur l'administration financière, elle a pour mandat d'enregistrer les engagements financiers relevant des crédits et de voir à ce que les engagements et les paiements qui en découlent n'excèdent pas les crédits et qu'ils y soient conformes.

Les procédés de vérification, mis en oeuvre par la Direction, viennent appuyer le Ministère dans le processus du contrôle de gestion afin que soient assurées la régularité des demandes d'engagement et de paiement ainsi que leur conformité aux lois, aux règlements et aux directives.

Dans le but d'assurer le respect des conventions comptables et la fiabilité des données, elle tient les registres comptables et produit les données nécessaires à la gestion budgétaire et financière, à la production des états financiers mensuels et annuels et à la publication des comptes publics.

1.3.1.5 Service juridique

Le Service juridique veille à la légalité des gestes posés par le ministre, le sous-ministre et leurs agents. Les conseillers travaillant à ce service sont appelés à appliquer les normes de droit national et international. Ils s'assurent de la cohérence des actes juridiques du Gouvernement en matière internationale, particulièrement en ce qui concerne la conclusion des ententes internationales.

Le Service juridique a participé, en collaboration avec le Bureau des ententes internationales, à la négociation et à la conclusion d'ententes dans les domaines de la sécurité sociale, de la coopération indus-

trielle, de l'environnement, de la fiscalité, de l'échange de renseignements en matière de taxes, d'immatriculation automobile, de droits de scolarité et de coopération culturelle.

1.3.2 Unités administratives sous la responsabilité du sous-ministre adjoint à la Politique et à l'Administration

1.3.2.1 Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration assure le développement, l'organisation, la mise en oeuvre et le contrôle des services de soutien administratif, technique, d'expertise et de conseil requis par les gestionnaires du Ministère et les organismes centraux de gestion afin d'administrer avec efficacité les ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles.

La **Direction des ressources humaines** conseille et assiste le Ministère dans la gestion des ressources humaines ainsi que les employés dans la planification et le développement de leur carrière. Elle élabore et propose des orientations, met en oeuvre des programmes adaptés à ses objectifs particuliers, notamment en matière de développement et de mobilité. Elle coordonne un ensemble d'interventions en matière d'organisation, de dotation, de formation et de perfectionnement, de relations de travail, de rémunération et d'information de gestion à l'égard des ressources humaines, tant au Québec qu'à l'extérieur.

La **Direction des ressources financières** coordonne les différentes phases du processus budgétaire et conseille les gestionnaires sur les questions financières et administratives. Elle gère les revenus du Ministère, le budget et les fonds de roulement des représentations à l'étranger.

La **Direction de la gestion des biens et services** coordonne les activités dans les secteurs de la gestion immobilière, de l'approvisionnement et des communications, courrier et messagerie. Elle est également responsable du Service des voyages et du soutien à l'organisation de foires et expositions. Elle procède aussi à des travaux de recherche et d'analyse concernant la politique de gestion ou les règlements administratifs dans ses champs d'intervention.

La **Direction de la gestion de l'information** a pour mandat de doter le Ministère d'une gestion rationnelle et efficace de l'information et des technologies de l'information. Pour ce faire, elle conseille les autorités et les usagers sur toutes les questions relatives à la gestion des ressources informationnelles. Elle coordonne le développement des technologies de l'information conformément aux besoins des usagers. Enfin, elle développe des politiques et des mécanismes internes de gestion visant à assurer l'utilisation optimale des ressources et des technologies.

1.3.2.2 Direction générale de la politique commerciale

Cette direction générale a le mandat d'élaborer et de proposer une politique commerciale permettant de maintenir et d'améliorer l'accès aux marchés extérieurs tout en protégeant l'accès au marché québécois dans le respect des compétences constitutionnelles du Québec et de ses obligations internationales. Elle conçoit les mesures appropriées à ses objectifs, les propose aux différents partenaires, en évalue la pertinence et les résultats.

La **Direction des relations commerciales avec l'Amérique du Nord** assume la responsabilité de tout ce qui touche au commerce avec l'Amérique du Nord. Elle a le mandat d'examiner le contexte législatif aux États-Unis, de traiter les différends commerciaux qui surviennent entre le Canada et les États-Unis et ayant une incidence sur l'économie québécoise, ainsi que de remplir le mandat confié au ministère des Affaires internationales dans le suivi et le développement de l'accord de libre-échange entre les deux pays. Elle est également engagée dans plusieurs dossiers de négociations commerciales multilatérales, notamment les subventions et les droits compensateurs, les mesures d'investissement liées au commerce, la propriété intellectuelle, les marchés publics et les produits à base de ressources naturelles.

La **Direction des relations commerciales intercontinentales** assume la responsabilité de la Direction générale de la politique commerciale concernant les organisations multilatérales et les relations bilatérales et multilatérales avec les pays autres que les États-Unis. Elle a pour mandat le maintien et l'élargissement du système multilatéral des échanges et l'amélioration de son cadre réglementaire. Elle s'occupe également de l'accès des entreprises québécoises aux marchés de la Communauté économique européenne, de l'Asie-Pacifique, de l'Europe de l'Est, et aussi de l'accès des entreprises de ces régions au marché du Québec. Ses dossiers touchent des secteurs industriels et de services majeurs au Québec (textiles, vêtement, chaussures) ou portent sur des aspects particuliers de pratiques commerciales telles celles de la Société des alcools. Enfin, elle assume le mandat du Ministère dans la préparation et le suivi des positions du Québec dans l'actuelle ronde de négociations commerciales multilatérales (Uruguay Round) menée dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

1.3.2.3 Direction générale des politiques et des priorités

La Direction générale des politiques et priorités prépare et propose une politique cohérente et des stratégies d'affaires internationales devant favoriser le rayonnement et le développement du Québec, notamment sur les plans économique, politique, social et culturel. Elle propose au Ministère une définition des priorités en ce qui a trait aux différents secteurs d'activités ainsi qu'aux différentes régions du monde.

Le ministère des Affaires internationales a regroupé ses activités dans sept champs d'intervention : l'économie, la science et la technologie, la culture et les communications, les ressources humaines, les questions sociales et environnementales, le rayonnement du Québec à l'étranger et les relations intergouvernementales et institutionnelles. Pour chacun de ces domaines, la Direction générale recueille et analyse les données pertinentes, définit les enjeux du développement du Québec dans le contexte international et propose les orientations à suivre, les situe dans la stratégie d'ensemble et en assure la traduction dans le cadre de la programmation intégrée des activités internationales. Cette démarche implique une collaboration suivie avec les divers partenaires québécois, gouvernementaux et privés.

La direction générale comprend trois directions : la **Direction des études et analyses**, qui recueille et analyse les données concernant les activités du gouvernement à l'étranger de même que les statistiques sur les échanges internationaux et les marchés extérieurs; la **Direction des affaires économiques** et la **Direction des affaires culturelles, politiques et sociales**, qui préparent des propositions de politique dans leurs domaines respectifs.

1.3.3 Unités administratives sous la responsabilité du sous-ministre adjoint aux Affaires bilatérales

1.3.3.1 Bureau de liaison de l'Est du Québec

Le Bureau de liaison de l'Est du Québec facilite l'accès, pour la clientèle de l'Est du Québec, aux services et aux programmes des directions géographiques localisées dans la région de Montréal, c'est-à-dire les directions Asie et Océanie, Europe, États-Unis/affaires économiques.

1.3.3.2 Direction de la formation et de la gestion des programmes financiers

La Direction a pour mandat d'assurer la gestion administrative et financière des programmes d'aide *APEX* et *Acheteurs étrangers*, et de concevoir, d'organiser et de coordonner des activités de formation en commerce extérieur à l'intention des entreprises québécoises exportatrices ou potentiellement exportatrices.

1.3.3.3 Directions géographiques

La **Direction générale Europe** regroupe la Direction Europe de l'Ouest et la Direction Europe du Centre, de l'Est et URSS. La **Direction générale Asie et Océanie** comprend la Direction Asie de l'Est et Océanie de même que la Direction Asie du Sud et du Sud-Est. Pour sa part, la **Direction générale Afrique, Moyen-Orient, Amérique latine et Antilles** regroupe la Direction Afrique et Moyen-Orient ainsi que la Direction Amérique latine et Antilles.

Enfin, la **Direction générale États-Unis** comprend la Direction des affaires culturelles, politiques et sociales; la Direction des affaires économiques, biens industriels et services, ainsi que la Direction des affaires économiques, biens de consommation.

Les principaux mandats de ces directions se définissent ainsi :

- élaborer et proposer une stratégie de relations internationales; établir un programme d'activités qui contribue au rayonnement du Québec et à son développement économique, politique, social et culturel;
- gérer la mise en oeuvre de ces activités en collaboration avec les partenaires concernés, en évaluer les résultats et la pertinence;
- assurer les relations que le Gouvernement juge opportun d'entretenir avec les gouvernements étrangers, notamment avec leurs représentants au Québec et au Canada, et veiller à l'administration des ententes et des programmes qui peuvent en résulter;
- déterminer, en collaboration avec les délégations et les bureaux du Québec à l'étranger, la stratégie concernant les territoires qu'ils couvrent; associer les délégations et les bureaux du Québec à la réalisation des activités ainsi qu'à l'analyse des réalités et des perspectives de ces territoires; évaluer l'impact et les résultats de ces activités;
- déterminer les pays à privilégier comme marchés d'exportations, d'échanges technologiques ou de sources d'investissement;
- promouvoir à l'étranger les échanges de nature scientifique, culturelle et sociale et administrer les programmes et les activités qui s'y rapportent;
- préparer et réaliser un programme annuel de missions, de foires et d'expositions commerciales dans le but d'accroître les exportations du Québec;

— développer la collaboration avec les ministères sectoriels du Québec en ce qui concerne leurs activités internationales et leur fournir une aide appropriée;

— entretenir avec le gouvernement canadien de bonnes relations, utiles au développement des activités québécoises à l'étranger;

— organiser des visites ministérielles dans divers pays afin de consolider et de développer les relations gouvernementales avec l'extérieur;

— préparer des programmes de visite d'acheteurs étrangers et assurer l'accueil de ces acheteurs en coopération avec les ministères concernés;

— évaluer les demandes de subventions des entreprises et les accorder en fonction des marchés à exploiter;

— découvrir de nouvelles occasions d'affaires, de nouveaux débouchés, et les proposer à des entreprises québécoises tout en les encourageant à participer à des associations d'entreprises;

— explorer des marchés avec des intermédiaires sectoriels tels les sociétés de commerce, les associations et les consortiums.

Les **délégations et les bureaux du Québec à l'étranger** représentent les intérêts du Québec et supervisent l'ensemble de ses activités sur la scène internationale. En coopération avec les directions générales géographiques, ils participent à la conception de la politique et des stratégies, à la définition des objectifs et des priorités de même qu'à la conception, à la coordination et à l'évaluation des programmes d'activités du Ministère.

Comme tous les représentants ministériels québécois affectés à l'étranger relèvent du ministère des Affaires internationales, il s'associe étroitement à l'exécution des mandats de deux ministères qui oeuvrent à l'étranger, soit le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et le ministère du Tourisme.

Les délégations générales réalisent tous les mandats du Ministère, tandis que les délégations et les bureaux se limitent à l'un ou l'autre des mandats énoncés. En Europe par exemple, les Délégations du Québec au Royaume-Uni, en France et en Belgique réalisent tous les mandats du Ministère, tandis que la Délégation du Québec en Allemagne de l'Ouest met l'accent sur l'économie, la technologie et le tourisme. Pour ce qui est de la Délégation du Québec en Italie, le Bureau de Milan met l'accent sur les affaires économiques et celui de Rome sur les relations internationales et l'immigration. Le Bureau du Québec en Suède a un mandat économique axé sur les échanges technologiques et la prospection des investissements. Quant au Bureau du Québec au Portugal, il s'occupe exclusivement d'immigration.

En Asie et en Océanie, la Délégation du Québec au Japon couvre la plupart des mandats du Ministère en mettant l'accent toutefois sur le domaine économique. La Délégation du Québec à Hong Kong se concentre sur l'immigration, le Bureau du Québec à Singapour sur l'économie et le Bureau du Québec à Bangkok sur l'immigration.

En Afrique et au Moyen-Orient, dans le cadre d'une entente avec le gouvernement canadien, le Québec a un représentant à titre de conseiller en éducation à l'Ambassade du Canada à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

En Amérique latine et aux Antilles, la Délégation générale du Québec à Mexico s'occupe des grands mandats du Ministère. Les Bureaux du Québec au Venezuela et en Colombie traitent principalement les dossiers économiques, tandis que le Bureau du Québec à Port-au-Prince est responsable de l'immigration. En Argentine, le Québec possède un bureau commercial et une représentation à l'Ambassade du Canada responsable de l'immigration.

Aux États-Unis, la Délégation générale du Québec à New York s'occupe de la promotion du Québec dans les secteurs économique, social et culturel. La Délégation du Québec en Nouvelle-Angleterre met l'accent sur le développement des relations économiques, mais s'occupe aussi activement des relations intergouvernementales et des mécanismes institutionnels de coopération. La Délégation du Québec à Chicago, la Délégation du Québec à Los Angeles et le Bureau du Québec à Atlanta ont des mandats axés sur l'économie. Quant au Bureau du Québec à Lafayette, il a pour principale fonction d'appuyer la communauté francophone de la Louisiane. Enfin, le Bureau du tourisme à Washington relève de la Délégation générale du Québec à New York et s'occupe principalement de la promotion du tourisme de congrès.

1.3.4 Unités administratives sous la responsabilité du sous-ministre adjoint aux Affaires françaises et multilatérales

1.3.4.1 Direction générale France

La **Direction générale France** met au point et propose une stratégie en ce qui concerne les relations avec la France. Elle établit le programme des activités qui découlent de la stratégie et qui visent à contribuer au rayonnement du Québec en France ainsi qu'à son développement commercial, économique, politique, social et culturel. Elle gère l'exécution de ces activités en collaboration avec les partenaires concernés et en évalue les résultats et la pertinence.

La **Direction des affaires culturelles, politiques et sociales** a pour mandat principal de concevoir, de réaliser et d'évaluer, avec la participation des ministères sectoriels et de la Délégation générale du Québec en France, les programmes de coopération franco-québécoise dans les domaines technologique, scientifique, social et culturel. Ces programmes, fondés sur les orientations arrêtées par les premiers ministres québécois et français lors de leur rencontre annuelle, sont définis lors des sessions de la Commission permanente de coopération franco-québécoise.

La **Direction des affaires économiques** voit pour sa part au développement des relations économiques franco-québécoises. Elle s'occupe plus particulièrement de créer les conditions favorables à l'accroissement des exportations québécoises à destination de la France, en particulier dans les secteurs caractérisés par une forte valeur ajoutée. Dans le domaine de la technologie, elle tend à favoriser les échanges sur la scène internationale. Enfin, elle met sur pied des projets d'accords industriels entre entreprises françaises et québécoises dans le but d'accroître la compétitivité des entreprises du Québec, tout en favorisant leur pénétration du marché européen, en particulier dans le contexte du Marché unique de 1992.

La **Délégation générale du Québec en France** agit comme représentante officielle du gouvernement du Québec auprès des autorités françaises. Elle s'intéresse à toutes les activités pouvant servir au développement économique, social et culturel du Québec, de même qu'à la diffusion d'une image conforme aux réalités québécoises. De plus, elle a la responsabilité d'assurer la liaison entre le Québec et les organisations internationales présentes à Paris et en particulier avec les organismes oeuvrant au sein de la francophonie. En collaboration avec la Direction générale France, elle participe à la mise au point d'une politique et de stratégies, à la définition des objectifs et des priorités de même qu'à la conception, à la coordination et à l'évaluation des programmes de coopération avec la France. Elle fournit en outre au Ministère des informations sur les différents milieux français et offre enfin services et aide aux ressortissants québécois et étrangers.

1.3.4.2 Direction générale des institutions francophones et multilatérales

La **Direction de la francophonie** a pour mandat de concevoir, de mettre en oeuvre et d'évaluer la politique du Québec se rapportant aux institutions francophones internationales et plus particulièrement de coordonner l'action du Gouvernement dans la préparation et le suivi des Sommets francophones. Elle exerce des fonctions d'analyse, de recherche, d'information, de représentation. Elle exécute divers programmes de coopération au Québec et à l'étranger et assure la promotion des intérêts du Québec auprès des institutions francophones et de la population québécoise.

La Direction de la francophonie, de par son mandat, s'intéresse plus particulièrement à différentes institutions dont la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français (Sommet francophone), l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), la Conférence des ministres de l'Éducation des États d'expression française (CONFEMEN), la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES), l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) et le Comité international des Jeux de la francophonie (CIJF).

La **Direction des organisations internationales** est responsable de la conduite des relations du Québec avec l'ensemble des organisations internationales, gouvernementales (OIG) et non gouvernementales (OING), à vocation universelle. Ses objectifs principaux sont d'accroître l'offre de biens et de services québécois auprès des organisations internationales, de favoriser le détachement de Québécois auprès de ces organisations, de faciliter leur implantation au Québec et de contribuer à la participation des instances gouvernementales québécoises à leurs activités.

La **Direction des événements internationaux et des organismes québécois de coopération** recommande, coordonne et gère la participation du Gouvernement aux événements internationaux se déroulant au Québec et à l'extérieur dans la mesure où ils sont susceptibles d'entraîner des retombées positives sur le développement économique, politique et socioculturel du Québec. De plus, elle a le mandat d'assurer les relations du Ministère avec les organismes québécois de coopération internationale, principalement l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

1.3.4.3 Protocole

Le Protocole assure les relations officielles entre le Gouvernement et les membres du corps diplomatique et consulaire établis à Ottawa et au Québec. Il administre les immunités et les privilèges qui leur sont accordés dans l'esprit des conventions de Vienne. Il planifie et organise les visites officielles au Québec de chefs d'État et de gouvernements étrangers, et participe à l'organisation des missions à l'étranger effectuées par le premier ministre, le ministre des Affaires internationales et le ministre délégué à la Francophonie. Il entretient également les relations appropriées avec les gouvernements du Canada et des autres provinces et participe à l'organisation d'événements spéciaux au Québec.

1.3.4.4 Bureau des ententes internationales

Le Bureau des ententes internationales est chargé, en concertation avec les directions, délégations et ministères concernés, d'évaluer la pertinence des projets d'ententes internationales, d'en diriger et d'en coordonner la négociation et de veiller à leur mise en oeuvre et à leur évaluation. Il détermine les secteurs d'activités et les régions présentant un intérêt pour la signature d'ententes et identifie les partenaires québécois et étrangers. Il fait approuver et signer les ententes par les autorités compétentes. Il est chargé de leur enregistrement et de leur conservation.

1.3.4.5 Direction des communications

La Direction des communications a pour mandat de planifier et de coordonner, en concertation avec les unités administratives du Ministère et les délégations concernées, les activités de communication du Gouvernement à l'étranger. Pour ce faire, elle produit et fournit les instruments d'information et de communication appropriés. Elle diffuse au Québec et à l'étranger les programmes et les activités du Ministère. Elle contribue également à faire connaître à l'étranger les réalités, les produits et les services du Québec.

Chapitre II
Administration

2.1 Ressources humaines

2.1.1 Effectif

Au 1er avril 1989, l'effectif autorisé du ministère des Affaires internationales était de 579 postes réguliers. En cours d'année, 28 postes de conseillers en immigration ont été transférés au Ministère en provenance du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. D'autres ajustements mineurs ont été effectués pour porter le total des postes réguliers à 615 au 31 mars 1990. Le Ministère engage de plus au Québec quelque 47 personnes/année occasionnelles.

Dans le réseau de représentations à l'étranger s'ajoutent 7 employés contractuels, 269 employés de soutien et 46 attachés professionnels recrutés localement. Cinq de ces attachés ont été transférés du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et 2 employés contractuels l'ont été du ministère des Affaires culturelles.

L'effectif total se chiffre donc à 984 employés au 31 mars 1990 (voir Annexe I, tableaux 1 et 2).

2.1.2 Activités

La Direction des ressources humaines a participé à l'analyse et à l'élaboration d'un nouveau corps d'emploi de conseiller en affaires internationales, et à l'intégration des ressources humaines provenant des ministères sectoriels oeuvrant à l'étranger. Elle a analysé un nouveau plan de délégation en matière de gestion des ressources humaines et l'a proposé au Ministère. La Direction a également élaboré un régime de conditions de travail pour les employés recrutés localement à l'étranger et rédigé un manuel de gestion des ressources humaines. Enfin, elle a mis sur pied une politique de gestion du temps de travail et une politique concernant la santé et la sécurité au travail.

Pour le prochain exercice financier, la Direction des ressources humaines axera ses priorités sur l'élaboration d'une politique de développement de l'expertise et de renouvellement des ressources. Elle veillera aussi à systématiser l'information relative aux ressources humaines et à leurs conséquences budgétaires, en plus d'élaborer un régime de conditions de travail pour le personnel affecté à l'étranger et de participer aux mesures de rationalisation du Réseau.

2.2 Ressources financières

Des crédits de 93,2 millions de dollars ont été alloués au ministère des Affaires internationales pour l'exercice financier 1989-1990. Ils ont été majorés de 3 millions de dollars à la suite de transferts provenant de ministères sectoriels. Ces transferts concernaient le personnel en poste à l'étranger et les crédits afférents du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, du ministère des Affaires culturelles et de l'Agence Québec/Wallonie/Bruxelles pour la jeunesse (ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche). L'augmentation de crédit s'explique également par le budget supplémentaire de un million de dollars alloué en vue d'accroître les efforts en matière d'immigration.

L'Annexe II présente les crédits et les dépenses de 1989-1990 établis selon la structure budgétaire. Signalons qu'il s'agit du premier exercice complet d'opération du Ministère depuis sa création en décembre 1988.

Dans la poursuite des objectifs fixés en début d'année, la Direction des ressources financières a élargi le cadre de gestion du processus de programmation pour englober les activités du Réseau et des autres ministères et organismes du Gouvernement oeuvrant à l'étranger. Elle a également transféré les ressources de la presque totalité des ministères sectoriels touchés par la Loi 42.

Elle a poursuivi l'élaboration et la diffusion des procédures et de la politique administrative au Ministère et implanté un système de gestion comptable dans les bureaux et délégations à l'étranger. Elle a en outre pourvu les fonds de roulement pour répondre aux besoins de chacune des représentations et mis en place les mécanismes requis aux transferts de fonds et à la compensation des dépenses. Enfin, elle a poursuivi les efforts pour améliorer les structures et les systèmes de gestion budgétaire et financière.

L'an prochain, les priorités porteront sur l'amélioration des instruments de programmation budgétaire et de gestion des ressources financières, et sur l'intégration des systèmes de gestion de l'information financière. La Direction poursuivra également les démarches pour mettre en place un mécanisme de gestion des crédits provenant de l'ACDI pour la maîtrise d'oeuvre de projets et élaborera un manuel de gestion pour l'ensemble du Ministère.

2.3 Gestion des biens et services

La Direction de la gestion des biens et services a mis en place une politique de gestion de la téléphonie et implanté un système de suivi des coûts pour les bureaux de Québec et de Montréal. Elle a de plus mené des négociations avec le ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur du Canada et arrêté les modalités financières et administratives relatives à la présence d'agents d'immigration du Québec au sein des missions canadiennes, conformément aux termes de l'entente Cullen-Couture de 1978. Par ailleurs, les bureaux du Québec à Ottawa et à Edmonton ont été réaménagés et d'importants travaux d'entretien et de réparation ont été effectués à la Délégation de Düsseldorf et à la Délégation générale de Mexico.

En 1990-1991, la Direction révisera les modalités de gestion immobilière du Réseau et amorcera l'élaboration d'une politique d'entretien et de réparation du parc immobilier ainsi que la définition d'un cadre de référence pour évaluer les possibilités de location ou d'achat des espaces administratifs et résidentiels. Des études en cours permettront de réaliser deux projets de rénovation majeurs : l'un à la résidence du délégué général à Bruxelles, l'autre à la Délégation générale à Paris.

2.4 Gestion de l'information

L'élaboration du Plan directeur de la gestion de l'information, amorçée l'an dernier, a été finalisée et a reçu l'approbation des autorités du Ministère. Outre ce projet, la Direction de la gestion de l'information a concentré ses activités dans trois secteurs : les systèmes d'information, le support et la technologie, et la gestion documentaire.

En ce qui concerne les systèmes d'information, la Direction a achevé l'implantation du système d'information de gestion (SIG) et réalisé un processus de prévision budgétaire. Une étude des besoins de la Direction des ressources humaines a été effectuée de même qu'une analyse relative à l'intégration du système d'information financière (SIF) au SIG. Enfin, le système INFO-DEL a été implanté dans deux délégations, soit à Boston et à New York.

Au chapitre du support et de la technologie, l'implantation du courrier électronique dans les délégations s'est poursuivie. Seules les délégations de l'Amérique latine, de Rome et de Milan n'en sont pas encore pourvues, mais elles le seront au début de l'année 1990-1991. De même, la version 5.0 du logiciel *Word Perfect* a été installée à l'intérieur du Ministère et des cours de formation en traitement de texte ont été donnés aux employés de soutien au Québec et ont débuté pour les services d'immigration à l'étranger.

D'autre part, la Direction a poursuivi l'implantation du système de gestion documentaire et diffusé à tous les gestionnaires une politique de gestion documentaire. Par ailleurs, l'embargo sur le dépôt de documents au Centre de documents semi-actifs a été levé à la suite des opérations de destruction, d'échantillonnage et de versement aux Archives nationales.

Au cours de l'année 1990-1991, la Direction de la gestion de l'information consolidera les acquis relatifs aux moyens de gestion et amorcera l'implantation du nouveau système de gestion documentaire dans le Réseau.

Chapitre III
Politique et évaluation

3.1 Politique commerciale

3.1.1 Relations commerciales avec l'Amérique du Nord

La Direction des relations commerciales avec l'Amérique du Nord a coordonné l'ensemble du dossier sur l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis au sein du Gouvernement. Elle a assuré la participation du Québec au Comité fédéral-provincial de l'accord, rédigé et négocié un projet d'entente sur la participation des provinces à sa gestion. Les différends concernant le saumon, le hareng et le homard ont fait l'objet d'analyses. La Direction a également rédigé des discours et des notes d'information pour les responsables qui présentaient la position du Québec dans ce dossier. Elle a aussi fourni des avis aux autres ministères et au public sur le contenu de l'accord.

En ce qui concerne les conditions d'accès aux marchés étrangers, la Direction a coordonné, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la réponse du Québec à l'enquête américaine concernant les droits compensateurs sur les exportations de viande de porc, ainsi que l'appel des décisions des tribunaux administratifs américains dans ce dossier, afin de défendre les programmes et les producteurs québécois. Les efforts de la Direction ont également porté sur l'Entente canado-américaine sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre; il a fallu préparer, en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources, le suivi à donner à l'entente ainsi que la renégociation pour novembre 1990 de l'annexe portant sur les mesures de remplacement de la taxe à l'exportation pour le bois d'oeuvre en provenance du Québec. Les législations commerciales américaines, notamment le projet de réglementation concernant la codification des pratiques du Département du commerce sur le calcul des droits compensateurs, ont été l'objet d'un examen afin d'en identifier les conséquences pour le commerce extérieur du Québec. Par ailleurs, plusieurs mesures ou menaces de mesures protectionnistes aux États-Unis à l'égard de produits québécois ou canadiens ont été l'objet d'analyses. Le différend sur le yogourt et la crème glacée a aussi été examiné de façon à défendre les intérêts des producteurs québécois.

Bien que la responsabilité des négociations commerciales multilatérales incombe à la Direction des relations commerciales intercontinentales, la Direction des relations commerciales avec l'Amérique du Nord a assumé la coordination et le développement de la position du Québec dans plusieurs dossiers particuliers qui ont des incidences sur les relations commerciales du Québec avec les États-Unis. C'est le cas notamment des dossiers concernant les subventions et les droits compensateurs, les mesures d'investissement liées au commerce, la propriété intellectuelle, les marchés publics et les produits à base de ressources naturelles.

Même si la coordination du dossier sur le commerce interprovincial a été transférée au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT) en mars 1989, la Direction a contribué aux travaux sur la libéralisation du commerce interprovincial parce qu'ils sont reliés aux dossiers du libre-échange et des négociations commerciales multilatérales.

Au cours de l'année 1990-1991, la Direction axera ses orientations sur le maintien et l'amélioration de l'accès des biens et services québécois aux marchés nord-américains, tout en défendant les intérêts des producteurs québécois aux prises avec des problèmes causés par les importations. Elle défendra également les intérêts québécois lorsque les politiques, les législations et les mesures prises par les partenaires commerciaux de l'Amérique du Nord seront susceptibles de libéraliser ou de freiner les échanges de biens et services du Québec. À ce chapitre, elle analysera attentivement l'évolution des pourparlers entre les États-Unis et le Mexique qui pourraient conduire à la négociation d'un accord de libre-échange. Les politiques, législations et réglementations québécoises ou canadiennes qui pourraient affecter les conditions d'accès au marché québécois retiendront aussi l'attention. Enfin, la Direction renforcera ses liens avec l'administration fédérale, les autres administrations provinciales, ainsi que les États américains afin de défendre les intérêts québécois en matière de relations commerciales.

3.1.2 Relations commerciales intercontinentales

Dans le dossier des négociations et des accords commerciaux internationaux, la Direction des relations commerciales intercontinentales a coordonné les travaux engagés au sein du gouvernement du Québec à la suite de la réunion ministérielle de mi-parcours des négociations du GATT, tenue à Montréal en décembre 1988, notamment la préparation des positions qué-

bécoises. Elle a participé aux travaux du Comité fédéral-provincial permanent des négociations commerciales multilatérales, chargé de faire le lien entre les représentants des provinces et l'équipe fédérale de négociation auprès du GATT. La Direction a également assumé le secrétariat du Comité technique interministériel qui assure la coordination des positions d'une quinzaine de ministères et organismes québécois directement intéressés par le dossier de la libéralisation des échanges commerciaux. Enfin, elle a assuré le secrétariat du Groupe restreint de coordination qui a la responsabilité de formuler des recommandations au Conseil des ministres quant aux positions que le Québec doit adopter sur chacun des sujets de négociation. Elle a aussi produit le document *Les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round: perspective québécoise*, qui présente les positions du gouvernement du Québec en matière de commerce international.

Par ailleurs, bien que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis relève surtout de la Direction des relations commerciales avec l'Amérique du Nord, la Direction est engagée dans la mise en oeuvre de cet accord en ce qui a trait à certains secteurs : les textiles et les vêtements, les boissons alcooliques, les mesures tarifaires, les meubles.

La contribution de la Direction au dossier sur l'accès aux marchés étrangers s'est traduite par un suivi des travaux de la CEE qui aboutiront au Marché unique de 1992 et par la participation aux groupes intraministériels et interministériels visant à déterminer les conséquences de ce marché sur les relations commerciales du Québec.

En ce qui a trait au secteur des textiles et du vêtement, la Direction a exercé un suivi des échanges entre le Canada et les États-Unis sur l'application des dispositions de l'Accord de libre-échange, particulièrement sur la question des contingents négociés, ainsi que sur la détermination des mesures d'adaptation à prévoir dans l'éventualité du démantèlement de l'accord multifibres.

L'accès au marché français pour les productions audiovisuelles doublées au Québec et, de façon plus générale, l'accès à l'Europe audiovisuelle pour les coproductions impliquant le Québec ou le Canada ont aussi fait partie des préoccupations de la Direction.

Sur la question de l'accès aux marchés québécois et canadien, la Direction des relations commerciales intercontinentales a été associée à diverses consultations fédérales-provinciales concernant la mise en oeuvre, à compter du 1er avril 1989, de l'accord intervenu entre le Canada et la CEE relatif aux pratiques des monopoles provinciaux des alcools. Les engagements québécois de réduction des écarts de majoration, ainsi que les rapports de vérification des frais de services produits par la Société des alcools du Québec ont donné lieu à des réactions favorables de la part des partenaires européens.

La Direction s'est également occupée du suivi de la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange sur la question des boissons alcooliques et a participé à plusieurs rencontres fédérales-provinciales et canado-américaines. Elle s'est également intéressée au projet de libéralisation du commerce des boissons alcooliques entre les provinces canadiennes. Enfin, elle est intervenue dans la préparation de dossiers de soutien reliés aux échanges commerciaux internationaux.

L'an prochain, la Direction s'occupera principalement du dossier des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round. Elle veillera à coordonner plus particulièrement la définition des positions du Québec sur les sujets suivants : l'agriculture, les services, les textiles, les barrières tarifaires et non tarifaires, les mesures de sauvegarde, le règlement des différends, le fonctionnement du système du GATT, les obstacles techniques au commerce, l'évaluation en douane, les produits tropicaux et les licences d'importation. Elle participera aussi à l'élaboration d'un rapport sur les conséquences du Marché unique européen sur les relations commerciales du Québec et poursuivra les études et analyses sur la détermination des impacts économiques suite aux changements des régimes commerciaux. Elle continuera à assurer un suivi des différentes politiques commerciales étrangères ainsi que des travaux des organisations internationales en matière de politique commerciale. Enfin, l'évolution des politiques commerciales des pays de l'Europe de l'Est fera l'objet d'un suivi constant, tout comme le développement des activités internationales du Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec.

3.2 Politiques et priorités

Quatre dossiers majeurs ont marqué l'action de la Direction générale des politiques et priorités en 1989-1990 : la préparation des réunions du Comité de coordination des affaires internationales (CCAI), la mise au point et la mise en oeuvre du nouveau processus de programmation intégrée, et l'élaboration de la politique québécoise en matière d'affaires internationales.

Conformément à la loi constitutive du Ministère, le Gouvernement a créé le CCAI qui est présidé par le ministre des Affaires internationales et composé de sept autres ministres. Il tient au moins trois réunions par année qui portent respectivement sur l'examen des orientations en matière d'affaires internationales, sur l'analyse de la programmation annuelle des activités internationales du Gouvernement et sur l'évaluation des résultats de ces activités. La Direction générale

a donc préparé les documents de travail qui ont servi de base à la concertation interministérielle et aux hypothèses de travail proposées par le ministre des Affaires internationales lors de ces réunions plus particulièrement lors de celle de juin 1989 sur l'examen de différentes propositions d'orientation. Ces documents et les conclusions du CCAI ont servi de base à la poursuite des travaux d'élaboration de la politique au cours de l'année.

En prévision et à la suite de la rencontre du CCAI de juin 1989, la Direction générale a recueilli et analysé les données pertinentes de façon à dégager les orientations majeures de la politique du Québec en matière d'affaires internationales. À cette fin, elle a établi une collaboration étroite avec les principaux ministères et organismes du Gouvernement, ainsi qu'avec les partenaires du secteur privé concernés par l'apport de l'action internationale au rayonnement et au développement du Québec.

De concert avec la Direction générale de l'administration, la Direction générale a également conçu le processus de programmation intégrée des activités internationales du Gouvernement lancé au début de l'automne 1989. Il s'agissait essentiellement d'organiser, sur une base annuelle, la formulation des orientations et la planification des activités. Ce processus visait à répartir les ressources budgétaires en assurant le meilleur équilibre possible entre les divers domaines d'intervention et l'articulation effective entre l'action des divers acteurs gouvernementaux ainsi qu'entre le siège du Ministère et son réseau de délégations.

Toujours avec la Direction générale de l'administration, elle a servi de support au Ministère pour la gestion de cette programmation. Elle a ainsi été impliquée dans la révision de mi-année, dans l'examen des propositions d'orientations, dans l'analyse de la programmation, dans l'attribution des budgets et dans la préparation de la réunion du CCAI qui a porté sur la programmation en avril 1990.

3.2.1 Études et analyses

La Direction des études et analyses a poursuivi la structuration de séries statistiques sur la plupart des domaines d'intervention du Ministère. Ces séries ont fait l'objet d'une première analyse, dont les résultats ont été incorporés dans les problématiques présentées au CCAI lors de la réunion de juin 1989.

La Direction a par ailleurs continué de fournir aux intervenants gouvernementaux et privés des informations sur l'action internationale du Québec et de ses partenaires étrangers. Parmi les réalisations les plus significatives, notons la rédaction et la diffusion interne d'un bulletin mensuel sur l'évolution du commerce international de marchandises du Québec, celle d'un bulletin trimestriel sur l'évolution des échanges de marchandises par région géographique (États-Unis, Europe, Afrique et Moyen-Orient, Amérique latine et Asie et Océanie) et de fiches-synthèses faisant le point sur la situation politique, économique, commerciale, financière et sociale de certains pays et sur leurs échanges commerciaux avec le Québec. Des documents ont également été produits sur les transactions internationales de services (dans le cadre du groupe de travail interministériel), le tourisme international et ses perspectives pour le Québec et les conséquences du Marché unique européen sur les pays tiers.

Finalement, la préoccupation relative au soutien technique et financier pour le développement de l'action internationale a permis de réaliser des travaux sur le programme *APEX*, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Banque mondiale, le *Programme de développement des marchés d'exportation* du gouvernement canadien et la comparaison des programmes d'assistance disponibles dans cinq pays industrialisés. Un projet de brochure annuelle sur l'action internationale du Québec a également été finalisé.

3.2.2 Affaires économiques

La Direction des affaires économiques a amorcé le processus d'élaboration des politiques et l'identification des priorités, tout en réalisant une série d'opérations ponctuelles dont la participation à la conception et à la préparation de la programmation intégrée des activités internationales du Gouvernement.

Elle a également participé à la préparation des documents sur l'économie, la science et la technologie, et le rayonnement du Québec à l'étranger présentés au CCAI en juin, de même qu'à l'analyse de la programmation pour 1990-1991. Les travaux relatifs à l'élaboration de politiques ont porté sur le commerce extérieur et le développement industriel, plus particulièrement les transferts de technologies et les investissements. La Direction a collaboré étroitement avec les ministères concernés et, plus particulièrement, avec celui de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie et celui de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Mentionnons enfin son soutien à la participation du Ministère au Comité sous-ministériel sur le développement technologique et son appui à l'élaboration du processus d'évaluation effectué par la Direction de la coordination et de l'évaluation.

3.2.3 Affaires culturelles, politiques et sociales

La Direction des affaires culturelles, politiques et sociales a assuré la mise en oeuvre du processus d'élaboration de politiques dans les domaines de sa res-

ponsabilité : la science, la culture et les communications, les ressources humaines, les questions sociales et environnementales, le rayonnement du Québec et les relations institutionnelles.

Elle a préparé, en collaboration avec les ministères et organismes concernés ainsi que les autres directions du Ministère, différents documents qui ont servi à formuler les hypothèses d'orientations soumises au CCAI en juin. Par la suite, elle a poursuivi ses travaux de cueillette et d'analyse de données et mené différentes consultations de manière à préciser et à rendre opérationnelles les orientations et les stratégies d'action internationale du Québec. Elle a aussi participé à la conception et à la mise en oeuvre de la programmation intégrée des activités internationales des différents ministères et organismes du Gouvernement.

Chapitre IV
Affaires bilatérales et multilatérales

4.1 États-Unis

Le marché américain est d'une importance primordiale dans les échanges économiques internationaux du Québec. Il a absorbé, en 1989, 72 % de nos exportations internationales, soit 17 milliards de dollars. Le développement commercial des entreprises québécoises aux États-Unis constitue la pierre angulaire de la stratégie de développement industriel du Québec en matière de commerce international. Pour bon nombre d'entreprises, ce marché est le tremplin permettant d'aborder des marchés étrangers plus éloignés, plus sophistiqués et plus difficiles d'accès.

Même si les intérêts économiques du Québec constituent le volet le plus important de l'action du Québec aux États-Unis et justifient la place prépondérante qu'ils occupent dans le mandat de la Direction générale États-Unis et du réseau de représentations sur ce territoire, le Ministère privilégie également d'autres champs d'intervention, notamment le développement de liens politiques et de mécanismes institutionnels de coopération intergouvernementale, la promotion active d'une image fidèle aux réalités québécoises et le renforcement des secteurs d'excellence.

4.1.1. Missions ministérielles et relations intergouvernementales

4.1.1.1 Missions ministérielles

Neuf missions ministérielles ont été réalisées au cours du présent exercice financier. En avril 1989, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Pierre MacDonald, effectuait une mission en Californie et dans l'État de Washington pour signer une entente sur la création d'un pont technologique entre le California Institute of Technology et son ministère. Il a rencontré des représentants de grandes entreprises aérospatiales et les a sensibilisés à l'établissement de l'Agence spatiale canadienne à Montréal. M. MacDonald était également conférencier à la réunion annuelle de la Section of International Law and Practice des organismes de conseils légaux des États-Unis.

En mai, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, prenait la parole devant l'Association du Barreau américain à Washington. Son allocution portait sur l'assujettissement du commerce de l'énergie électrique aux règlements de l'import-export dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Le mois suivant, à Washington, il a discuté des modalités d'une entente de coopération financière dans le cadre d'une étude sur les problèmes de transport d'énergie électrique dans la région du Nord-Est américain.

Pour sa part, le commissaire à l'Énergie de l'État de New York, M. William Cotter, est venu au Québec au mois d'octobre discuter de la coopération en matière d'énergie. La ministre de l'Énergie et des Ressources, M^me^ Lise Bacon, et M. Cotter ont passé en revue les programmes en cours de réalisation et discuté des orientations à donner à la coopération pour les prochaines années et des moyens financiers qui pourraient être octroyés. Les énergies nouvelles ont été retenues comme un élément moteur des échanges futurs.

De son côté, le commissaire aux Parcs, aux Loisirs et au Patrimoine de l'État de New York, M. Orin Lehman, a effectué en décembre 1989 une visite de familiarisation avec les institutions patrimoniales québécoises. Ce séjour s'inscrivait dans la foulée d'une première réunion du Groupe de travail Québec — New York, chargé de préparer la conclusion d'une entente de coopération culturelle.

En février 1990, le ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, M. André Bourbeau, effectuait une mission à Washington et à Boston qui portait sur la formation professionnelle, l'ajustement et le développement de la main-d'oeuvre dans le contexte de la libéralisation des échanges.

Le commissaire à l'Agriculture et aux Marchés de l'État de New York, M. Richard T. McGuire, est venu rencontrer en mars son homologue québécois, le ministre Michel Pagé. Organisée dans le cadre des activités du Comité conjoint Québec/New York Agricultural Trade Group, cette quatrième rencontre avait pour but de faire le point sur les dossiers d'intérêt commun dans le domaine agro-alimentaire et de resserrer les liens commerciaux existants. Les discussions ont porté sur la serriculture, la certification des produits agro-alimentaires, le sceau de qualité, la culture biologique et l'exportation au Québec des vins de l'État de New York.

La ministre des Affaires culturelles, M^me^ Lucienne Robillard, a effectué une mission à Los Angeles, du 24 au 28 mars 1990, à l'occasion de la remise des Oscars, où le film *Jésus de Montréal*

du cinéaste Denys Arcand était en nomination pour le titre de meilleur film étranger. Elle a rencontré des représentants des grandes firmes cinématographiques et des intervenants de ce domaine pour faire avancer plusieurs dossiers. Sa mission s'inscrivait également dans le cadre de la révision de la loi sur le cinéma et des nouvelles orientations que le ministère des Affaires culturelles entend élaborer dans ce secteur.

4.1.1.2 Relations intergouvernementales

Dans le domaine des relations institutionnelles et intergouvernementales, sept activités d'importance ont été réalisées. D'abord, la 17e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada s'est tenue à Montebello, du 7 au 9 juin 1989. Parmi les faits saillants de cette conférence, notons la présence d'experts sur les questions des pluies acides et du développement durable, l'annonce du Québec d'accélérer la lutte aux pluies acides en réduisant les émissions d'anhydride sulfureux, la demande des premiers ministres provinciaux au gouvernement canadien d'adopter les normes californiennes de lutte contre la pollution atmosphérique, la demande au United State Forest Service et au Service canadien des forêts d'établir un réseau coordonné de surveillance à long terme de la viabilité forestière en Nouvelle-Angleterre et dans l'Est du Canada, l'organisation en mars 1990 d'une conférence binationale Nouvelle-Angleterre / Est du Canada sur le développement durable et, enfin, l'adoption d'une résolution condamnant la violence et la répression des libertés en Chine.

En août, le Québec, hôte de la 30e Conférence des premiers ministres du Canada, a accueilli deux gouverneurs américains, MM. Stanley Stephen du Montana et Tommy G. Thompson du Wisconsin, membres de la National Governors Association (NGA), l'ambassadeur des États-Unis au Canada, M. Edward N. Ney, ainsi que des hauts fonctionnaires de la NGA.

Le Ministère a été représenté à la Conférence des maires du Saint-Laurent et des Grands Lacs qui s'est tenue à Niagara Falls, du 17 au 19 mai 1989. Cette conférence, qui s'est réunie pour la première fois à Québec en 1987, favorise la concertation et l'échange d'information sur des questions reliées à l'utilisation de l'eau: transport maritime, activités portuaires, tourisme.

Par ailleurs, le Québec a participé pour la première fois, comme membre observateur, à la réunion annuelle de la Commission des Grands Lacs les 14 et 15 novembre 1989, à Détroit. À ce titre, il prend part à toutes les activités de la Commission. Il a aussi fait son entrée dans le Groupe de travail sur le circuit Saint-Laurent/Grands Lacs qui voit à la promotion intégrée de cette vaste région touristique.

De même, les principaux membres du Comité du commerce de la Chambre des représentants de l'État de la Floride, chargés d'élaborer un projet de loi créant un Bureau des affaires internationales, ont visité Montréal et Québec à la fin août. Les rencontres avec des responsables du Ministère, de celui des Affaires culturelles et de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) leur ont permis de s'informer des activités internationales du Québec et des outils dont il s'est doté pour mettre en application ses politiques extérieures. Il existe une volonté politique de la part de la Floride d'assurer sa présence sur la scène internationale et elle pourrait devenir un interlocuteur privilégié dans le sud des États-Unis. Cet État est une plaque tournante dans les échanges commerciaux avec l'Amérique latine; il possède un taux rapide de croissance économique et démographique et un désir de développer des échanges socioculturels avec le Québec.

Le Comité de coordination de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada s'est réuni en octobre, à Halifax, et en janvier 1990, à Hartford (Connecticut), pour élaborer un projet de réforme de la Conférence qui sera soumis lors de la 18e Conférence, prévue pour juin 1990. Le Québec est représenté au sein de ce Comité par le sous-ministre adjoint aux Affaires bilatérales.

Enfin, la Commission mixte Québec-Vermont, créée en juin 1989, a tenu sa première rencontre officielle à Montréal en décembre, en présence de la gouverneure du Vermont et du ministre des Affaires internationales du Québec. La Commission, selon le voeu des autorités gouvernementales, est composée principalement de membres non gouvernementaux afin de favoriser de nouvelles voies d'échange et de coopération reliées plus étroitement aux milieux socioculturels des deux parties. Cinq groupes de travail ont été formés pour présider à la mise en place de projets d'échanges; ils portent sur l'économie, l'éducation, la culture, l'environnement et le tourisme.

4.1.2 Affaires économiques

La Direction affaires économiques, biens industriels et services et la Direction affaires économiques, biens de consommation ont réalisé plusieurs activités pour aider les entreprises québécoises à accroître leur présence sur le territoire américain et à profiter des occasions découlant de l'accord de libre-échange.

4.1.2.1 Accueil des entreprises

Avec les services économiques des délégations du Québec aux États-Unis, elles ont reçu près de 20 000 demandes d'information de la part des entreprises, que ce soit par le biais d'appels téléphoniques, du courrier ou à l'occasion de rencontres. Par ailleurs, leurs

conseillers ont effectué au Québec quelque 650 visites industrielles et 1 050 consultations. Ces derniers sont en mesure de donner des conseils pertinents concernant l'exportation, d'effectuer le recrutement et l'encadrement pour les activités promotionnelles et de guider les entreprises dans leur recherche d'information sur le marché américain. Ils ont également participé à 100 activités d'animation dans le milieu des affaires à titre de conférenciers ou de personnes-ressources. Leur contribution s'inscrivait dans le cadre de séminaires offerts par le Ministère, d'activités planifiées par le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie ou d'autres agents économiques, tels les commissariats industriels, la Société de développement industriel du Québec et les Chambres de commerce.

Pour leur part, les Délégations aux États-Unis ont traité directement 1 560 dossiers à l'exportation. Leurs conseillers économiques et leurs attachés commerciaux ont visité et évalué près de 200 foires et expositions commerciales. En outre, le système de repérage des intermédiaires commerciaux a été élargi et renforcé dans le but de donner un service plus adéquat aux gens d'affaires en matière d'identification de créneaux et de réseaux de distribution. C'est ainsi que le registre des intermédiaires commerciaux des cinq délégations s'est enrichi de quelque 662 noms d'agents. Près de 1 600 noms d'intermédiaires ont été référés aux entreprises québécoises désireuses de pénétrer efficacement le marché américain.

La Direction générale États-Unis, de concert avec la Direction des communications, a assuré la présence du Ministère à une série d'activités promotionnelles au Québec dont le *Salon de la PME*, le salon *Le Monde des Affaires* à Québec et à Montréal, et le *Carrefour Export*. Cette participation a pour objectif de diffuser la programmation des activités du Ministère et les programmes d'aide aux entreprises exportatrices.

4.1.2.2 Expositions et missions

Les deux directions ont organisé, en collaboration avec des entreprises, plusieurs activités de groupe pour les mettre en rapport avec des distributeurs et des acheteurs américains. Un système de mesure des résultats, qui sera fonctionnel l'année prochaine, est en voie d'élaboration. Il permettra de vérifier plus adéquatement le volume de ventes réalisées, le nombre d'emplois créés et d'intermédiaires rencontrés ou recrutés.

Les Directions ont parrainé la participation de 113 entreprises québécoises à 18 expositions aux États-Unis dans 7 secteurs : la santé, l'électronique, l'agro-alimentaire, la construction et l'habitation, le vêtement et la chaussure, la défense, et le loisir. Ces expositions ont permis aux exposants québécois d'identifier 490 agents ou distributeurs, d'en recruter 68 et de vendre pour plus de 18 millions de dollars de produits.

Par ailleurs, près de 100 entreprises ont participé à 8 missions de groupe dans les secteurs de l'environnement, du vêtement, de l'informatique, de l'équipement agricole, de l'équipement forestier et de l'agro-alimentaire. Elles ont réalisé des ventes sur place de un million de dollars et prévoient des ventes projetées sur douze mois de l'ordre de 10 millions de dollars. Quatre missions américaines dans les secteurs de la défense, de l'environnement et de l'électronique sont également venues au Québec.

4.1.2.3 Programmes individuels d'aide financière

Dans le cadre du programme *APEX*, les Directions ont reçu 430 demandes d'aide individuelle dont 60 pour le volet *APEX-Emploi*. De ce nombre, 370 ont été approuvées, dont 19 portaient sur les études et les stratégies, 180 concernaient la participation à des expositions, 67 la prospection de nouveaux marchés, 4 les missions d'accords industriels et 54 l'adaptation aux conditions du marché. Pour le volet *APEX-Emploi*, 46 emplois ont été créés afin de structurer la démarche à l'exportation des entreprises subventionnées.

Le programme *Acheteurs étrangers* a permis à 250 acheteurs américains de rencontrer près de 700 entreprises québécoises. Plusieurs d'entre eux sont venus au Québec à l'occasion des salons *Montréal Prêt* et *Collection Internationale* dans le domaine du vêtement et lors des salons du meuble, de la chaussure et du nautisme.

À la suite d'une entente avec la Société de développement industriel du Québec, le Ministère analyse le volet marketing international du programme *Crédit implantation*. Trente-huit dossiers concernant des projets sur le territoire américain ont été examinés : 28 ont été jugés positifs, 2 négatifs et 8 autres demeurent à l'étude.

4.1.2.4 Collaboration extérieure

Des mécanismes ont été mis en oeuvre pour assurer une meilleure participation des entreprises québécoises aux activités du gouvernement canadien aux États-Unis. Ainsi, 240 entreprises ont été référées au ministère canadien des Affaires extérieures et 80 ont accepté de participer à des événements promotionnels prévus à la programmation de ce ministère.

Les deux directions ont travaillé étroitement avec le ministère québécois de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Ce dernier ministère a présenté 26 projets : 8 pour

des activités commerciales et 18 pour le développement de connaissances par l'intermédiaire de colloques, de séminaires ou de rencontres avec des organismes de recherche et de développement. De son côté, le MICT a soumis 46 projets : 16 pour la prospection d'investissement, 8 pour la prospection de technologie, 22 pour le développement de connaissances lors de congrès, de colloques ou de séminaires. À une exception près, ces activités ont été jugées pertinentes par le Ministère.

4.1.2.5 Investissement et technologie

La concurrence mondiale étant de plus en plus forte sur le plan technologique, les entreprises québécoises ont jugé pertinent d'être associées à des pôles technologiques majeurs. C'est ainsi que le gouvernement du Québec a ratifié une entente avec le Massachusetts Institute of Technology concernant l'*Industrial Liaison Program*. Dix entreprises sont associées à ce projet. De plus, une entente semblable, impliquant 5 entreprises exportatrices, a été conclue avec l'Université CALTECH, en Californie, qui possède un savoir-faire dans les domaines de l'aérospatiale, de l'instrumentation scientifique et de l'environnement.

Une étude a été lancée sur les transferts de technologie avec les États-Unis dans le but d'en connaître plus sur certains volets de la gestion de la technologie dans les entreprises. Elle devrait aider le Ministère à préciser le concept de « veille technologique » et à définir son rôle par rapport aux attentes des entreprises. Cette notion de veille technologique implique que les délégations sont à l'affût d'informations concernant les nouvelles technologies diffusées par les entreprises américaines afin qu'elles soient transmises aux entreprises québécoises.

En matière de prospection d'investissement étranger, le Ministère collabore aux activités de divers intervenants publics et privés. Des secteurs prioritaires ont été identifiés en collaboration avec le MICT, principal responsable au Québec dans ce domaine. Ce sont l'aéronautique, l'électronique et l'informatique, les biotechnologies, les produits de matière plastique et les pièces automobiles. À cet égard, les délégations aux États-Unis ont accueilli 15 missions de prospection d'investissement et établi 240 contacts auprès de sociétés américaines. Elles ont, en outre, réalisé près de 200 visites industrielles liées à ce domaine d'activité.

Au cours de la prochaine année, les délégations s'impliqueront activement dans la prospection industrielle auprès des entreprises américaines qui ont leur principale place d'affaires canadienne au Québec. Une enquête a permis d'identifier 87 entreprises manufacturières actives au Québec et 89 sociétés ayant un bureau de vente ou de distribution. Ces dernières feront l'objet d'un démarchage de la part de nos délégations.

4.1.3 Affaires culturelles, politiques et sociales

En plus de contribuer à la préparation et à la réalisation de missions ministérielles et de rencontres intergouvernementales à caractère institutionnel, la Direction des affaires culturelles, politiques et sociales, de concert avec le réseau des délégations et bureaux du Québec, a géré des dossiers conjoints et favorisé l'émergence d'intérêts communs, particulièrement dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement et du tourisme. Elle a aussi fourni aux ministères et aux milieux québécois de l'information sur les politiques nationales et régionales américaines, diffusé une image du Québec conforme à ses réalités politiques, économiques et culturelles en plus de privilégier la coopération dans les secteurs éducatif et culturel. L'an prochain, la Direction entend miser particulièrement sur la promotion des échanges scientifiques.

4.1.3.1 Énergie

Les tables rondes du Northeast International Committee on Energy (NICE) ont constitué un forum privilégié pour faire connaître la politique québécoise relative aux répercussions environnementales des travaux d'Hydro-Québec. Ainsi, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, a prononcé une conférence sur l'intégration des préoccupations environnementales à la production énergétique lors de la réunion de Portland (Maine) en avril 1989. Par ailleurs, le NICE a tenu deux réunions, à Montréal en octobre 1989, et à Jackson (New Hampshire) en février 1990, pour actualiser les décisions prises par la 17e Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

4.1.3.2 Environnement

Le Comité sur l'environnement de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada s'est réuni à Québec, en avril 1989. Ce comité se préoccupe surtout des changements climatiques globaux et de la pollution atmosphérique. Par ailleurs, lors de la Semaine sur les précipitations acides organisée sous son égide, le commissaire à l'Environnement du Connecticut est venu au Québec le 31 mai, tandis que le ministre québécois de l'Environnement se rendait à Hartford le lendemain. De plus, deux délégations d'attachés parlementaires américains sont venues au Québec se sensibiliser aux problèmes des précipitations acides.

Dans le cadre de l'entente Québec/New York, une rencontre de responsables du ministère de l'Environnement du Québec, du ministère des Affaires internationales et de l'Environmental Conservation Agency s'est tenue en juillet. Elle a permis de passer en revue les dossiers de coopération.

Dans la région des Grands Lacs, le processus de consultation et de notification préalables a été enclenché lors d'une demande américaine de dérivation du lac Michigan en avril.

Pour ce qui est des relations Québec/Vermont, une entente sur la gestion des eaux du lac Memphrémagog a été signée le 19 septembre.

4.1.3.3 Tourisme

La Direction a analysé le rapport de la firme Samson Bélair sur le tourisme et a mis au point une politique de marketing. De plus, la décision de redonner au Bureau du Québec à Washington sa vocation touristique a été prise en collaboration avec les principaux intervenants concernés.

4.1.3.4 Recherche scientifique et développement technologique

Le Centre de recherche en informatique de Montréal (CRIM) a travaillé à l'établissement d'une entente de coopération avec le Centre John Von Neumann du New Jersey, un organisme de la National Science Foundation. Par ailleurs, un programme de coopération en enseignement supérieur et en recherche scientifique a été élaboré conjointement avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Ce programme s'adresse à des équipes de chercheurs universitaires, collégiales ou mixtes qui travailleront à des projets communs avec leurs homologues américains.

4.1.3.5 Culture

Une entente de coopération culturelle avec l'État du New Hampshire a été signée le 31 octobre, à l'occasion de la visite à Québec de la commissaire responsable des Bibliothèques, des Arts et des Ressources historiques. Elle touche les secteurs de la bibliothéconomie, des arts d'interprétation et du patrimoine. Deux autres ententes sont en préparation, une avec la Louisiane dans le secteur des archives, l'autre avec l'État de New York concernant les arts visuels, le patrimoine, la muséologie, les archives et les bibliothèques.

Les expositions *Québec, joyau du patrimoine mondial, Québec on Stage* et *Littérature du Québec : un monde à votre portée* ont été présentées aux États-Unis. Par ailleurs, à la suite de l'entente de décembre 1988 avec la State University of New York (SUNY) à Plattsburgh, une vingtaine de titres de productions audiovisuelles gouvernementales québécoises se sont ajoutés aux 115 titres déjà disponibles pour prêt à son Centre de distribution de films canadiens.

Dans le domaine des industries culturelles, la Direction, en collaboration avec l'Association des éditeurs, a produit un catalogue descriptif de 150 titres québécois destiné à la clientèle américaine.

Par l'intermédiaire de son réseau de représentations, la Direction a appuyé les artistes québécois de passage sur le territoire américain et fait la promotion des produits culturels québécois. Mentionnons également la tenue de Semaines du Québec et de tournées d'auteurs, la participation à des congrès et des foires dans les secteurs des arts visuels et des arts de la scène, l'appui logistique, promotionnel et financier à des manifestations culturelles d'envergure, tels les festivals et les expositions.

4.1.3.6 Promotion du français langue seconde

Le Ministère a accordé 30 bourses à des professeurs et à des étudiants américains de français langue seconde. Il a également soutenu l'Association québécoise des écoles de français dont les institutions accueillent plus de 1 000 étudiants américains. Il a fait la promotion du matériel pédagogique québécois auprès des associations de français langue seconde, participé à des forums importants et envoyé en Louisiane, comme chaque année, un contingent d'une vingtaine de professeurs de français.

4.1.3.7 Échanges universitaires

Une quarantaine d'étudiants américains et québécois ont profité des ententes signées par la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) et des regroupements universitaires américains. Un Québécois a suivi le programme pour « Fellows » de la School of Foreign Service de l'Université de Georgetown. Ce programme répond à des objectifs de perfectionnement du personnel, d'acquisition de connaissances dans le domaine international et plus particulièrement sur les États-Unis. Soulignons également que les « Harvard Fellows » ont séjourné au Québec en octobre, lors de leur tournée canadienne annuelle.

Enfin, le Ministère a contribué financièrement à la réédition de la brochure *Étudier aux États-Unis/Study in the U.S.A.*

4.1.3.8 Rayonnement du Québec

Le Ministère a participé au congrès du Conseil international d'études francophones, qui a regroupé 200 participants à La Nouvelle-Orléans en avril 1989, et à celui de l'Association for Canadian Studies in the United States qui s'est tenu à San Francisco en novembre.

Il a également versé une subvention à l'American Council for Quebec Studies et mené une enquête auprès de 600 professeurs américains intéressés au Québec.

De même, il a encouragé les centres universitaires intéressés aux études québécoises et la tenue de séminaires, comme le 11e Québec Summer Seminar, le 5e Faculty Development Seminar, et celui du French Canadian Institute. L'Université du Vermont à Burlington et l'Université de Californie à Chico ont pour leur part mis sur pied de nouveaux séminaires sur le Québec. Les délégations ont participé à certaines activités de centres d'études intéressés au Canada et au Québec et invité des conférenciers québécois lors de congrès locaux ou régionaux.

Les programmes *Research Grants* et *Faculty Enrichment* ont permis à 24 chercheurs de venir au Québec et la majorité d'entre eux avaient soumis leur rapport, tel que prévu, à la fin de 1989. Ces professeurs représentent un groupe intéressant pour diffuser les réalités québécoises dans leur milieu respectif.

Pour sa part, le réseau des délégations, par le biais du *Budget de soutien promotionnel* a participé avec succès à des activités culturelles et de promotion, telles que des tournées d'auteurs, des Semaines du Québec, la présence à des colloques, des séminaires, des festivals en plus de favoriser l'achat, à frais partagés, de livres sur le Québec.

Enfin, le programme des célébrations du 50e anniversaire de la présence institutionnelle du Québec aux États-Unis a été élaboré afin de diffuser une image du Québec originale et dynamique. Des visites ministérielles sont prévues, une documentation publicitaire est en cours de rédaction, des conférences et des manifestations publiques seront tenues, des relations seront établies avec les médias.

4.2 Europe

Au cours de l'année, l'Europe a connu des changements exceptionnels dont l'équivalent ne se retrouve qu'au lendemain de la dernière Guerre mondiale. La grande barrière idéologique, politique et militaire qui séparait l'Est ou l'Ouest a été abolie. La guerre froide appartient maintenant au passé. Les pays de l'Europe de l'Est vivent maintenant l'intense apprentissage de la démocratisation tout en apprenant les réalités de l'économie de marché. Ces changements fondamentaux à l'Est ont beaucoup de répercussions à l'Ouest de l'Europe. Les conditions de la construction de l'Europe, de son marché unique, en sont modifiées.

4.2.1 Europe de l'Ouest

La Direction de l'Europe de l'Ouest s'est préoccupée de mieux évaluer les conséquences de tous ces changements sur son action. Elle a donc consacré plusieurs travaux et colloques au dossier de l'Europe 1992, et entrepris de réévaluer sa coopération avec la Communauté française de Belgique, les Régions flamandes et wallonnes, et la Communauté de Madrid. Elle a également examiné un projet d'ouvrir une représentation en Espagne et élargi son action en Italie.

4.2.1.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales

Le premier ministre et le ministre des Affaires internationales ont effectué une mission économique en Grande-Bretagne qui a permis de conclure des projets d'investissement de plus de 160 millions de dollars. Le ministre du Tourisme et le ministre de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle ont également visité ce pays.

Le ministre des Affaires internationales, M. Paul Gobeil, s'est rendu en Belgique en juin signer une nouvelle entente de coopération avec l'Exécutif flamand. Cette entente prolonge la coopération institutionnelle en place depuis 1975 dans le domaine culturel et, depuis 1985, dans le domaine scientifique et l'ouvre à de nouvelles perspectives dans les domaines économiques et technologiques. Par la suite, M. Gobeil a eu des entretiens à Madrid avec les autorités du gouvernement espagnol et de la Communauté de Madrid.

Le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia, s'est rendu en Italie, en février, dans le cadre des projets de coopération convenus en novembre 1989 lors de la visite au Québec du ministre d'État aux Affaires étrangères, le sénateur Yvo Butini. Il a aussi conclu une entente de coopération dans les secteurs de la recherche et de l'environnement avec la Lombardie. Par la suite, il a été reçu en audience par le pape Jean-Paul II. De son côté, la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a représenté le gouvernement du Québec à Rome, lors de la cérémonie de béatification de Mère Marie de Saint-Augustin.

En octobre, le président de la province de Cantabrie (Espagne), M. Juan Harmalchea Cazon, et le ministre de l'Élevage, de l'Agriculture et de la Pêche, M. Vicente de la Hera Florente, sont venus au Québec signer une entente de coopération en matière d'agriculture. Cette entente prévoit l'exportation par le Québec de vaches laitières, de taureaux de race pure destinés à l'insémination artificielle, d'embryons et de savoir-faire technique.

Le 28 mars, le secrétaire d'État aux Communautés portugaises, M. Manuel Filippe Correia de Jesus, a signé une entente complémentaire en matière de sécurité sociale avec le ministre Ciaccia.

Le ministre de la Région wallonne, chargé des Relations extérieures, des Nouvelles technologies et de l'Aménagement, M. Albert Liénard, a visité le

Québec lors de la Semaine wallonne et le ministre des Relations extérieures de la Communauté française de Belgique, M. Jean-Pierre Grafé, à l'occasion de la conférence générale de l'ACCT.

En mai, le ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones, M. Raymond Savoie, s'est rendu au Groenland et a signé une entente de coopération à cette occasion.

Le ministre des Affaires étrangères de la Turquie, M. A. Mesut Yilmaz, est venu à Québec à l'occasion de l'inauguration de l'exposition *Turquie, splendeurs des civilisations anatoliennes* au Musée de la civilisation.

Enfin, le président d'Espagne, M. Felipe Gonzalez Marquez, a été reçu à Montréal par le premier ministre du Québec, à l'occasion de sa visite officielle au Canada.

4.2.1.2 Relations avec la Communauté européenne et le Conseil de l'Europe

Le ministère des Affaires internationales et le ministère des Affaires extérieures du Canada ont organisé conjointement, à Montréal, un grand colloque sur les conséquences de l'Europe de 1992, qui a donné lieu à la publication d'une importante documentation.

Le Ministère a mis également sur pied un groupe de travail interministériel chargé de mesurer les conséquences de l'Europe de 1992 sur l'économie du Québec et a entrepris de mettre au point, à l'intention des intervenants québécois, des stratégies d'adaptation aux nouvelles règles du jeu en Europe. Dans le même esprit, il a participé, à Ispra en Italie, à la réunion annuelle de consultation entre les hauts fonctionnaires du Canada et de la CEE, de même qu'aux assises des grandes régions d'Europe, à Vienne (Autriche).

Au printemps 1989, ont débuté les travaux concernant la réalisation conjointe d'une étude de faisabilité par le Québec et la Communauté européenne, portant notamment sur la production par électrolyse d'hydrogène au Québec et la mise au point d'un système adapté à son transport en Europe. C'est la société Hydro-Québec qui est chef de file de ce projet au Québec dont le coût dépasse quatre millions de dollars.

Par ailleurs, plusieurs missions québécoises se sont rendues à la Commission européenne, tandis que le Québec a accueilli plusieurs fonctionnaires communautaires.

Le Québec a de plus participé à certaines activités du Conseil de l'Europe dont la Conférence informelle des ministres de la Justice et certains comités d'experts sur la sécurité sociale et la classification internationale des déficiences, des incapacités et des handicaps.

4.2.1.3 Affaires économiques

Au cours de l'année, la Direction de l'Europe de l'Ouest a permis à plus de 400 personnes de prendre part à des activités commerciales, de transferts de technologie et de coopération économique. Quelque 50 projets ont été réalisés grâce aux programmes d'aide à l'exportation prévus à cette fin.

En Grande-Bretagne, la Direction et la Délégation générale du Québec à Londres ont accordé une grande importance aux relations commerciales. Elles ont traité près de 200 dossiers d'exportation dans des secteurs comme les matériaux de construction, les produits récréatifs et alimentaires, les logiciels, les télécommunications et l'aéronautique. Des missions d'acheteurs britanniques sont également venues au Québec; les secteurs concernés touchaient l'agro-alimentaire et la machinerie de scierie. Le Ministère a participé avec des entreprises québécoises à l'International Packaging Exhibition, un salon spécialisé dans les techniques de l'emballage, et à Interbuild, un salon spécialisé dans le domaine du bâtiment et de la rénovation. Par ailleurs, plusieurs entreprises québécoises importantes se sont implantées au Royaume-Uni. C'est le cas de Vidéotron/BCE qui a acquis la firme Southampton Cable, et de Bombardier qui a acheté la société Short Brothers. Des ententes de coopération ont également été réalisées : ainsi, la firme Glaxo développera les produits d'IAF/Biochem et British Gas échangera des connaissances et des technologies avec Gaz Métropolitain.

Le Bureau du Québec à Stockholm a participé à plusieurs séminaires d'investissements en Suède. Il a organisé plusieurs mission en Scandinavie dans les secteurs de la robotique, des équipements forestiers, de la micro-électronique, des produits pharmaceutiques, et dans le secteur de la recherche industrielle pour des projets de fabrication sous licence.

La Semaine Québec-Italie a permis la venue à Montréal d'une soixantaine de gens d'affaires de différentes régions d'Italie. Ces derniers ont participé à plus de 30 activités de groupe et à une centaine de rencontres individuelles avec des industriels québécois. Ils ont visité les villes de Montréal, Saint-Jean, Sherbrooke, Longueuil et Québec. Par ailleurs, de nombreuses missions de groupe ont été organisées en collaboration avec la Chambre de commerce italienne de Montréal et une cinquantaine de dossiers d'investissements ont été ouverts. Le Québec a de plus participé au salon SMAU de Milan, spécialisé en informatique et en logiciel; à la foire SAIE de Bologne, dans le secteur de l'habitat; au salon nautique de Gênes; à la foire MIFED de Milan où la participation de la Société de développement de l'industrie cinématographique (SODIC) regroupait une cinquantaine de sociétés québécoises de production cinématographique.

La Direction de l'Europe de l'Ouest, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et neuf entreprises québécoises ont participé à la grande foire Alimentaria 90 de Barcelone (Espagne). Les kiosques québécois constituaient la présence la plus importante au sein du pavillon canadien. Tous les participants, principalement ceux du secteur des pêches, ont confirmé leur présence pour la prochaine exposition de 1992. De plus, plusieurs projets ont été mis de l'avant dans le cadre de la Commission Québec-Catalogne. Ils touchent les secteurs de l'énergie, de l'environnement et de l'agriculture.

De nombreuses missions industrielles et commerciales ont été organisées sur le territoire de la Délégation générale du Québec en Belgique dans les secteurs des industries chimiques, de l'informatique, de l'électronique, des techniques du bâtiment et des nouvelles technologies. Dans le cadre de l'entente de coopération avec la Région wallonne, la Direction a accueilli plusieurs missions d'entreprises et d'organismes qui souhaitaient établir des échanges dans le domaine des transferts de technologie. De son côté, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie a réalisé trois missions de prospection d'investissements sur le territoire du Benelux. Dix-sept dossiers d'aide à l'exportation ont été approuvés dans ces pays. Les domaines couverts sont ceux de l'agro-alimentaire, de l'électronique, des services-conseils, des produits nettoyants, du caoutchouc et du textile. Des missions d'acheteurs ont également été accueillies dans le secteur de la peinture, du bois et des articles d'hygiène reliés au textile.

4.2.1.4 Affaires culturelles, sociales et institutionnelles

Les programmes reliés aux ententes de coopération avec la Communauté française de Belgique, la Région wallonne et la Communauté flamande ont permis à plus de 200 chercheurs, spécialistes et artistes québécois de participer à différents stages ou missions en Belgique. Et quelque 350 projets ont été réalisés dans le cadre des programmes d'échanges de jeunes de l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles.

Les échanges culturels et institutionnels avec la Grande-Bretagne ont connu une nette progression. La Délégation générale du Québec à Londres a été associée à la plupart d'entre eux et elle fut le maître d'oeuvre d'un bon nombre. Signalons entre autres la présentation des *Belles-Soeurs* de Michel Tremblay et d'un Festival du film québécois lors du Mayfest de Glasgow, la tenue d'un colloque sur la gestion des affaires culturelles en Écosse et au Québec et la participation de deux groupes québécois au Festival de jazz de Glasgow. À Londres, la Délégation a participé à la présentation du film *Jésus de Montréal* au London Film Festival, de la pièce *The Real World* de Michel Tremblay au Soho Poly Theatre et au lancement de son livre *Making Room*, à la présentation de la pièce *Being at home with Claude* de René-Daniel Dubois mettant en vedette le comédien Lothaire Bluteau. Cette dernière pièce a été présentée pendant un mois dans un théâtre du West End, une première pour une oeuvre québécoise, et Lothaire Bluteau a connu un succès éclatant. Mentionnons finalement la venue des Ballets Jazz de Montréal au Sadler's Wells Theatre.

De plus, le délégué général et le conseiller politique ont participé à titre de conférencier à neuf conférences, colloques ou séminaires d'associations d'études canadiennes dont trois portaient sur des thèmes québécois. La Délégation a également organisé deux tournées de conférences, l'une dans des universités scandinaves et l'autre dans les universités britanniques, pour des professeurs québécois de sciences politiques et de littérature. Elle a aussi poursuivi les échanges de moniteurs de français avec le Central Bureau.

En avril 1989, des représentants de dix maisons d'édition québécoises ont participé à la Foire internationale du livre pour la jeunesse de Bologne, en Italie. Des journées Canada-Québec se sont aussi déroulées lors des célébrations du 9e centenaire de l'Université de Bologne. Plusieurs conférenciers québécois y ont pris la parole et un protocole d'accord a été signé entre cette université et celles de Laval, de Montréal et l'Université du Québec à Montréal. Enfin, le livre *Gabrielle Roy, de l'engagement au désengagement* de Mme Novella Novelli, de l'Université de Rome, a été lancé à la Délégation du Québec en Italie.

En juin, le Québec a accueilli des responsables du Centre universitaire de Lulea, en Suède, et une mission d'experts sur le SIDA à l'été. Vingt professeurs suédois de français langue seconde ont effectué un stage chez nous.

4.2.1.5 Orientations pour 1990-1991

La Direction de l'Europe de l'Ouest mettra l'accent sur le développement des transferts technologiques, des investissements et des exportations tout en intensifiant la coopération culturelle, notamment avec la Grande-Bretagne et les pays du Benelux. Elle poursuivra également son travail de coordination au sein du groupe interministériel chargé d'évaluer les conséquences du marché unique européen et accentuera ses relations avec les institutions de la Communauté européenne et du Conseil de l'Europe. Enfin, elle participera aux travaux préparatoires à la signature d'un accord technologique entre le Canada et la Communauté européenne.

4.2.2 Europe du Centre, Europe de l'Est et URSS

À la suite des changements politiques et économiques qui ont touché les pays de cette région, le Québec a modifié son approche devant l'émergence de cette « nouvelle Europe sans frontières ». Il a multiplié ses efforts de rapprochement et réalisé diverses activités d'exploration et de promotion dans les secteurs politique, économique et culturel.

4.2.2.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales

En janvier, le premier ministre Bourassa et le ministre des Affaires internationales ont effectué une mission de prospection d'investissements à Berlin qui a permis de nouer des relations importantes avec des représentants politiques et économiques.

En février, ils ont pour la première fois visité la Hongrie et signé un mémoire d'entente de collaboration avec le gouvernement hongrois. Les gens d'affaires qui les accompagnaient ont signé plusieurs accords commerciaux et industriels : un transfert de technologie dans le secteur des instruments médicaux, une entente de collaboration en R & D dans le domaine de la médecine et de l'instrumentation vétérinaires, un « joint-venture » pour la modernisation d'une usine de transformation du bois, une vente de papier journal, ainsi qu'une entente sur la réalisation de travaux relatifs au contrôle et au mesurage du gaz. Ce dernier accord permet à une société québécoise de participer à un projet pilote pour convertir au gaz naturel une flotte de véhicules de la Société gazière de Budapest.

En mai 1989, le ministre délégué aux Forêts s'est rendu en république fédérale d'Allemagne en mission de prospection d'investissements pour rencontrer une société allemande qui possède d'importants investissements au Québec.

Par ailleurs, le secrétaire d'État aux Relations économiques de la Pologne est venu au Québec, en janvier, participer à un séminaire de promotion économique de son pays. Il a eu un entretien exploratoire avec le ministre des Affaires internationales pour identifier différentes avenues de collaboration et il a invité ce dernier à se rendre en Pologne au cours de l'année 1990.

En février, le premier ministre de la Tchécoslovaquie a effectué une visite au Québec et signé avec son homologue québécois une entente créant un comité de travail mixte chargé de mettre sur pied des programmes de coopération.

Ce même mois, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de la Hongrie a rencontré M. Bourassa et discuté de la réalisation d'activités communes.

En mars, c'était au tour du premier ministre de la Pologne de venir à Montréal discuter d'avenues potentielles de collaboration avec le Québec. Il a profité de sa rencontre avec le premier ministre Bourassa pour l'inviter officiellement à se rendre en Pologne en 1990.

Enfin, en mai, le gouvernement du Québec a remis une somme de 50 000 $ à la Croix-Rouge internationale comme aide humanitaire à la Roumanie. La moitié de cette somme provenait du ministère des Affaires internationales.

4.2.2.2 Affaires économiques

Une mission commerciale multisectorielle, dirigée par le sous-ministre adjoint à l'Agriculture, aux Pêcheries et à l'Alimentation, a participé à la foire annuelle de Leipzig (RDA) en septembre 1989. Par la suite, elle s'est rendue en Pologne et en Hongrie où elle a signé un premier « joint-venture » manufacturier avec des partenaires de la Russie et de la Hongrie.

Par ailleurs, la Direction de l'Europe du Centre, de l'Europe de l'Est et de l'URSS a organisé plusieurs activités de promotion économique sur le territoire qu'elle couvre. Ainsi, en mai, six firmes québécoises du secteur des produits et sous-produits du bois ont participé à l'exposition Interzum de Pologne et six autres du secteur de la science et de la technologie ont assisté, en juin, à la foire de Hanovre. En octobre, deux entreprises ont effectué une mission de promotion d'échanges en biotechnologie en république fédérale d'Allemagne. Six compagnies ont participé, en décembre, à un séminaire de promotion du savoir-faire québécois en matière d'informatique qui s'inscrivait dans le cadre d'une entente de coopération Québec-Bavière et qui a été réalisé conjointement avec les ministères bavarois de l'Économie et du Transport. En mars, une mission commerciale, formée de six sociétés informatiques québécoises, s'est rendue en Bavière prospecter le marché allemand. Enfin, cinq compagnies du Québec ont réalisé une mission de prospection des marchés suisse et allemand dans le domaine de la gestion de l'information et de la géomatique.

Plusieurs missions en provenance des pays de cette région sont également venues au Québec. Leurs intérêts étaient centrés sur la gestion de l'énergie, la lutte contre les incendies de forêt, l'environnement et l'agriculture.

De son côté, la Délégation du Québec à Düsseldorf a apporté un support technique à 24 missions individuelles, a aidé la promotion de 35 sociétés québécoises lors d'expositions de groupe ou individuelles et a assisté des ministères et des firmes du Québec dans des travaux de recherche industrielle, commerciale ou d'investissement.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires internationales

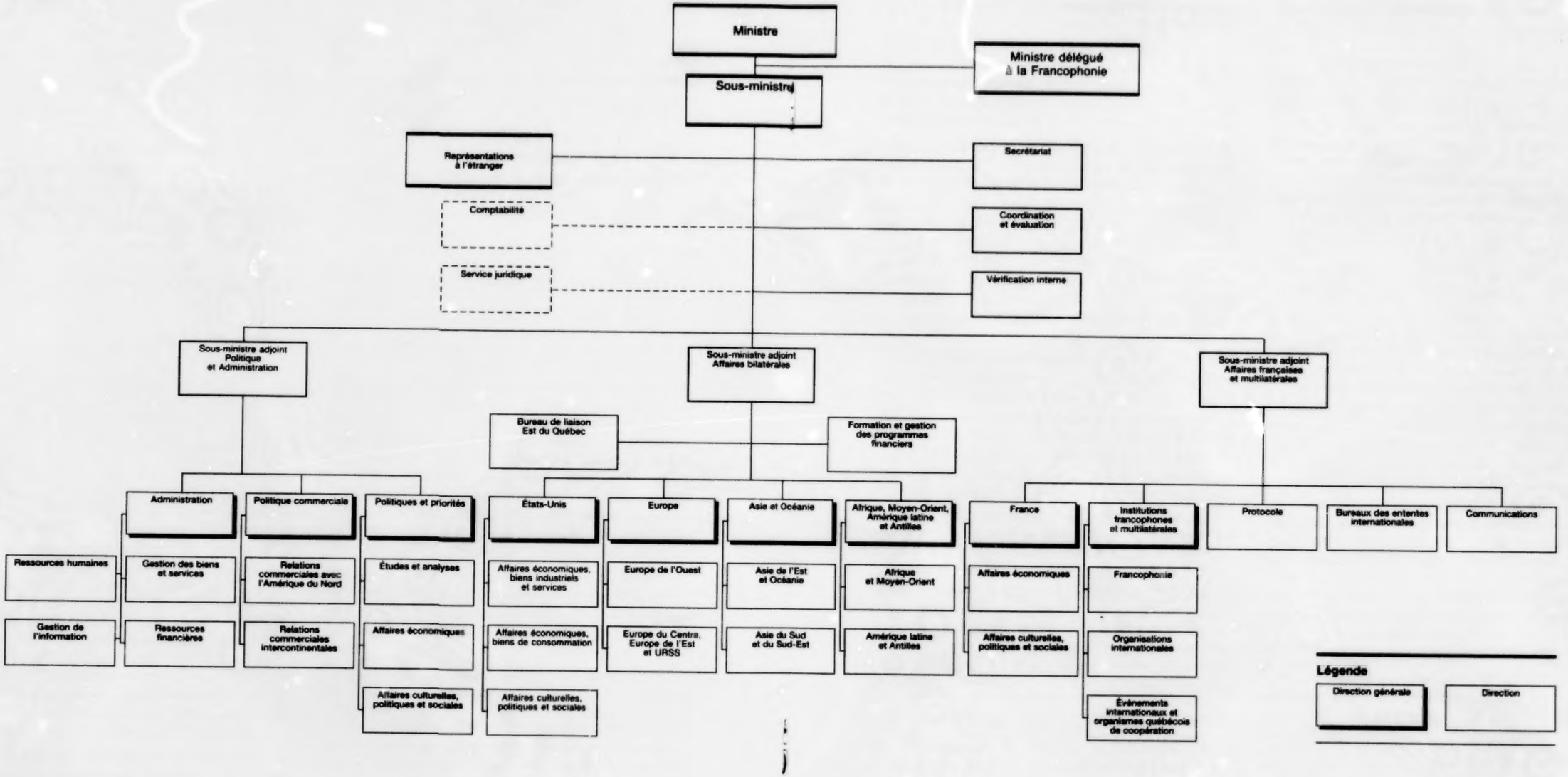

31 mars 1990

Enfin, la Direction a rencontré quelque 80 entreprises à l'occasion d'*Export-Action'89* et reçu 39 demandes d'aide financière dans le cadre du programme *APEX*; 14 de ces demandes ont été accueillies favorablement.

4.2.2.3 Affaires culturelles, sociales et institutionnelles

La Direction a porté une attention particulière à ce secteur, notamment à l'intérieur d'ententes de coopération récemment conclues. Par exemple, dans le cadre de la coopération Québec-RSFSR, mentionnons la présentation de l'exposition *Toundra-Taiga* à Québec, à Moscou et à Leningrad; la participation russe au Festival de folklore de Drummondville et au Festival *Juste pour Rire* de Montréal; la présence russe — une première — au 28e Concours international de sculpture sur neige du Carnaval de Québec; le stage de formation d'un journaliste de l'agence *Novosti* au journal *Le Soleil*.

La Direction a également accueilli deux journalistes des quotidiens allemands *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et *Die Welt*, fourni un support technique et financier à l'Association des professeurs de français et au Centre d'étude de Trèves et accordé une aide à l'Institut Goethe lors des préparatifs d'*Environnement 2000*.

4.2.2.4 Orientations pour 1990-1991

L'an prochain, la Direction de l'Europe du Centre, de l'Europe de l'Est et de l'URSS portera une attention spéciale à l'évolution du contexte politique, économique et social des pays de cette région. Les efforts seront axés vers la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et, naturellement, vers l'URSS compte tenu de l'importance de ce pays et des ententes qui le lient au Québec. Les activités de promotion retenues doubleront en nombre celles réalisées en 1989-1990.

4.3 Asie et Océanie

4.3.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales

Les missions ministérielles ont représenté l'élément majeur de promotion de nos relations en Asie.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Pierre MacDonald, a visité Hong Kong, Séoul et Tokyo. Cette mission avait comme objectif principal d'assurer le suivi de dossiers concernant des investissements dans les secteurs de l'aérospatiale, des pièces automobiles et de la biotechnologie.

Le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, a effectué une visite à Tokyo auprès d'institutions financières japonaises. Il a notamment refinancé des emprunts auprès de la société Meiji Mutual Life Insurance Co.

Le président de la Communauté urbaine de Montréal et douze industriels ont effectué une mission au Japon, en Corée et à Hong Kong dans le but de promouvoir la région métropolitaine de Montréal comme lieu d'investissements et de destination touristique.

Le conseiller de la ville de Montréal, M. John Gardiner, a visité Hiroshima, du 5 au 9 août, à l'occasion de la Conférence des maires pour la paix.

Par ailleurs, le Québec a reçu la visite du ministre de la Science, de la Technologie et de l'Énergie de la Thaïlande, M. Prachuab, et du ministre responsable des dossiers énergie, commerce, tourisme et investissements au Bureau du premier ministre, M. Korn. Ces missions ont permis de faire le point sur plusieurs dossiers dont celui de la construction du métro de Bangkok.

M. Mohibullah Shah, responsable des affaires économiques au sein du Bureau du premier ministre du Pakistan, est venu à Montréal à l'occasion d'une conférence sur le renouveau économique de ce pays. Le thème de l'énergie a dominé cette visite.

Enfin, une délégation de six parlementaires indonésiens dirigée par le vice-président de la Chambre des représentants, M. R. Soekardi, a séjourné au Québec pour se familiariser avec les institutions québécoises et prendre contact avec nos grands groupes industriels.

4.3.2 Affaires économiques

Les activités économiques conduites en Asie et en Océanie avec le concours des délégations de Tokyo, de Hong Kong, et du Bureau de Singapour ont favorisé essentiellement l'expansion des marchés, la prospection des investissements et les échanges technologiques.

4.3.2.1 Expansion des marchés

Le Ministère a favorisé la participation de 104 sociétés québécoises à 11 missions commerciales et 2 expositions en Asie et Océanie. De plus, 45 firmes québécoises ont bénéficié du programme *APEX* pour faire de la promotion dans la région, tandis que 35 entreprises d'Asie et d'Océanie ont visité le Québec lors d'activités gérées par le Ministère.

Des entreprises du secteur des bois francs et des composantes ont fait une première percée sur le marché japonais et douze autres ont représenté le secteur agro-alimentaire québécois à l'exposition *FOODEX* à Osaka.

À Hong Kong, une mission du secteur des équipements aéroportuaires a exploré les possibilités offertes par le projet du nouvel aéroport et deux autres ont visité la Corée et Taiwan à la recherche de débouchés pour des produits pharmaceutiques, des appareils de mesure et des projets d'infrastructure.

Des sociétés des secteurs des ressources naturelles, de l'éducation et de la technologie ont visité l'Indonésie et les Philippines pour faire connaître nos compétences.

La Thaïlande, la Malaisie et Singapour ont accueilli des entreprises oeuvrant dans les secteurs de la défense, des télécommunications, de la santé, de l'environnement et de l'alimentation. De leur côté, l'Inde et le Pakistan recevaient des firmes spécialisées en électronique, en télécommunications et en énergie venues promouvoir les technologies québécoises.

En outre, une collaboration avec le gouvernement du Canada a permis à dix sociétés de participer au Asian Aerospace Show de Singapour, tandis que 155 entreprises ont été sensibilisées aux occasions d'affaires à Hong Kong et à Taiwan lors de deux séminaires de promotion.

Par ailleurs, la participation de la firme d'actuaires-conseils Sobeco et de la Régie des rentes du Québec à la réorganisation et à la modernisation des régimes de retraite et d'assurance de l'Indonésie a permis une percée unique du Québec dans ce secteur.

Six missions économiques regroupant 62 sociétés de pays de l'Asie et de l'Océanie sont venues au Québec explorer les possibilités de coopération industrielle ou commerciale. Elles comprenaient 12 entreprises du secteur aéronautique en provenance de Taiwan, 4 du secteur des équipements de télécommunication de la Nouvelle-Zélande, 12 de l'Australie en quête de technologies de fabrication, 7 de Hong Kong à la recherche d'équipements aéroportuaires, 12 de la Bombay Chamber of Commerce intéressées par les secteurs de la biotechnologie et de l'instrumentation et 15 du Pakistan venues au Québec à l'occasion de la conférence sur le renouveau économique de ce pays.

4.3.2.2 Prospection d'investissements

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (MICT), la Société générale de financement (SGF) et l'Office d'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal ont poursuivi leurs activités de prospection d'investissements dans la région, ce qui a donné lieu à l'ouverture de 45 nouveaux dossiers. Le MICT a ainsi rencontré 43 sociétés au Japon, en Corée et à Hong Kong tandis que la SGF faisait de même avec 12 sociétés japonaises intéressées à investir au Québec.

Le Ministère a accueilli trois missions japonaises venues évaluer les conditions d'investissement au Québec. Il s'agit du Comité de développement économique de Chubu-Nagoya, de la Federation of Yokohama Industrial Associations et, surtout de l'importante mission MITI-Keindaren. Le rapport de cette dernière évalue favorablement le Québec comme lieu d'investissement. Treize sociétés de Hong Kong ont également visité le Québec dans le même but.

Enfin, la décision des firmes nippones Kobe Steel et Marubeni Corp. de participer au financement de l'aluminerie Alouette à Sept-Îles et celle de la société Bozo Research Center du Japon d'investir 12 millions de dollars pour implanter un laboratoire de recherche pharmaceutique à Montréal sont également dignes de mention.

4.3.2.3 Échanges technologiques

Hydro-Québec a effectué une mission auprès des sociétés japonaises Tokyo Electric Power Co., Hokkaido Electric Power Co. et le Japan Energy Conservation Center pour discuter des technologies d'économie de l'énergie. Le Fonds québécois de récupération technologique s'est également rendu au Japon évaluer les technologies de recyclage des résidus domestiques, tandis que la firme CPCS Technologies ltée effectuait une mission visant à favoriser le maillage de centres de recherche japonais et québécois.

L'Université du Québec à Rimouski a décroché, pour sa part, le contrat de gestion de la portion indonésienne du programme de formation de la SEAMO portant sur la foresterie, les technologies agroalimentaires et halieutiques, ainsi que les biotechnologies.

4.3.3 Affaires culturelles, sociales et institutionnelles

Le Ministère est devenu le maître d'oeuvre d'un projet financé par l'Agence canadienne de développement international en Asie du Sud-Est. Ce projet porte sur l'établissement d'une agence régionale de financement et d'aide-conseil à la PME dans le nord-est de la Thaïlande. Le Ministère aidera le ministère thaïlandais de la Promotion industrielle à mettre en place cette agence en coordonnant l'apport des spécialistes québécois.

Il a également poursuivi, pour une troisième année, son aide à la Fondation Asie-Pacifique, un témoignage de l'importance qu'il attache au rôle que joue le bureau de cet organisme à Montréal.

Pour sa part, la Délégation du Québec à Tokyo a assuré une participation japonaise aux stages d'immersion de français à l'Université Laval, a collaboré à la visite au Québec de sept professeurs d'université, de trois groupes d'enseignants et de deux

associations féminines en éducation des préfectures de Toyama, d'Ibarak et de Yamagachi. Elle a aussi facilité le séjour au Japon de deux chercheurs de l'Université Laval et de quatre artistes : Fabienne Thibault, Diane Dufresne, Monique Mercier et Carole Simard-Laflamme. Elle a également contribué au Concours de mode international de Gifu et à la remise de bonsaïs au Jardin botanique de Montréal, tout en maintenant ses activités de promotion touristique.

La Délégation du Québec à Hong Kong, quant à elle, a collaboré à la réalisation et à la diffusion de cinq émissions d'affaires publiques sur le Québec par un réseau de télévision de Hong Kong, ce qui a favorisé la promotion du Québec auprès d'un auditoire d'environ 100 millions de personnes à Hong Kong et dans les provinces du sud de la Chine.

En Chine, les événements de la place Tiananmen ont mis un frein aux nouvelles activités socioculturelles. L'entente MESS-MAI avec la Commission d'État à l'éducation a toutefois continué à favoriser la présence de boursiers chinois dans nos universités et celle de huit boursiers québécois en Chine.

Un universitaire québécois a bénéficié d'une bourse d'études en Corée et un étudiant coréen a poursuivi ses études en vertu d'une entente entre le Québec et son pays. Le Ministère a aidé M^me^ Lucille Chung, pianiste québécoise d'origine coréenne, à participer à titre d'artiste invitée au concert donné par l'Orchestre symphonique de Montréal à Séoul.

Huit professeurs de français langue seconde d'Australie et de Nouvelle-Zélande ont participé à un stage d'été à l'Université Laval pour parfaire leurs connaissances du français et de la société québécoise.

Une délégation du Department of Technical and Economic Cooperation de Thaïlande, dirigée par le secrétaire permanent adjoint du Bureau du premier ministre, a séjourné au Québec dans le but d'étudier le fonctionnement de nos universités et des ententes qu'elles ont établies avec l'étranger. Elle a obtenu du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science trois bourses d'excellence pour des étudiants thaïlandais au niveau de la maîtrise et du doctorat.

Le directeur du Centre des études françaises de l'Université J. Nehru à New Delhi a effectué une tournée des universités québécoises en vue d'établir un programme de cours et de conférences en Inde pour des professeurs québécois.

4.4 Afrique, Moyen-Orient, Amérique latine et Antilles

4.4.1 Afrique et Moyen-Orient

4.4.1.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales

En juin, le ministre des Affaires culturelles du Maroc a effectué une visite officielle au Québec. Il a signé une entente de coopération culturelle avec la vice-première ministre et ministre des Affaires culturelles, M^me^ Lise Bacon, afin d'officialiser une coopération engagée deux ans plus tôt par la signature d'un procès-verbal. En juillet, à Alger, M^me^ Bacon signait elle aussi une entente de coopération culturelle avec le ministre de l'Information et de la Culture de l'Algérie.

Le ministre délégué auprès du président et chargé de l'Environnement du Sénégal est venu au Québec en août. Plusieurs ambassadeurs, consuls et représentants des pays africains en poste à Ottawa ont également visité le Québec dans le but de promouvoir la coopération et les échanges.

De son côté, le nouveau représentant du Québec en Côte-d'Ivoire s'est vu confier des responsabilités en matière économique, culturelle et éducative. Il a pour mandat, entre autres, d'établir des relations avec les institutions internationales de financement comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque ouest-africaine de développement. C'est un élargissement de son mandat qui, à l'origine, touchait les seuls domaines de l'éducation et de l'enseignement supérieur.

En mai, le Ministère a été invité à participer, à Yaoundé, à la Commission mixte Canada-Cameroun.

4.4.1.2 Affaires économiques

Plusieurs missions commerciales ont été effectuées pour appuyer des entreprises québécoises désireuses de pénétrer les marchés d'Afrique. Des représentants des secteurs des mines, du transport, des télécommunications et des produits pharmaceutiques se sont rendus au Zaïre et au Cameroun, en novembre et en décembre. Cinq entreprises spécialisées en énergie, en transport, en communications, en protection souterraine, en génie et en construction ont visité le Kenya et le Zimbabwe en novembre. En mars, six autres fir-

mes des domaines de l'agro-alimentaire, de la foresterie, du génie et de la gestion ont exploré les marchés malgaches et mauriciens. Enfin, une trentaine d'entreprises québécoises ont participé au Forum francophone des affaires de Dakar, en mai. Le Ministère avait prêté une personne-ressource pour aider à l'organisation de cet événement.

De plus, le Ministère a secondé financièrement les initiatives de gens d'affaires qui ont accru leurs relations économiques avec le Maroc, spécialement dans les secteurs de l'environnement et de l'informatique appliquée à la gestion.

Au Moyen-Orient, des activités de promotion ont été réalisées en Arabie Saoudite, au Koweït, dans les Émirats arabes unis, en Égypte et à Oman dans le but d'accroître notre part de marché sur ce territoire. Le Ministère s'est impliqué dans deux missions commerciales multisectorielles, a participé à une foire agricole et à une mission de prospection et de représentation avec le Conseil d'affaires canado-arabe. Il a reçu également un nombre croissant de demandes d'assistance financière.

En Afrique de l'Est, la Direction Afrique et Moyen-Orient est le maître d'oeuvre de trois importants projets financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Au Rwanda, le projet consiste à aider la Direction générale des forêts du ministère de l'Agriculture à implanter les structures de base pour une saine gestion forestière et à former dix-sept boursiers rwandais en techniques forestières et en foresterie. Des ententes ont été conclues pour obtenir la collaboration de personnes-ressources au ministère québécois de l'Énergie et des Ressources et à la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval.

Au Zaïre, un second projet concerne un appui institutionnel au Département des travaux publics et de l'aménagement du territoire en vue d'élaborer le schéma régional d'aménagement du Kivu. Une entente a été signée avec l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) qui s'est engagé à fournir le personnel nécessaire. De plus, deux bourses d'excellence permettent à des étudiants zaïrois de 2e cycle de venir au Québec parfaire leurs connaissances en aménagement du territoire et trois stages de formation sont prévus pour les chargés d'études. Un dernier projet a comme objectifs d'améliorer la capacité de gestion du Département de l'agriculture du Zaïre et de soutenir la relance de la production et de la santé animales dans le nord du pays. Le Ministère assure le soutien administratif et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation fournit les ressources humaines et assure le soutien technique.

Deux projets conjoints avec l'ACDI sont actuellement en cours au Sénégal et en Tunisie. Ils répondent à des besoins concrets des populations qui sont associées à leur gestion et à leur réalisation.

4.4.1.3 Affaires culturelles, sociales et institutionnelles

La présence québécoise en Afrique a été assurée par la diffusion de produits culturels; plusieurs programmes ont appuyé les démarches commerciales et économiques d'entreprises du Québec. Vu la diversité géographique de l'Afrique, les efforts ont d'abord porté sur les pays du Maghreb.

Le développement des études québécoises dans trois universités africaines (Yaoundé, Abidjan et Casablanca) a permis de faire la promotion du livre québécois. En outre, des distributeurs marocains et algériens ont demandé de transiger avec des producteurs et distributeurs du Québec.

Le Ministère a également favorisé la participation d'artisans et la vente de produits québécois à la Foire internationale de l'artisanat de Casablanca en juin, la tournée d'un chanteur québécois et la participation d'une artiste graveure au Festival d'Assilah. De plus, un expert québécois a conseillé les autorités marocaines sur la planification des bâtiments et l'organisation de la future Bibliothèque nationale du Maroc.

Dans le secteur de l'éducation et de la formation, l'Afrique est le principal bénéficiaire des programmes de bourses du Québec. Un pas significatif a été fait pour lier ces bourses aux programmes de développement qui font appel au savoir-faire québécois. Ainsi, les bourses d'excellence offertes à six pays l'ont été en fonction de projets ou de secteurs dans lesquels la présence québécoise est déjà assurée.

La coopération institutionnelle a connu des développements intéressants et certaines institutions ont pu obtenir une participation à des projets de l'ACDI. L'Université du Québec à Trois-Rivières s'est vu confier la deuxième phase de la formation à distance en gestion scolaire des chefs d'établissement aux Seychelles et un projet similaire en Côte-d'Ivoire pour l'Institut pédagogique national d'enseignement technique et professionnel. Un fonctionnaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science est d'ailleurs affecté à cet institut pour deux ans. L'Université Laval est engagée dans un projet pour former des travailleurs sociaux au Sénégal et l'Université du Québec à Hull s'occupe d'un projet d'informatisation de l'Université du Bénin.

Enfin, la Direction Afrique et Moyen-Orient recevait, en août, dix-huit représentants de quinze pays africains inscrits à un cours de formation offert par le Centre du commerce international CNUCED/GATT.

4.4.2 Amérique latine et Antilles

4.4.2.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales

L'événement majeur de l'année a été la mission du ministre des Affaires internationales au Brésil et en Argentine. M. Gobeil était accompagné de huit représentants d'entreprises québécoises. Au Brésil, il s'est entretenu avec le ministre de la Science et de la Technologie, le sous-ministre des Relations extérieures et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Aéronautique et du Secrétariat spécial de l'informatique. Il a également rencontré un groupe d'industriels de l'État de São Paulo, le président de EMBRAER, une importante entreprise de construction d'avions, des représentants de l'Association de l'informatique et le président de la Fédération des industriels de São Paulo.

En Argentine, le ministre Gobeil s'est entretenu avec ses homologues des Affaires extérieures et des Mines. Il a aussi donné le coup d'envoi à un investissement majeur en exploration minière d'un groupe québécois. Sa rencontre avec le gouverneur de San Juan a été l'occasion d'annoncer l'octroi à des Québécois d'un contrat portant sur des études de faisabilité d'un harnachement important du Rio San Juan. Enfin, M. Gobeil a rendu visite au maire de Cordoba et l'a assuré de l'appui du Québec pour instaurer un projet de géomatique dans sa ville.

En septembre, le secrétaire à la Santé de l'État de Goias (Brésil) était accueilli au Québec. Il a discuté avec des hauts fonctionnaires du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et les responsables de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal de l'implantation chez lui d'un programme de maîtrise en administration de la santé.

La ministre responsable de la Fonction publique et du Trésor mexicain est également venue au Québec en septembre. Elle a eu des entretiens avec des responsables du Conseil du Trésor et de l'Office des ressources humaines du Québec.

En octobre, le ministre colombien de l'Éducation nationale s'est entretenu avec le ministre Claude Ryan d'une collaboration dans les domaines de la formation professionnelle et technique et de l'informatisation de l'enseignement.

Enfin, en novembre, le secrétaire de la Santé de l'État du Rio Grande do Norto (Brésil) effectuait une mission au Québec. Il a rencontré des responsables du programme de maîtrise en administration de la santé de l'Université de Montréal et discuté avec des hauts fonctionnaires du MSSS des fonctions de budgétisation et de contrôle des dépenses dans l'administration publique.

4.4.2.2 Affaires économiques

Douze industriels brésiliens des domaines du meuble et des équipements sont venus prendre connaissance de la production québécoise et des occasions d'affaires. Des hommes d'affaires brésiliens sont également venus faire l'acquisition d'animaux et d'équipement agricole. Du côté québécois, deux industriels ont profité du programme d'aide à l'exportation pour pénétrer le marché brésilien dans les domaines de la vente d'animaux vivants et du matériel de télécommunications. Enfin, à l'occasion d'une mission commerciale, deux secteurs d'exportation sont apparus prometteurs pour le Québec : l'enseignement à distance et l'expertise en gaz naturel.

En décembre, une mission de six entreprises québécoises du secteur de l'énergie a séjourné au Mexique à l'occasion de l'exposition *Ingeniería 89*. Elle a permis la signature de contrats, la conclusion d'accords industriels et l'organisation d'un séminaire sur les besoins énergétiques mexicains. Par ailleurs, des spécialistes et des universitaires québécois ont dirigé plusieurs séminaires concernant notamment la réforme pédagogique et la continentalisation des économies. Enfin, plusieurs entreprises des secteurs des produits de transformation (alimentation, tissus, équipements divers) et de la vente d'animaux vivants ont bénéficié des programmes d'aide à l'exportation.

Six entreprises agro-alimentaires ont participé à une mission commerciale en Colombie, à l'occasion de la foire internationale *Agro-Expo*. Elles ont réalisé des ventes d'animaux et discuté de projets en coparticipation. Par ailleurs, le Ministère a aidé la mise en place d'un séchoir à bois modèle dans la région de Buenaventura et a soutenu le développement d'une coopération dans les secteurs de l'agro-alimentaire, du bâtiment et de l'informatique.

En Équateur, des projets concernant la géomatique municipale ont été élaborés et les moyens de les réaliser sont à l'étude.

Au cours de l'année, la Délégation du Québec à Caracas a organisé deux colloques, l'un sur l'industrie forestière, l'autre sur la protection contre les incendies de forêt. En septembre, une mission du ministère de l'Environnement et des Ressources renouvelables du Venezuela est venue au Québec signer une entente de coopération touchant la protection de l'environnement, la gestion des grands fleuves et la foresterie. En janvier, l'Association Holstein du Venezuela accueillait une mission de coopération québécoise et les autorités gouvernementales vénézuéliennes étudient actuellement leurs recommandations.

Trois missions commerciales regroupant 22 entreprises ont visité la Jamaïque, les Bahamas, Cuba, la Martinique, la Guadeloupe et les îles Cayman. Elles ont identifié la construction, l'agro-alimentaire et le tourisme comme les principaux secteurs d'exportation de biens et services. Enfin, en terme de coopération économique, l'accent a été mis sur le volet entrepreneurship en Jamaïque et forestier à Cuba.

4.4.2.3 Affaires culturelles, sociales et institutionnelles

Le Brésil, qui effectue présentement une réforme majeure de son système de santé, a accueilli cinq experts québécois et nous a envoyé plusieurs spécialistes pour des stages d'un an. Comme par les années passées, sept professeurs du Québec ont été invités à donner des séminaires sur différents thèmes : la planification énergétique, la didactique des mathématiques, la littérature, la didactique des sciences et le génie mécanique. Sept professeurs brésiliens ont fait de même dans des institutions québécoises. La Confédération latino-américaine des coopératives d'épargne et de crédit (COLAC) a offert une bourse à deux de ses hauts fonctionnaires afin de compléter une maîtrise à l'Institut de recherche sur les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS). D'autre part, la sculpture québécoise a été l'un des pôles d'attraction de la Biennale de São Paulo.

Des artistes du Québec ont participé à plusieurs événements au Mexique : le Festival international Cervantino, le Festival de poésie latino-américaine, la Semaine de la littérature francophone, le colloque des professeurs de français du Mexique, la Conférence internationale des auteurs d'arts plastiques et la Rencontre internationale de prose. La tenue de Semaines du Québec à Monterrey et à Acapulco, et la participation de soixante étudiants mexicains aux cours de français de l'Association québécoise des écoles de français (AQEF) sont également à souligner.

La coopération en éducation avec la Colombie s'est accrue grâce à l'utilisation maximale des différents programmes de bourses offerts à ce pays. Plus de 70 étudiants colombiens ont poursuivi des études avancées au Québec.

Au Venezuela, des festivals réputés ont fait une place au cinéma, à la danse, à la musique et à la chanson du Québec. De son côté, la Délégation du Québec à Caracas a relancé avec les responsables vénézuéliens de l'éducation le programme de bourses d'exemption de droits de scolarité qui était inopérant depuis deux ans.

Plusieurs demandes d'assistance technique et financière nous sont parvenues des Antilles, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. Haïti bénéficie cette année de vingt bourses d'exemption de droits de scolarité et de deux bourses de formation médicale spécialisée.

Enfin, pour une douzième année, un stage à l'intention des professeurs de français latino-américains s'est déroulé à l'Université Laval. Quarante-trois professeurs y étaient inscrits. De plus, un réseau de distribution de documentation a été établi avec 22 associations de professeurs de français et plus de 120 professeurs qui ont effectué des stages au Québec au cours des dernières années.

4.5 France

Au cours de l'exercice financier 1989-1990, la Direction générale France a orienté ses actions pour donner suite aux volontés exprimées par les premiers ministres français et québécois, lors de leurs rencontres annuelles. En outre, au chapitre de la coopération, un effort a été fait pour réviser les mécanismes existants, ce qui répondait à des voeux exprimés de part et d'autre lors de la Commission permanente de coopération franco-québécoise de 1989. Enfin, à la suite de la visite à Paris du ministre des Affaires internationales en janvier 1990, une vaste réflexion a été amorcée avec la partie française en vue d'actions conjointes dans des secteurs stratégiques.

4.5.1 Missions ministérielles et relations intergouvernementales

Diverses missions ministérielles ont eu lieu tant du côté français que québécois. C'est ainsi que le Québec a accueilli le ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer, M. Michel Delebarre (2 au 4 avril 1989); le ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, M. Claude Evin (7 au 9 juin 1989); la secrétaire d'État chargée des Droits des femmes, M^me^ Michèle André (13 au 15 juin 1989); le secrétaire d'État chargé de l'Économie sociale, M. Tony Dreyfus (12 octobre 1989); le secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, M. Roger Bambuck (2 et 3 août 1989 et 20 au 22 novembre 1989); le ministre délégué chargé du Tourisme, M. Olivier Stirn (1^er^ au 3 décembre 1989); le ministre délégué chargé de la Francophonie, M. Alain Decaux (2 au 4 décembre 1989); la ministre déléguée chargée de la Communication, M^me^ Catherine Tasca (15 au 18 mars 1990).

Se sont également rendus en France en mission officielle le ministre des Communications, M. Robert Dutil (20 au 23 avril 1989); la vice-première ministre, ministre des Affaires culturelles et ministre de l'Environnement, M^me^ Lise Bacon (15 au 23 mai 1989); le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Pierre MacDonald (11 au 21 juin 1989); la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M^me^ Monique Gagnon-Tremblay

(11 au 16 novembre 1989); le ministre du Tourisme, M. André Vallerand (3 au 9 décembre 1989 et 5 au 8 mars 1990), le ministre des Affaires internationales, M. John Ciaccia (24 au 26 janvier 1990).

Il faut également souligner la visite du président de la Mission du bicentenaire de la Révolution française, M. Jean-Marie Jeanneney (14 et 15 décembre 1989) venu remercier le Québec des manifestations organisées lors de cet important événement, et la visite du cardinal de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger (11 et 12 juillet 1989). Du côté québécois, la visite en France du chef de l'Opposition, M. Jacques Parizeau (juin 1989) et celle de l'archevêque de Québec, Mgr Louis-Albert Vachon, sont également dignes de mention.

Pour la prochaine année, la Direction générale France, de concert avec la Délégation générale du Québec à Paris, entend profiter de la visite au Québec du premier ministre français pour concrétiser la volonté exprimée par MM. Rocard et Bourassa en janvier 1989 d'assurer un partenariat dans un certain nombre de secteurs stratégiques. Le 25e anniversaire de la coopération franco-québécoise sera également souligné par les principaux acteurs de cette coopération.

4.5.2 Affaires économiques

Le développement des relations économiques franco-québécoises a continué sur sa lancée des dernières années. Au chapitre des investissements, 14 sociétés françaises ont décidé de s'installer au Québec et plusieurs firmes québécoises se sont implantées en France suivant l'exemple d'Alcan, de Seagram et de Cascades. Par exemple, Bombardier a acheté ANF Industrie, le numéro deux dans le matériel de transport ferroviaire; le groupe Totec s'est impliqué dans la distribution d'équipements dentaires et occupe maintenant le deuxième rang sur le marché français; la Caisse de dépôt et de placement du Québec a injecté des fonds dans Siparex, une importante société de capital de risque.

L'importance des liens entre les entreprises s'exprime également par le biais des nombreux accords industriels. Trente-six accords — 13 dans le sens Québec-France et 23 dans le sens France-Québec — ont été conclus au cours de l'année et, dans un contexte de globalisation des marchés, ils favorisent le maintien et le développement de la compétitivité des entreprises québécoises.

Sur le plan commercial, la France constitue le quatrième partenaire du Québec, après les États-Unis, le Royaume-Uni et les Pays-Bas. La progression des dernières années s'est poursuivie avec des exportations vers la France en hausse de 19,9 %. Dans ce contexte, quelque 50 ententes de distribution ont été signées par des sociétés québécoises. Ce résultat a fait de la France l'un des fers de lance de notre pénétration du marché européen en 1989-1990.

Afin d'appuyer les entreprises québécoises dans leurs démarches, des moyens particuliers ont été mis en place. Dans le cadre de la Commission permanente franco-québécoise, la Direction des affaires économiques gère le programme *Soutien au développement économique* qui identifie les occasions de coopération industrielle. Les bénéficiaires en sont les industriels, les ministères sectoriels et certaines associations régionales. Plus de 40 Québécois ont participé à des missions au cours de la dernière année.

Le programme *ACTIM-MAIQ* encourage la signature d'accords industriels entre les entreprises françaises et québécoises. Financé et géré conjointement, il défraie le coût de missions de courte durée. Soixante-treize industriels québécois ont participé à 39 missions en France et 59 industriels français à 34 missions au Québec. Ce programme connaît un taux de réussite intéressant. À ce jour, 4 créations de filiales, 4 formations de sociétés mixtes et 8 accords de coopération sont déjà dénombrés.

Le programme *Recherche industrielle et innovation technologique* (CRIQ-ANVAR) est aussi géré dans le cadre de la Commission permanente franco-québécoise, mais ses budgets proviennent du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Il soutient des recherches conjointes entre partenaires français et québécois pour des projets commerciaux à court ou à moyen terme.

Le Groupe franco-québécois de coopération économique et la Commission mixte ACTIM-MAIQ sont d'autres organismes de coopération, mais ils n'ont pas tenu de réunion au cours de l'année.

Par ailleurs, le programme *APEX* a répondu à 78 demandes d'assistance financière d'entreprises québécoises intéressées par le marché français. Le programme *Acheteurs étrangers* a favorisé la venue de 6 acheteurs français.

En plus des participations individuelles d'entreprises québécoises à des foires et expositions, le Ministère a organisé des missions de groupe pour assister à des événements importants. Ainsi, 14 entreprises ont participé au Salon aéronautique Le Bourget; 6 au Salon international d'informatique, télématique, communication, organisation de bureau et bureautique (SICOB); et 5 autres au Salon international des techniques et énergies du futur (SITEF) à Toulouse. Ces entreprises ont réalisé des ventes de plus de 106 millions de dollars.

Le travail du Service économique de la Délégation générale du Québec à Paris illustre bien l'importance croissante des relations économiques franco-

québécoises. Le nombre de visites, de missions et de participations à des expositions en France a augmenté d'environ 35 % en 1989-1990. La Délégation générale a accueilli plus de 400 gens d'affaires du Québec, accordé quelque 80 consultations par mois et les 7 « Mardis d'affaires » ont attiré une moyenne de 110 personnes à chaque occasion.

Les priorités pour la prochaine année demeurent le développement des relations industrielles et la prospection d'investissements. Des secteurs prioritaires ont été retenus: l'aéronautique et l'aérospatiale, les plastiques et les matériaux composites, l'informatique, la robotique et l'électronique, les produits de la transformation du bois et l'environnement.

4.5.3 Affaires culturelles, sociales et institutionnelles

Plus de 1 000 missions et stages, gérés conjointement par la Direction générale France et la Délégation générale du Québec à Paris, ont permis de poursuivre ou de mettre en oeuvre des projets de recherche scientifique, de signer des ententes, de publier des ouvrages à caractère international, de tenir des colloques et des conférences. À cela s'ajoutent de nombreux projets de coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, des communications, de la langue française, ainsi que dans les secteurs techniques et institutionnels.

Sur le plan de la recherche scientifique, qui correspond à 60 % des activités de la coopération franco-québécoise, de nombreux projets conjoints ont été mis en oeuvre dans le cadre de quatre programmes majeurs, soit la recherche universitaire, l'enseignement technologique supérieur, la recherche médicale et la recherche en biotechnologie. Dans le secteur universitaire, 61 projets de recherche ont permis à 220 professeurs et à 102 étudiants québécois et français de se familiariser avec des méthodes et des techniques de recherche différentes ou nouvelles. Le programme *Enseignement technologique supérieur* est orienté vers la recherche appliquée et il associe les centres spécialisés des collèges d'enseignement général et professionnel, les instituts universitaires français de technologie et les entreprises des deux communautés. Il a engendré 13 projets — impliquant 38 professeurs et 10 étudiants — axés sur l'automatisation de la production, les matériaux composites et les biotechnologies. Dans le domaine de la recherche médicale, une quinzaine de projets ont été acceptés, notamment en biologie moléculaire et en cancérologie. En biotechnologie, neuf projets ont permis d'améliorer la compétence du personnel scientifique, le développement des biosciences et des bio-industries; ils ont démontré des possibilités de retombées industrielles dans divers secteurs dont l'agro-alimentaire, la cosmétologie, la foresterie et la pharmacie. La Société pour l'exploitation de la recherche internationale en biotechnologies a été créée avec le mandat de participer à la commercialisation des recherches et de s'assurer une part des droits de propriété pour les travaux réalisés au sein du programme.

De plus, plusieurs ententes ont été signées. Une entente en matière d'immigration favorise l'établissement à titre permanent ou temporaire, aux fins d'emploi au Québec, de ressortissants français ou étrangers résidant régulièrement en France; elle prévoit le jumelage de l'Office français des migrations internationales au ministère québécois des Communautés culturelles et de l'Immigration. Une entente entre le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie a comme but de réaliser une analyse macro-économique des évolutions de consommation d'énergie en fonction des changements économiques, techniques et sociaux. Une autre entre la Société québécoise d'exploitation de la recherche internationale en biotechnologie et l'Association française pour les relations internationales en biotechnologie touche la valorisation industrielle et commerciale des résultats de la recherche franco-québécoise en biotechnologie. Plusieurs autres concernent l'échange de matériel didactique, de logiciels pédagogiques et de banques de données, sans parler des nombreux accords de collaboration entre les centres de recherche universitaires.

Au chapitre des colloques et des conférences, peuvent être retenus le colloque organisé conjointement par l'École nationale d'administration publique (ENAP) et l'Institut international d'administration publique (IIAP) sur la gestion des accidents écologiques, le Colloque international sur le SIDA, les États généraux de la culture scientifique et le 1er Congrès francophone sur la robotique pédagogique.

La coopération franco-québécoise a également permis la publication de revues scientifiques, d'ouvrages en coédition, de rapports et de communications diverses. La publication de dix numéros de la *Revue Médecine-Sciences* et de quatre numéros de la *Revue internationale des sciences de l'eau* est à noter.

Dans le secteur de l'éducation primaire et secondaire, la coopération a été axée sur les stratégies d'adaptation et de développement du système éducatif, le développement pédagogique et les technologies nouvelles, et l'adaptation des formations techniques et professionnelles. De plus, des projets touchant la formation permanente et professionnelle ont porté sur les politiques de formation, la reconversion des travailleurs et les nouvelles stratégies d'élaboration de programmes de formation de moniteurs en éducation des adultes. Enfin, 1989-1990 a vu le début d'un nouveau programme qui permet à des diplômés universitaires québécois d'effectuer un stage dans les entreprises françaises.

Dans le domaine culturel, la participation d'une centaine d'artistes québécois aux plus importantes manifestations culturelles en France ainsi que l'attribution de prix littéraires importants justifient les investissements consentis par le Ministère. L'objectif visé est d'assurer la promotion d'une image dynamique du Québec ainsi que des retombées économiques appréciables dans la communauté artistique du Québec.

Dans ce contexte, la participation du Québec au Salon du livre de Paris et l'augmentation des ventes de livres québécois en France depuis 1987 sont à souligner. De même, la participation au Printemps de Bourges, aux Francofolies de La Rochelle, au Festival de théâtre d'Avignon contribue activement à la promotion du spectacle et du disque québécois. Pour ce qui est des arts plastiques, les Services culturels de la Délégation ont tenu six expositions d'artistes québécois dans leurs locaux et ont permis à d'autres d'exposer dans des galeries et musées français. Enfin, le programme de promotion du cinéma s'est poursuivi. Il a permis la présence de réalisateurs à un vingtaine de festivals de cinéma en France et invité des critiques français aux Rendez-vous du cinéma québécois. Les Services culturels ont organisé plus de 200 projections publiques et privées et collaboré à la sortie de films québécois (*Les aventuriers du timbre perdu, Jésus de Montréal, La guêpe,* etc.) dans les salles françaises.

Dans le domaine des communications, l'année a été marquée par la réalisation de coproductions cinématographiques, la vente d'émissions de télévision et le début d'un programme axé sur les technologies de l'information. Le Groupe de travail tripartite sur les exportations télévisuelles, qui réunit des représentants de la France, du Canada et du Québec, a poursuivi ses travaux visant à accroître les échanges dans ce secteur prioritaire de l'audiovisuel. Finalement, les négociations ont été intensifiées avec le gouvernement français afin d'ouvrir le marché français aux films doublés au Québec. Un décret gouvernemental, adopté le 23 février 1990, prévoit l'accessibilité au marché français de films québécois ou canadiens doublés au Canada.

Afin de favoriser la promotion de la langue française et ses applications à l'industrie, le Ministère a maintenu son aide au Centre de recherche informatique de Montréal pour la mise au point de la maquette *Multiquest*, un système d'interrogation de bases de données en langue naturelle, encouragé les activités de francisation des entreprises et contribué à la production d'un prototype pour l'accentuation des textes. Enfin, des travaux conjoints se sont poursuivis concernant la mise au point des produits terminologiques, la formation à la terminologie et la concertation touchant les politiques et les législations linguistiques.

En ce qui concerne la coopération technique et institutionnelle, plusieurs domaines ont connu des retombées importantes dans des secteurs prioritaires pour le Québec. Ainsi, en foresterie, une plus grande concertation a permis d'élaborer une programmation trisannuelle qui concordera mieux avec les priorités des deux parties. Une vingtaine de missions axées sur la physiologie végétale, la production de plants forestiers, la récolte et la transformation du bois de petites dimensions, l'augmentation de la culture *in vitro* d'essences forestières et la fabrication de polymères sont à noter.

Plusieurs secteurs ont fait l'objet d'échanges de savoir-faire dans le domaine agro-alimentaire et piscicole, notamment la protection de l'environnement, les productions végétales, dont la normalisation et la structuration de l'agriculture biologique, les sciences vétérinaires et le génie rural. Pour ce qui est des pêcheries, la coopération s'est concentrée sur l'aquaculture et le développement de produits à base de poissons et de fruits de mer.

Au chapitre de l'environnement, déclaré prioritaire par les premiers ministres Bourassa et Rocard en janvier 1989, la coopération dans la lutte contre la pollution atmosphérique a donné lieu à des transferts de technologies portant sur les réseaux nationaux de mesure de polluants dans l'air. Le programme quinquennal de coopération sur les déchets s'est poursuivi avec des projets d'échanges touchant la récupération et le recyclage des ordures ménagères, l'enfouissement des déchets dangereux, le compostage et la création d'entreprises dans ce secteur. Quant à la pollution industrielle, elle fera l'objet de projets précis en 1990 qui associeront les municipalités et les entreprises.

Dans le domaine des transports, des transferts de technologies ont été réalisés dans le secteur des infrastructures routières et des échanges d'expertises ont porté sur la formation professionnelle et la télématique, le transport par autocar et les méthodes françaises d'enquêtes approfondies sur les accidents. Au plan de la recherche, une collaboration a été amorcée pour développer de nouveaux mélanges bitumineux résistant à l'orniérage et adaptés aux climats nordiques.

Dans le cadre de l'adaptation des économies aux changements technologiques, des échanges ont porté sur l'harmonisation des lois du travail, l'intégration au marché du travail, la création d'emplois et la mise en oeuvre de politiques locales d'emploi impliquant des partenaires sociaux.

Associés de près à la coopération franco-québécoise, trois organismes jouent un rôle complémentaire primordial : le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, les associations Québec-France et France-Québec et l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Le premier demeure un

partenaire actif, notamment pour le développement des études québécoises dans les établissements universitaires français et les échanges d'étudiants. Les associations Québec-France regroupent 19 associations régionales et 2 500 membres qui travaillent à la diffusion de la France au Québec, tandis que les associations France-Québec rassemblent 59 associations régionales et 6 000 membres qui contribuent à faire connaître et aimer le Québec aux Français; leurs programmes ont permis à 338 Québécois et à 349 Français de participer à des échanges. Enfin, une évaluation des programmes et des structures de l'Office franco-québécois pour la jeunesse a permis de confirmer ses trois principes de base : l'accessibilité aux échanges pour les jeunes de toutes les classes de la société, le caractère formateur de ces échanges et l'appui à l'initiative. Le volume des échanges s'est maintenu cette année : 2 500 jeunes ont participé à des stages en France et au Québec.

En 1990-1991, les activités de la Direction seront axées sur la recherche scientifique de pointe, la promotion du français langue scientifique, les transferts de technologies, l'association de partenaires industriels aux projets de coopération technique, la promotion des industries culturelles et l'augmentation des coproductions.

4.6 Institutions francophones

La conscience de la solidarité qui lie les peuples francophones a inspiré, depuis 25 ans, la création de plusieurs organisations ou associations internationales. Ainsi, sont nées successivement la Conférence des ministres de l'Éducation nationale des États d'expression française (CONFEMEN) en 1960, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) en 1961, l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) en 1968, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES) et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) en 1969, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en 1970.

Cette communauté a connu un développement important avec la mise sur pied des Sommets des chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Un premier Sommet s'est tenu à Paris du 17 au 19 février 1986, un deuxième à Québec du 2 au 4 septembre 1987, et le dernier à Dakar du 24 au 26 mai 1989.

La Direction de la francophonie a la responsabilité particulière de l'ensemble des relations du Québec avec les institutions gouvernementales et non gouvernementales francophones internationales. Elle compte sur l'appui d'un conseiller à la francophonie au sein de la Délégation générale du Québec en France et détache un conseiller auprès de la CONFEMEN à Dakar.

4.6.1 Événements majeurs

Le 11 octobre 1989, le premier ministre a nommé M. Guy Rivard au titre de ministre délégué à la Francophonie.

En octobre également, la CONFEMEN a tenu à Québec un séminaire sur les indicateurs de performance des systèmes scolaires à l'intention de quelque 25 secrétaires généraux (sous-ministres) de l'Éducation d'Afrique et d'Europe. Les stagiaires ont été reçus par le ministre Claude Ryan.

L'Université de Montréal a accueilli, du 20 au 23 novembre 1989, un groupe d'experts du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la France dans le cadre d'un projet sur un guide technique et pédagogique pour encadrer la pratique sportive en Afrique. Le secrétaire général de la CONFEJES, M. Antoine Ndiaye, a participé à cette session de travail et rencontré le ministre Rivard.

L'ACCT a tenu son conseil d'administration à Québec, les 29 et 30 novembre et le 1er décembre, sous la présidence du ministre Rivard.

Le secrétaire général de la CONFEMEN a effectué une visite officielle à Québec et à Montréal en décembre et rencontré les ministres Rivard et Ryan.

Enfin, dans le cadre des activités de l'École internationale de Bordeaux, l'Université Laval a collaboré à l'organisation d'un séminaire sur le thème *Informatique et éducation*. Plus de vingt participants venant de 14 pays francophones y ont participé du 18 au 29 septembre.

4.6.2 Sommets francophones

L'année 1989 a été marquée par le suivi des projets de coopération décidés par le Sommet de Québec et par la mise en oeuvre des résolutions du Sommet de Dakar.

Lors de ses interventions à ce dernier Sommet, le premier ministre du Québec a présenté un résumé des résultats obtenus depuis le Sommet de Québec et énoncé les principes de l'action du Québec au sein de la communauté francophone, soit le renforcement de l'ACCT, le resserrement de la programmation autour de projets majeurs et le développement du partenariat avec l'entreprise privée. À la séance de clôture, il a mis l'accent sur la crédibilité de la communauté francophone, qui a atteint sa maturité avec ce Sommet. Il a également souligné le geste de la France à l'égard de la dette des pays en développement, l'introduction de deux nouveaux thèmes majeurs — l'environnement, et l'éducation et la formation — et l'adoption d'une résolution sur l'avenir des institutions francophones qui fait de l'ACCT le pivot central de la coopération multilatérale francophone.

Par ailleurs, le Québec a reconduit sa contribution annuelle de 2 millions de dollars au fonds multilatéral commun et ajouté une somme de 800 000 $ par an pour des projets comme la création d'une revue sur l'environnement et la rédaction de manuels scolaires à l'intention des pays du Sud. Il a également augmenté sa contribution à l'AUPELF pour ses projets de coopération regroupés sous le titre d'Université des réseaux d'expression française (UREF). Enfin, il a insisté pour que le Sommet reconnaisse la nécessité pour la communauté francophone d'établir des liens avec le Commonwealth.

Le Québec a été choisi pour faire partie du Comité international du suivi du Sommet de Dakar.

Au Québec même, la Direction de la francophonie coordonne l'ensemble de la collaboration ministérielle aux suivis des Sommets francophones et joue le rôle de correspondant national auprès des instances internationales. Sur un plan plus concret, le Québec s'est engagé, avec la participation des ministères sectoriels concernés, dans la réalisation de projets dans chacun des réseaux de coopération.

4.6.2.1 Réseau de l'agriculture et de l'environnement

Le Québec est intervenu dans trois dossiers concernant l'agriculture. D'abord, il a délégué un haut fonctionnaire au sein de l'équipe responsable de l'implantation de Centres régionaux d'enseignement spécialisé agricole (CRESA). De plus, la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval a été choisie pour mettre sur pied un tel centre en Côte-d'Ivoire, en collaboration avec le Centre ivoirien de recherche économique et sociale.

Le Québec a aussi établi un périmètre maraîcher communautaire au village d'Aledjo-Koura, au Bénin, de concert avec le Centre panafricain de formation en coopération de Cotonou. Enfin, une mission québécoise a préparé avec des représentants tunisiens les documents administratifs et juridiques nécessaires à la création en Tunisie d'un bureau de services conseils, dit centre multiressources.

Au chapitre de l'environnement, retenu comme une priorité par le Sommet de Dakar, le Québec a participé aux travaux préparatoires à la tenue d'une conférence des ministres de l'Environnement des pays francophones. De plus, un comité de planification, coprésidé par le juge Jules Deschênes, président de la Société royale du Canada, et M. David Johnston, principal de l'Université McGill, a travaillé depuis septembre 1989 à la création d'une revue scientifique internationale bilingue sur l'environnement. Un premier numéro doit paraître à la fin de 1990.

4.6.2.2 Réseau de l'énergie

Le Gouvernement a contribué au fonctionnement et aux programmes de l'Institut de l'énergie de la francophonie dont le siège social est situé à Québec. Des centres de recherche et des entreprises privées du Québec ont également participé aux programmes de cet institut créé lors du Sommet de Paris à l'initiative du Québec et dont le mandat couvre les 43 pays de la francophonie.

4.6.2.3 Réseau de l'information scientifique et du développement technologique

Un fonctionnaire du ministère québécois des Communications a été détaché auprès de l'École internationale de Bordeaux pour développer des programmes informatiques. De plus, des institutions québécoises ont participé activement au développement de la Banque d'information des États francophones (BIEF), un projet instauré par le gouvernement canadien.

4.6.2.4 Réseau des industries de la langue

Des centres de recherche privés et publics du Québec ont eu la maîtrise d'oeuvre de huit projets de recherche. Un observatoire des industries de la langue a été créé au Québec; son secrétariat est situé à l'Office de la langue française.

4.6.2.5 Réseau de la culture et de la communication (volet Culture)

Le Québec a continué d'appuyer le projet de création d'un marché commun des biens culturels. Il a privilégié les secteurs touchant le développement de la production, la commercialisation et la diffusion des biens culturels. En outre, il a pris part à différentes activités dont l'édition et la diffusion dans les pays du Sud d'oeuvres littéraires francophones et la mise sur pied de centres de lecture et d'animation culturelle en milieu africain.

Par ailleurs, deux Québécois ont fait partie du Comité des experts chargé de l'organisation de la Conférence des ministres de la Culture des pays ayant en commun l'usage du français qui se tiendra à Liège (Belgique), les 5 et 6 novembre 1990. Ce comité déposera, en avril prochain, un rapport qui fera l'objet d'une consultation auprès des pays et gouvernements membres de l'ACCT. Le secrétaire général de l'Institut québécois du cinéma a rédigé pour ce comité un document relatif à l'établissement d'une politique du cinéma dans la francophonie.

4.6.2.6 Réseau de la culture et de la communication (volet Communication)

Les ministres responsables de TV5 se sont réunis à Bruxelles, le 21 avril 1989, pour examiner les possibilités de développement du réseau en Afrique, dans les Caraïbes, aux États-Unis, en France et dans le reste du Canada. En novembre, lors d'une seconde réunion à Paris, ils ont décidé de maintenir et d'améliorer ce réseau de télévision francophone. Par la suite, le Canada et le Québec ont créé un groupe d'étude pour faire le bilan de TV5 et proposer des orientations pour son avenir. Son rapport devrait être disponible vers la fin de 1990.

En attente d'un statut, l'Agence de télécommunications de la francophonie (ATF) a connu une année de stagnation. Le Québec a toutefois proposé à l'ACCT un projet pour permettre à l'ATF d'entreprendre ses activités au plus tôt. Il a également participé au programme de développement de la radio rurale dans les pays du Sud en fournissant son savoir-faire technique au Viêt-nam et au Burkina Faso.

Le Québec a également participé aux travaux du Comité provisoire élargi de direction du Consortium international francophone de la formation à distance (CIFFAD). Il a favorisé avec le concours de la Téléuniversité du Québec deux projets, l'un sur la formation des formateurs à distance et l'autre sur la formation en gestion de la santé. En attendant que le CIFFAD obtienne son statut de rattachement à l'ACCT, le Québec a contribué à son fonctionnement en mettant à la disposition de l'ACCT un coordonnateur du programme CIFFAD pendant quelques mois.

Le Sommet de Dakar a approuvé la création d'un nouveau secteur d'intervention, l'éducation/formation, et retenu trois principaux volets d'activités : l'enseignement du français, la formation du personnel de l'éducation et la production de matériel didactique. Le Québec a souscrit rapidement aux orientations arrêtées à Dakar et fourni une cotisation spéciale de 250 000 $ en vue de la production dans les pays du Sud de manuels scolaires et d'autres matériels didactiques pour leur usage. Déjà, deux projets sont en préparation avec les éditions *Littérature de l'oreille* de Montréal et l'Université de Montréal (Projet C.A.F.É.). Le Ministère a également effectué des démarches auprès de la Banque mondiale et de l'UNESCO concernant un projet en édition scolaire en Côte-d'Ivoire.

Enfin, le Québec a appuyé les efforts de la CONFEMEN pour obtenir du Comité international du suivi la mise en oeuvre de certains projets retenus à Dakar.

4.6.2.7 Projets hors-réseaux

Au Sommet de Québec, le président du Liban avait lancé un appel d'urgence à la communauté francophone. Le premier ministre Bourassa avait pris l'initiative de créer un fonds d'urgence destiné à fournir une assistance technique et à acheter de l'équipement médical et de laboratoires universitaires. Des projets concrets ont été identifiés cette année et ils seront mis en oeuvre prochainement.

De son côté, le premier ministre du Canada avait annoncé, au Sommet de Paris, la création du *Programme de bourses de la francophonie*. La gestion de ce programme a été confiée au Service québécois d'accueil des étudiants étrangers du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Deux cent soixante-deux boursiers sont inscrits actuellement dans les établissements universitaires du Québec.

La première édition des Jeux de la francophonie s'est tenue au Maroc du 8 au 22 juillet 1989. Leur originalité se révèle dans l'importance du volet culturel associé aux compétitions sportives traditionnelles. Au total, 117 jeunes Québécois, athlètes et artistes, y ont participé. Le prochain rendez-vous a été fixé en 1993, en France. Le Comité international des Jeux de la francophonie (CIJF) a renouvelé le mandat de M. André Tétrault, cadre de la fonction publique du Québec, comme secrétaire exécutif.

Le Sommet de Dakar a connu l'institutionnalisation de trois organismes à caractère privé qui ont comme but de développer les échanges commerciaux et technologiques dans l'espace économique francophone. Les milieux d'affaires québécois ont participé activement à leur création. Il s'agit du Forum francophone des affaires dont le Bureau international et le Secrétariat exécutif ont leur siège à Montréal, de la Fédération internationale des jeunes dirigeants d'entreprises francophones et de l'Union internationale des Parcs de la francophonie.

4.6.3 Agence de coopération culturelle et technique (ACCT)

L'Agence de coopération culturelle et technique regroupe trente-deux États membres, sept États associés et deux Gouvernements participants[1]; elle « a pour fin essentielle l'affirmation et le développement entre ses membres d'une coopération multilatérale ».

[1] Trente-deux États membres : Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Canada, République centrafricaine, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Dominique, France, Gabon, Guinée, Guinée équatoriale, Haïti, Liban, Luxembourg, Mali, Madagascar, Île Maurice, Monaco, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Viêt-Nam, Zaïre.

Sept États associés : Cameroun, Égypte, Guinée-Bissau, Laos, Maroc, Mauritanie, Sainte-Lucie.

Deux Gouvernements participants : Nouveau-Brunswick, Québec.

Lors des Sommets francophones de Paris et de Québec, il fut demandé à l'Agence d'effectuer les changements nécessaires dans ses structures et sa programmation afin qu'elle devienne éventuellement le secrétariat exécutif des programmes de coopération retenus lors de ces conférences.

Le Conseil d'administration s'est réuni à Québec les 29 et 30 novembre et le 1er décembre 1989. La délégation québécoise était présidée par le ministre délégué à la Francophonie, M. Guy Rivard. Le Québec a aussi assisté à la réunion du Bureau élargi de la Conférence générale en octobre. Enfin, il a participé à la Conférence générale qui s'est réunie à Ottawa les 3, 4 et 5 décembre et qui a élu comme secrétaire général M. Jean-Louis Roy, ancien délégué général du Québec à Paris.

Le Québec participe à un certain nombre de programmes de coopération mis en oeuvre par l'Agence. On peut énumérer, parmi les actions les plus importantes au cours de la dernière année :

— la participation de Québécois à des stages organisés par l'École internationale de Bordeaux à l'intention de cadres des pays membres;

— la contribution de l'ACCT au Festival d'été international de Québec, qui assure la participation de près de 40 artistes de pays francophones de l'hémisphère Sud;

— la participation d'un expert québécois à la conception du projet d'implantation d'un réseau de centres publics de lecture et d'animation culturelle en zone rurale africaine et les services d'une personne-ressource à titre de coordonnatrice du projet au Bénin et au Sénégal;

— la participation active d'experts québécois à des missions d'étude et d'assistance technique.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec apporte une aide financière au *Programme spécial de développement* (PSD), créé en 1977 sous l'autorité de l'ACCT, destiné à répondre aux demandes qui ne s'inscrivent pas dans le cadre des programmes réguliers de l'Agence. Le PSD fait appel régulièrement à des ressources québécoises et plusieurs stagiaires des pays membres viennent se perfectionner dans des institutions québécoises.

Le Québec est aussi engagé dans des activités liées à l'ACCT par le biais d'organismes intermédiaires, tels le Conseil international des radiotélévisions d'expression française (CIRTEF) et le Conseil international de recherche et d'étude linguistique fondamentale et appliquée (CIRELFA).

4.6.4 Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française (CONFEJES)

Créée en 1969, la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française a pour but de favoriser la concertation et la coopération multilatérales entre les institutions responsables de ces deux secteurs dans les pays francophones. Le Québec participe depuis les débuts aux travaux de la CONFEJES, qui regroupe 30 États et Gouvernements[2].

La CONFEJES a tenu à Bangui (République centrafricaine), en février 1990, sa XXe session annuelle. Elle a examiné les grands axes de sa programmation et défini les projets à mettre en oeuvre au cours de l'année. Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Gaston Blackburn, dirigeait la délégation québécoise.

Le Québec a contribué activement, en ressources humaines et financières, à la programmation de la CONFEJES qui compte une cinquantaine de projets. Des organismes québécois sont particulièrement engagés dans trois projets : l'introduction de l'éducation physique et sportive dans les programmes scolaires africains, au niveau primaire; l'élaboration d'un guide pédagogique pour l'encadrement de la pratique sportive en Afrique; l'animation et l'encadrement technique du programme *Entrepreneuriat-jeunesse*, une sorte d'incubateur de petites entreprises adapté à la réalité africaine.

4.6.5 Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant en commun l'usage du français (CONFEMEN)

La Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant en commun l'usage du français, créée en 1960 sous le nom de Conférence des ministres de l'Éducation nationale des États d'expression française, tient ses assises annuelles dans l'un des 30 États membres. Le Québec a adhéré à la CONFEMEN en 1968. La Conférence dispose d'un Secrétariat général à Dakar (Sénégal) et le Québec y détache depuis 1982 un conseiller aux programmes et à l'information.

---

[2] Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, France, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Île Maurice, Mauritanie, Niger, Québec, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo et Zaïre.

La 41e session ordinaire a eu lieu à Paris (France) du 2 au 6 avril 1989. Le Québec était représenté par une délégation dirigée par le député de Sauvé à l'Assemblée nationale, M. Marcel Parent.

En 1989-1990, le Québec a été l'hôte d'un séminaire organisé sous l'autorité de la CONFEMEN et qui portait sur les indicateurs de performance des établissements scolaires.

Par ailleurs, des experts québécois ont participé à des activités portant sur les besoins langagiers (France); le français dans l'enseignement technique (Togo); le perfectionnement de formateurs de chefs d'établissements scolaires (Togo); la formation de rédacteurs de manuels scolaires (Côte-d'Ivoire); l'harmonisation des programmes de mathématiques et la rédaction d'un manuel de mathématiques (Côte-d'Ivoire).

4.6.6 Conférence des ministres de la Justice de la francophonie

Une Conférence des ministres de la Justice des pays ayant en commun l'usage du français a eu lieu en janvier 1989. Au cours de l'exercice financier 1989-1990, le Québec a participé à une réunion d'experts visant à jeter les bases d'une coopération juridique et judiciaire à l'échelle de la francophonie. La partie québécoise a proposé trois axes de coopération : l'établissement d'un réseau international francophone d'informations juridiques; la mise en réseau du potentiel de formation et de recyclage en matière d'administration de la justice; une entente multilatérale d'entraide judiciaire dans l'espace juridique francophone.

4.6.7 Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES)

Le CAMES a comme premier objectif de favoriser les échanges et la solidarité universitaires entre les États membres. Il réunit quinze pays africains et bénéficie du concours de quatre gouvernements amis contributeurs, soit la France, la Belgique, le Canada et le Québec.

Le Québec contribue au budget de fonctionnement du Secrétariat du Conseil situé à Ouagadougou (Burkina Faso) en plus de collaborer à sa programmation. Il a participé au programme annuel du CAMES par l'envoi de deux professeurs de droit à titre de membres du jury international du concours d'agrégation de droit et de science économique, qui a eu lieu à Ouagadougou, du 25 novembre au 11 décembre 1989. Le Québec a également reçu le secrétaire général du CAMES, du 25 au 30 juin 1989. Ce dernier est venu rencontrer ses homologues de la CREPUQ, des responsables du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et les autorités universitaires du Québec.

4.6.8 Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF)

L'AUPELF a son siège social à Montréal depuis sa création en 1961. Le Ministère y détache un fonctionnaire, contribue à son budget de fonctionnement et subventionne ses programmes de coopération par le biais du Fonds international de coopération universitaire (FICU) et l'Université des réseaux d'expression française (UREF). Des discussions sont en cours pour définir des moyens d'accroître la participation des universités québécoises à ses programmes de coopération multilatérale.

4.6.9 Associations diverses

La francophonie se caractérise par le dynamisme de son mouvement d'associations, qui, depuis l'avènement des Sommets francophones, se développe très rapidement. Le Ministère appuie ce mouvement dans la mesure où les associations concernées ont un caractère international. Il privilégie celles dont le siège social est au Québec et celles à l'intérieur desquelles des Québécois jouent un rôle prépondérant.

Malgré ses ressources financières limitées, le Ministère oriente son aide vers la réalisation d'activités internationales qui s'inscrivent dans le cadre des priorités adoptées par les chefs d'État lors des Sommets francophones. C'est ainsi qu'en 1988-1989, il a aidé l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES), la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et l'Association internationale des maires francophones (AIMF). Par ailleurs, il a collaboré de façon particulière à la tenue des activités de l'Association internationale francophone des aînés (AIFA).

4.7 Organisations internationales

Au cours des dernières années, les organisations internationales gouvernementales (OIG) et non gouvernementales (OING) ont pris une importance croissante en tant qu'acteurs de la vie internationale. Cette évolution traduit bien l'interdépendance accrue entre les sociétés et la nécessité de travailler en commun à la recherche de solutions aux grands problèmes de notre époque, tels la protection de l'environnement, le développement technologique et ses conséquences socio-économiques. Le Québec participe pleinement, dans les champs de ses responsabilités, aux activités multilatérales de ces organisations dont les travaux entraînent des retombées profitables à son développement. À cet effet, le Ministère a joué un rôle de premier plan dans la coordination et la mise en oeuvre de l'action québécoise auprès de ces organisations internationales.

4.7.1 Événements marquants

Deux événements ont marqué l'année 1989-1990: l'adoption d'une politique gouvernementale favorisant l'implantation des OING au Québec et l'ouverture à Québec du Bureau de liaison de l'UNESCO pour le Canada.

La décision de favoriser l'implantation d'OING au Québec est le résultat d'un vaste effort de concertation mené par le Ministère et impliquant une quinzaine de ministères et d'organismes publics ainsi que plusieurs villes. De telles implantations ont des retombées économiques importantes et contribuent à l'ouverture du Québec sur le monde, comme en témoigne la présence à Montréal de l'Association internationale du transport aérien (IATA) et de la Société internationale de télécommunications aériennes (SITA). La politique adoptée par le Gouvernement accorde des avantages fiscaux, des conditions d'accueil et de séjour aux employés étrangers des OING et des conditions de fonctionnement intéressantes aux organisations. Selon plusieurs observateurs, cette politique fait du Québec un lieu privilégié pour l'établissement d'associations et d'institutions internationales.

Le gouvernement du Québec et l'UNESCO ont signé une entente de siège qui régit les conditions d'implantation et de fonctionnement du nouveau Bureau de liaison de cet organisme pour le Canada. Situé dans la ville de Québec, ce Bureau a été inauguré le 18 septembre 1989 par le ministre des Affaires internationales, M. Paul Gobeil, et le directeur général adjoint de l'UNESCO, M. Chanan Lal Sharma. Il a le mandat de diffuser l'information sur les activités de l'UNESCO et de servir de liaison avec les instances gouvernementales canadiennes. La création de ce Bureau concrétise la volonté du Québec de développer la vocation internationale de sa capitale.

Le Gouvernement a également eu des entretiens avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) concernant la conclusion d'une première entente de siège régissant les conditions de fonctionnement de l'Organisation et les conditions de séjour de ses employés à Montréal. L'OACI est la seule agence spécialisée de l'ONU à disposer d'un siège central au Canada. Cette entente devrait lui permettre de continuer son développement à Montréal et de poursuivre sa mission en matière d'aviation civile au service de la communauté internationale.

Enfin, le Ministère a participé activement aux travaux de la Société du Centre de conférences internationales de Montréal (SCCIM), qui rassemble les principaux intervenants gouvernementaux et privés de la région de Montréal. Cette société a le mandat d'effectuer les études préparatoires à la création d'un complexe immobilier à Montréal qui regrouperait les bureaux de l'OACI, des OING et un Centre de conférences internationales semblable à celui d'autres grandes villes à travers le monde.

4.7.2 Institutions financières internationales : Banque mondiale, PNUD, OCDE

Le Ministère a poursuivi ses démarches auprès de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, une institution de la Banque mondiale, afin de faire connaître les biens et services québécois à ce principal bailleur de fonds des pays moins développés. Ces démarches ont permis, entre autres, à trois fonctionnaires québécois d'être détachés auprès de la Direction Afrique de la Banque et de faire la promotion du savoir-faire québécois dans le secteur de la santé. Tout au long de l'année, la Banque mondiale a accru son recours aux services de consultants québécois.

La Direction des organisations internationales a également effectué la promotion de biens et services québécois auprès du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Département de la coopération technique pour le développement des Nations Unies. Un séminaire à cet effet a été tenu à Montréal, en septembre 89, à l'occasion du *Mois de l'exportation*. La Direction a de plus organisé plusieurs rencontres entre des représentants de l'ONU et des milieux d'affaires québécois.

Enfin, deux ententes ont été conclues entre le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et les universités Laval et de Montréal concernant la formation de spécialistes africains en matière de santé communautaire et de planning familial.

4.7.3 Activités diverses

Le Ministère a aidé de nombreux organismes publics à participer aux travaux de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), lieu de concertation privilégié des gouvernements des pays les plus développés. En octobre, l'OCDE a tenu à Québec la réunion finale du groupe de travail sur les assurances et la sécurité routière afin de souligner la contribution québécoise à ces travaux.

Par ailleurs, le Québec a pris part, au sein de la délégation canadienne, aux travaux de la Commission des droits de la personne des Nations Unies et y a présenté deux rapports. Il a également contribué aux travaux des principales agences spécialisées de l'ONU comme l'UNESCO et l'Organisation mondiale de la santé.

Enfin, le Ministère a poursuivi ses efforts pour accroître le recrutement de Québécois au sein des organisations internationales. La banque de ressources humaines qu'il gère a connu une nette augmentation des inscriptions et des placements et une coopération étroite a été établie avec la Commission canadienne de la fonction publique, qui s'occupe d'activités semblables à Ottawa.

Chapitre V
Activités de service

5.1 Activités de formation et de gestion des programmes financiers

5.1.1 Formation à l'exportation

La Direction de la formation et de la gestion des programmes financiers organise, entre autres activités, des cours et des séminaires qui ont comme objectif principal d'accroître les connaissances des gens d'affaires dans le domaine des affaires internationales afin qu'ils puissent mieux vendre leurs produits et services sur les marchés étrangers.

Onze sessions de cours ont permis à 232 participants provenant en majorité du secteur manufacturier d'obtenir une attestation du Ministère. La Direction a tenu 4 sessions du cours *Introduction au commerce international*, 2 à Québec et 2 à Montréal; une session du cours *Le transport dans la mise en marché du produit* à Montréal; une session du cours *L'importance du contexte culturel dans les négociations internationales* et 4 du cours *Le négociant international : introduction*, à Montréal. L'Association des manufacturiers canadiens (bureau du Québec), la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, le Centre de transport international des marchandises, l'Association des professionnels en commerce international et l'Association des maisons de commerce extérieur du Québec ont collaboré à l'animation de ces sessions.

La Direction a préparé deux nouveaux cours qui répondent aux besoins de la clientèle. Le premier porte sur la technique d'exportation des services et est cofinancé par le Centre du commerce international du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie du Canada; le second s'intitule *Le négociant international, niveau avancé*. De plus, des publications ont été rédigées pour démythifier certaines facettes du commerce international comme le contrat international et le recours à l'agent manufacturier pour pénétrer les marchés étrangers, en particulier celui des États-Unis.

Au chapitre des séminaires et colloques, la Direction a organisé à Drummmondville, avec la Banque fédérale de développement, une conférence-formation à l'international qui a réuni 34 participants lors de la semaine *Olympiade industrielle*. De même à Saint-Joseph de Beauce, en collaboration avec le Centre de création et d'expansion d'entreprises en Beauce, un séminaire de sensibilisation aux affaires internationales a réuni 17 représentants d'entreprises. Un autre séminaire, *L'exportation, le libre-échange et le nord-est des États-Unis*, a été mis sur pied en collaboration avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie; 92 personnes y ont participé dans 8 localités, soit Acton Vale, Longueuil, Jonquière, Montréal, Québec, La Pocatière, Sherbrooke et Laval.

Le Ministère a également organisé 12 séminaires techniques à Laval, Montréal, Hull, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et Saint-Georges de Beauce sur des sujets reliés au libre-échange, aux risques financiers, aux risques politiques, à l'arbitrage, à la préparation d'un voyage d'affaires, à la participation à une foire commerciale et au rendez-vous international. Un total de 1 300 personnes y ont participé. Plus de 650 autres personnes ont pris part à des séminaires portant sur l'Europe de 1992 (en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures du Canada), la nouvelle économie polonaise (en collaboration avec le Consulat de la Pologne), la vente des produits de haute technologie dans les pays d'Europe de l'Est (en collaboration avec l'Association des exportateurs canadiens), le marché de Hong Kong, le réseau de distribution aux États-Unis pour l'exportation de logiciels québécois (en collaboration avec le Centre de commerce mondial).

L'an prochain, tout en continuant de privilégier l'économie, la Direction étendra ses activités à d'autres secteurs, la culture notamment, et prendra en considération les actions d'organismes québécois présents sur la scène internationale afin de coordonner et de regrouper les efforts. Le lancement d'un nouveau cours *Savoir exporter ses compétences* sera d'ailleurs l'occasion d'une collaboration avec un nouveau partenaire du secteur privé. La Direction complètera de plus des documents sur certains aspects méconnus du commerce international et poursuivra la diffusion d'informations sur les marchés. Enfin, des séminaires traiteront de sujets de première importance comme l'Europe de 1992, l'influence croissante du bloc asiatique, la francophonie et l'ouverture des pays de l'Europe de l'Est.

5.1.2 Programmes d'aide financière aux entreprises

Le programme d'*Aide à la promotion des exportations* (APEX) comprend six volets: mission individuelle, exposition, études et stratégies, adaptation au

marché, préparation de soumissions et emploi en marketing international. Le Ministère a reçu cette année 804 demandes d'aide pour l'ensemble du programme, une nette augmentation comparativement aux 597 demandes de l'an dernier.

Pour les cinq premiers volets, 731 demandes ont été reçues, 637 traitées, 413 (64,8 %) approuvées, 160 (25,1 %) refusées et 64 (10,1 %) annulées par les demandeurs. Les résultats fournis par 303 entreprises dont les dossiers sont fermés indiquent que des subventions de 851 000 $ ont permis de réaliser des ventes sur place de 10,9 millions de dollars et des ventes projetées sur douze mois de 88,7 millions de dollars.

Pour le sixième volet, *Emploi en marketing international*, le Ministère a reçu 73 demandes : 60 ont été traitées, 26 acceptées, 24 refusées et 10 annulées à la demande des entreprises. Les demandes acceptées représentent la création de 26 emplois de spécialistes en marketing international au sein d'entreprises québécoises. Un relevé de 50 dossiers actifs depuis le début du programme en avril 1988 indique des ventes réalisées de 9,8 millions de dollars et des ventes projetées sur douze mois de 111,5 millions de dollars. Les subventions versées pour ces 50 dossiers au cours de 1989-1990 totalisaient 912 806 $.

Le programme *Acheteurs étrangers* vise à favoriser l'achat de produits ou de services québécois par des entreprises ou agents étrangers. Ce programme a suscité 323 demandes dont 312 ont été réalisées et 11 annulées. L'aide accordée a été de 209 917 $. Ces acheteurs ont rencontré directement des entreprises québécoises, visité des salons à caractère international comme la Foire de la botte et de la chaussure ou le Salon du prêt-à-porter de Montréal, rencontré des industriels lors de séminaires ou de certaines activités comme *Présentation des produits de la mer* tenue à Gaspé. Les résultats connus de 165 missions d'acheteurs font état de 403 rencontres avec des entreprises québécoises, d'achats sur place de 4 millions de dollars et d'achats projetés sur un an de 30,5 millions de dollars.

L'an prochain, la Direction orientera ses efforts vers la gestion et le suivi des résultats des programmes. De plus, elle révisera le programme *APEX* afin de mieux l'adapter aux besoins de sa clientèle.

5.2 Événements internationaux et organismes québécois de coopération

La Direction des événements internationaux et des organismes québécois de coopération a étudié plus de 150 dossiers à l'intérieur du *Programme d'aide aux événements internationaux multilatéraux*, mis en place en 1988. Parmi les principaux événements retenus, notons le XIV[e] congrès de la Conférence mondiale de l'énergie, la V[e] Conférence internationale sur le SIDA, le VIII[e] colloque de la Fédération internationale des associations de personnes âgées, le congrès annuel de l'Organisation universitaire interaméricaine, le congrès de fondation de l'Union mondiale des professions libérales, la conférence internationale *Globe 90*, les Floralies internationales des jardins et de la verdure d'Osaka, la conférence *Electronic Highways for World Trade*, le Festival européen de l'écologie et de l'environnement, le Congrès mondial d'épidémiologie psychiatrique et la première manifestation internationale et multidisciplinaire sur l'environnement et la civilisation — *Environnement 2000*.

En concertation avec le ministère des Affaires culturelles, la Direction a défini un plan d'action concernant la Décennie mondiale du développement culturel proclamée par l'UNESCO et participé à sa mise en place en appuyant l'organisation au Québec de la Conférence internationale sur les archives, du Colloque international des villes du patrimoine mondial, de la conférence générale du Conseil international des musées et du congrès mondial du Conseil international des organisations de festivals de folklore et d'arts traditionnels. Elle a aussi participé, en collaboration avec la Direction générale France, aux principales manifestations tenues au Québec pour souligner la commémoration du Bicentenaire de la Révolution française.

La Direction a coordonné le dossier de la participation québécoise à l'Exposition universelle de Séville en 1992. Elle a préparé un mémoire pour le Conseil des ministres portant sur l'intérêt d'une telle participation, consulté d'autres ministères québécois, le ministère des Affaires extérieures du Canada et les autres provinces canadiennes au sujet des thèmes, des aires d'exposition et des modalités de participation. Elle a également préparé un cahier de charges en vue d'un appel d'offres pour le choix d'une firme responsable de l'aménagement de l'aire d'exposition et réalisé un plan de prévisions budgétaires.

La Direction a représenté le Ministère au sein du Comité interministériel sur les événements culturels qui a convenu de partager les responsabilités des événements culturels tenus au Québec et à l'étranger. Le Ministère ne soutiendra plus l'organisation de tels événements au Québec, mais, conformément à son mandat, fera leur promotion à l'étranger. La Direction a toutefois subventionné, durant une période transitoire, le Festival international d'été de Québec, le Festival Juste pour rire, le Festival du théâtre des Amériques, le Festival mondial de folklore de Drummondville et le Festival international de jazz de Montréal.

D'autre part, la Direction a évalué les relations du Ministère avec l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) qui

assume depuis dix ans la gestion d'un fonds pour financer des projets d'aide au développement. Elle a proposé de poursuivre cette collaboration et de mieux harmoniser les actions des deux partenaires. Elle a également organisé, en collaboration avec l'AQOCI, un concours à l'occasion de l'Année internationale de l'alphabétisation et retenu un projet du Centre de solidarité internationale portant sur la formation et l'alphabétisation dans la province de Gnagna, au Burkina Faso.

Enfin, la Direction a assuré la coordination du dossier de la Commission internationale du théâtre francophone.

5.3 Communications

5.3.1 Périodiques et publications

La Direction des communications a assuré la production du magazine *Québec économique international.* Disponible en six langues et distribué à plus de 45 000 exemplaires, ce magazine trimestriel est le principal outil d'information économique diffusé à l'étranger. La Direction a poursuivi la publication du *Bulletin du commerce international*, encarté dans la revue *PME*, et publié un numéro du *Journal des Affaires* qui décrit les programmes et les services offerts par le Ministère dans le secteur de l'aide à l'exportation.

Le bulletin interne *Le Télex*, le calendrier bimensuel des activités *Le Télex-Activités* et la revue de presse quotidienne *Ce matin* ont paru à intervalles réguliers. En novembre 1989 s'est ajouté *Le Québec vu de l'étranger*, une revue mensuelle de la presse étrangère sur le Québec. *Québec Update*, un bulletin en langue anglaise résumant l'actualité québécoise, a été transmis hebdomadairement aux représentations du Québec au Canada, aux États-Unis, dans certains pays d'Europe (Grande-Bretagne, Suède) et d'Asie (Japon, Hong Kong).

De plus, la Direction a publié la version allemande de la pochette d'information *Profil du Québec*, qui comprend quatorze fiches thématiques, et produit trois dépliants : *Préparer un voyage d'affaires* et *Exposer à une foire commerciale* présentent les séminaires de formation offerts aux gens d'affaires, tandis que *3 semaines au Québec* explique les modalités du programme de stage au Québec à l'intention des professeurs latino-américains de français.

5.3.2 Publicité

La Direction a fait paraître de la publicité sur ses divers programmes, par exemple des stages de journalistes en France ou des postes de professeurs de français en Louisiane. Elle a également fait des annonces publicitaires sur des thèmes variés dans une dizaine de médias québécois, dont *Le Devoir, La Presse, Le Soleil, Les Affaires, Forces.* À l'étranger, des annonces ont été publiées dans différents journaux et revues spécialisés comme *Journal of Commerce, Women's Wear Daily, America Economia, Gulf News.*

5.3.3 Relations publiques et services de presse

Les conseillers en communications ont apporté conseil et soutien aux directions du Ministère et au réseau des délégations du Québec à l'étranger lors de leurs activités publiques.

Sur le plan des relations de presse, les visites officielles du duc d'Édimbourg, du duc et de la duchesse d'York ont nécessité la mise en place de services destinés aux médias étrangers et québécois affectés à la couverture de ces événements. La Direction a également collaboré à la visite en Europe du premier ministre et à la logistique de presse pour les médias québécois qui ont couvert le Sommet francophone de Dakar. Lors des Jeux de la francophonie à Rabat (Maroc), elle a agi comme relayeur des activités de communications pour les médias québécois.

Le Ministère a accueilli une cinquantaine de journalistes des États-Unis, d'Europe, d'Afrique et d'Amérique latine. Plusieurs étaient intéressés par la question constitutionnelle.

La Direction a également collaboré à la diffusion d'information et à la mise en place de services à l'occasion de certains événements internationaux se déroulant au Québec comme la réunion de l'Agence de coopération culturelle et technique, celle du GATT et le Congrès mondial de l'énergie. Enfin, elle a émis plusieurs communiqués afin de souligner diverses activités telles l'ouverture du Bureau de l'UNESCO à Québec ou la signature d'ententes avec des organisations internationales.

5.3.4 Expositions

La Direction a assuré la représentation du Ministère à l'occasion du salon *Le Monde des Affaires*, à Québec et à Montréal, ainsi que du *Salon de la PME.*

5.3.5 Traduction et révision linguistique

La Direction a assuré ou supervisé la traduction en anglais, en français et dans d'autres langues des documents produits par le Ministère. Elle a fourni des conseils d'ordres linguistique et terminologique, en plus de réviser les textes publiés par les différentes directions.

5.3.6 Dépêches

La Salle des dépêches a fait parvenir quotidiennement au Réseau et aux différentes directions du

Ministère les nouvelles qui correspondent à leurs intérêts respectifs. Ouverte de 7h30 à 20h les jours ouvrables, elle reçoit les nouvelles de trois agences de presse: la Presse canadienne, l'Agence France-Presse et Telbec. Les deux techniciens qui s'y succèdent préparent à la demande des intéressés des revues de presse thématiques.

5.3.7 Diffusion documentaire

Le Service de la documentation a effectué des recherches en vue de fournir au Ministère des informations, des documents et des publications sur une variété de sujets relatifs au Québec. Il a assuré l'inventaire et distribué les publications du Ministère et certaines publications provenant d'autres ministères et organismes du gouvernement du Québec. Il a en outre distribué aux délégations et directions concernées les biens de promotion tels les drapeaux et les boutonnières. Enfin, il a constitué des revues de presse et des pochettes d'information à l'occasion de visites officielles et d'événements internationaux particuliers.

À Montréal, le Centre de documentation a mis à la disposition des employés des ouvrages (livres, documents de référence, périodiques) relatifs aux questions internationales. Il a également produit des dossiers et des bibliographies spécialisés en fonction des principaux champs d'intervention du Ministère.

5.3.8 Audiovisuel

Le Service de l'audiovisuel a joué un rôle conseil auprès des directions et des délégations pour tout ce qui concerne ce secteur. Il a notamment négocié avec les producteurs et les distributeurs québécois les droits de diffusion à l'étranger ou les droits d'acquisition de documents variés. Il a pris ou recherché les photos nécessaires à la production de plusieurs publications de la Direction des communications et produit des montages audiovisuels pour répondre à des besoins particuliers. Enfin, il a traité plus de 700 demandes de prêts de matériel et de services (ex. couverture photographique de certains événements, organisation de Semaines du cinéma québécois, enregistrement d'émissions d'actualité, etc.), en plus d'assurer la distribution et le suivi à travers le Réseau des documents audiovisuels utiles à la promotion du Québec.

5.3.9 Production graphique

Ce Service a assuré un rôle conseil auprès des directions du Ministère et du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes. Il a géré et coordonné plus de 60 réalisations graphiques à des fins promotionnelles et documentaires, ainsi qu'à l'occasion d'événements spéciaux.

5.3.10 Accueil

Le Service d'accueil a été transféré de la Direction du Protocole à la Direction des communications en décembre 1989. Il a assuré pour l'ensemble du Ministère l'accueil et l'encadrement des visiteurs participant à des missions au Québec. Il a fourni notamment des services d'accompagnateurs, d'interprètes et de réservation de chambres d'hôtel à quelque 700 visiteurs. De plus, il a produit un répertoire sur les tarifs préférentiels accordés en 1990 par les établissements hôteliers du Québec aux employés du gouvernement. Ce répertoire a été distribué à l'ensemble des ministères et des organismes du gouvernement du Québec.

5.3.11 Service à la clientèle

La Direction a répondu aux nombreuses demandes de renseignements écrits et téléphoniques concernant le Ministère. Le service téléphonique est offert au public les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

5.4 Ententes internationales

Au chapitre de la sécurité sociale, le Québec a signé en mars 1990 une entente complémentaire sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, la santé et les allocations familiales avec le Portugal; elle s'ajoute à celle touchant les rentes conclue en 1981. Un avenant et un arrangement administratif modifiant l'Entente Québec-France de 1979 sont entrés en vigueur le 1er août 1989. Ces ententes répondent à un besoin pour les nouveaux résidents du Québec et les Québécois vivant à l'étranger. Elles ont pour but d'assurer le maintien des droits acquis dans le pays d'origine et l'accès aux prestations des régimes de sécurité sociale visés dans le pays d'accueil. Elles touchent les régimes publics de rentes ou de pensions (retraite, invalidité, survivants, ...) et sont souvent étendues à d'autres régimes publics comme l'assurance-maladie ou la santé et la sécurité du travail.

Des discussions ont été formellement menées en vue de l'entrée en vigueur d'une entente avec le Luxembourg; de la signature d'ententes déjà négociées avec Chypre, l'Espagne et le Portugal; ou en vue de négociations à organiser avec le Brésil, Malte, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, Trinidad-et-Tobago et la Yougoslavie. Des négociations ont aussi été entreprises ou poursuivies avec l'Australie, l'Autriche, l'Irlande, l'Islande, l'Italie et le Maroc. Le Comité de négociation des ententes de sécurité sociale (CNESS), un groupe formé de représentants des ministères et des institutions intéressés et coordonné par le Ministère, est responsable de ce dossier. L'un de ses

membres a pris part, à titre d'observateur, aux réunions du Comité directeur pour la sécurité sociale (CDSS) du Conseil de l'Europe, à Strasbourg en mai et en novembre 1989.

En matière de fiscalité, une entente a été signée avec le Maine et une autre négociée avec le Vermont concernant l'échange de renseignements relatifs aux taxes sur les ventes au détail, les carburants, les cigarettes et les produits du tabac. Elles ont comme objectifs d'assurer un meilleur contrôle de la perception des droits sur ces produits et de faciliter la lutte contre les fraudes et l'évasion fiscale. De plus, des entretiens entre le ministre des Affaires internationales et le ministre d'État aux Affaires extérieures de la République italienne ont permis de confirmer une volonté commune de conclure une entente en vue d'éviter la double imposition et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu. Des échanges de documentation et d'information ont eu lieu et une délégation québécoise se rendra à Rome à la fin du printemps.

En matière d'adoption internationale, le Bureau des ententes internationales a apporté son aide au Secrétariat à l'adoption internationale en vue de simplifier la procédure d'adoption et d'apporter des amendements aux lois qui régissent cette procédure.

Par ailleurs, une centaine d'ententes de coopération ont été signées entre des établissements québécois d'enseignement supérieur et des institutions étrangères. Ces ententes sont assujetties à l'article 24 de la Loi sur le ministère des Affaires internationales. Un groupe de travail a donc été mis sur pied pour examiner la portée de cet article, en définir les modalités d'application et faire des propositions en vue d'améliorer la procédure d'autorisation des ententes. Il a remis son rapport en février et le Bureau des ententes internationales a reçu le mandat d'y donner suite.

Le Québec a également conclu quinze ententes de coopération dans les domaines de l'économie, de la science et de la technologie, de la langue, de la culture et de l'environnement. Les ententes avec la Hongrie et la Tchécoslovaquie sont dignes de mention. Elles visent principalement à intensifier les relations industrielles et commerciales, à encourager le développement de nouvelles entreprises et la création d'entreprises conjointes. Elles ont également pour but de stimuler la coopération et les échanges en matière de recherche scientifique, technique et industrielle entre des organismes privés et publics.

Enfin, le Bureau des ententes internationales, en collaboration avec le Service juridique, la Direction des communications et les Publications du Québec, a préparé la publication d'un *Recueil des ententes internationales du Québec (1984-1989)* qui paraîtra en juin 1990. Il a en outre rédigé un rapport d'évaluation des ententes de sécurité sociale.

5.5 Protocole

Plusieurs activités et visites importantes se sont déroulées au Québec au cours de l'année 1989-1990 (Annexe IV). Il convient de souligner, parmi les plus importantes, la visite du prince Philip; du duc et de la duchesse d'York; du président d'Israël, M. Chaïm Herzog; du premier ministre de la Tchécoslovaquie, M. Marian Calfa. En outre, 45 ministres, 35 ambassadeurs et 29 consuls généraux ont effectué des visites officielles à Québec, ainsi que des groupes de législateurs de différents pays.

Enfin, le Protocole a été associé à la réalisation d'activités dans le cadre d'événements importants, notamment la 17e Conférence des gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada à Montebello, la conférence annuelle des premiers ministres des provinces canadiennes, l'inauguration du Bureau de l'UNESCO, les journées d'information du Corps consulaire, la Fête nationale du Québec, la réunion à Québec du Conseil d'administration de l'ACCT, la mission en Europe du premier ministre et du ministre des Affaires internationales.

L'an prochain, la Direction du Protocole fera connaître son mandat à l'ensemble de ses clientèles dans le but de normaliser ses activités dans le respect de l'usage et des règles en matière d'accueil des représentants de gouvernements étrangers.

Annexe I

Tableau 1

Effectif du Ministère au 31 mars 1990

	Québec	Montréal	Réseau	Total
Employés réguliers				
Cadres supérieurs	49	21	20	90
Cadres intermédiaires et professionnels	167	67	61	295
Personnel de bureau et techniciens	173	56	1	230
Employés occasionnels				
Cadres supérieurs	—	—	7	7
Cadres intermédiaires et professionnels	3	3	46	52
Personnel de bureau et techniciens	34	7	269	310
Total	**426**	**154**	**404**	**984**

Tableau 2

Effectif à l'étranger au 31 mars 1990

Représentations	Fonctionnaires	Contractuels	Attachés locaux	Recrutés locaux	Total
ÉTATS-UNIS					
Atlanta	1	—	2	4	7
Boston	4	—	3	12	19
Chicago	2	—	4	8	14
Lafayette	—	1	1	2	
Los Angeles	3	—	3	8	14
New York	6	2	5	23	36
Washington	—	—	—	1	1
EUROPE					
Bruxelles	7	—	5	14	26
Düsseldorf	4	—	3	7	14
Italie	7	—	2	15	24
Lisbonne	1	—	—	2	3
Londres	5	—	4	14,5	23,5
Nicosie	1	—	—	3	4
Paris	15	2	3	58,5	78,5
Stockholm	1	—	1	3	5
AMÉRIQUE LATINE					
Bogota	1	—	1	5	7
Buenos Aires	1	1	—	1	3
Caracas	1	—	1	5	7
Mexico	4	1	1	13	19
Port-au-Prince	1	—	—	6	7
ASIE-OCÉANIE					
Bangkok	2	—	—	2	4
Hong Kong	10	—	1	18	29
Singapour	1	—	1	2	4
Tokyo	2	—	5	11	18
AFRIQUE					
Abidjan	—	1	—	—	1
Dakar	1	—	—	—	1
Damas	1	—	—	3	4
Réserve occ.				29	29
Total	**82 ****	**7**	**46**	**269**	**404**

** Sept postes de délégués généraux ou de délégués sont occupés par des contractuels.

N.B. Cinq conseillers et quatre attachés touristiques relèvent du ministère du Tourisme, un attaché en technologie du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Ces employés seront transférés au Ministère en 1990-1991.

Annexe II

Ressources budgétaires et leur utilisation (1989-1990)

Programme 01 Promotion et développement des affaires internationales

	Crédits (000 $)	Dépenses (000 $)	Pourcentage d'utilisation %	Crédits périmés[1] (000 $)
Direction et soutien administratif	22 504,7	21 097,4	93,7	1 407,3
Représentation du Québec à l'étranger	38 495,8	33 160,8	86,1	5 335[2]
Développement des affaires bilatérales et multilatérales	29 519,4	24 845,8	84,2	4 673,6[3]
Office franco-québécois pour la jeunesse	1 860	1 860	100	—
Coordination des affaires internationales	3 804,8	3 258,3	85,6	546,5
Total	**96 184,7**	**84 222,3**	**87,6**	**11 962,4**

(1) Les crédits périmés obligatoires ont été fixés à 6 millions de dollars pour l'exercice 1989-1990.

(2) Les crédits périmés incluent les avances temporaires et permanentes requises dans le cadre des opérations du réseau ainsi que les gains et la réserve du taux de change.

(3) Les crédits périmés proviennent principalement des excédents budgétaires des projets de l'ACDI et des programmes *APEX* et *Soutien à l'emploi en marketing international*.

Annexe III

Liste des ententes internationales de 1989-1990

Agriculture

Entente de coopération en matière d'agriculture entre le gouvernement du Québec et la députation régionale de la Cantabrie
Signature : 19 octobre 1989
Entrée en vigueur : 19 octobre 1989

Coopération

Procès-verbal des entretiens du ministre délégué aux Mines et aux Affaires autochtones du Québec avec des représentants du gouvernement du Groenland
Signature : 18 mai 1989
Entrée en vigueur : 18 mai 1989

Protocole d'entente concernant la création de la Commission mixte Québec-Vermont
Signature : 8 juin 1989
Entrée en vigueur : 8 juin 1989

Entente entre le gouvernement du Québec et l'Exécutif flamand
Signature : 19 juin 1989
Entrée en vigueur : *

Mémoire d'entente concernant la coopération dans les domaines de l'industrie, du commerce, de la science, de la technologie et de la formation entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la république de Hongrie
Signature : 1er février 1990
Entrée en vigueur : 1er février 1990

Compte rendu des entretiens du ministre des Affaires internationales du Québec, M. John Ciaccia, et du président de la Région lombarde, M. Giuseppe Giovenzana
Signature : 9 février 1990
Entrée en vigueur : 9 février 1990

Compte rendu des entretiens entre le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et le premier ministre de Tchécoslovaquie, M. Marian Calfa
Signature : 19 février 1990
Entrée en vigueur : 19 février 1990

Droits de scolarité

Entente en matière de droits de scolarité sous forme d'échange de lettres entre le Québec et le royaume du Maroc
Signature : 19 février 1990
Entrée en vigueur : 1er septembre 1989

Éducation et culture

Entente de coopération culturelle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du royaume du Maroc
Signature : 16 juin 1989
Entrée en vigueur : 16 juin 1989

Entente de coopération culturelle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire
Signature : 25 juillet 1989
Entrée en vigueur : 25 juillet 1989

Convention entre la Bibliothèque nationale du Québec et la Bibliothèque nationale de France
Signature : 26 août 1989
Entrée en vigueur : 26 août 1989

Entente de coopération en matière linguistique entre le Conseil de la langue française du Québec et le Conseil et le Service de la langue française de la Communauté française de Belgique
Signature : 9 octobre 1989
Entrée en vigueur : 9 octobre 1989

Entente de coopération culturelle entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du New Hampshire
Signature : 31 octobre 1989
Entrée en vigueur : 31 octobre 1989

Environnement

Entente de coopération en matière d'environnement relativement à la gestion des eaux du lac Memphrémagog entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du Vermont
Signature : 19 septembre 1989
Entrée en vigueur : 19 septembre 1989

Fiscalité

Entente concernant l'échange de renseignements en matière de taxes sur les ventes au détail, les carburants et les produits du tabac entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État du Maine
Signature : 8 septembre 1989
Entrée en vigueur : 8 septembre 1989

Sécurité sociale

Avenant à l'Entente entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en matière de sécurité sociale du 12 février 1979
Signature : 5 septembre 1984
Entrée en vigueur : 1er août 1989

Arrangement administratif portant première modification à l'Arrangement administratif général relatif aux modalités d'application de l'Entente signée le 12 février 1979 entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République française en matière de sécurité sociale
Signature : 15 mai 1987
Entrée en vigueur : 1er août 1989

Entente complémentaire en matière de sécurité sociale entre le Québec et le Portugal et arrangement administratif
Signature : 28 mars 1990
Entrée en vigueur : *

Transports

Contrat de louage entre le gouvernement du Québec et le Commonwealth de la Virginie concernant la location d'un avion CL-215 au Commonwealth de la Virginie
Signature : 6 avril 1989
Entrée en vigueur : 16 mars 1989

Contrat de louage entre le gouvernement du Québec et l'État de la Caroline du Nord concernant la location d'un avion CL-215 à l'État de la Caroline du Nord
Signature : 6 avril 1989
Entrée en vigueur : 16 mars 1989

Entente entre le gouvernement du Québec et l'État de la Caroline du Sud relative à la location de deux avions-citernes CL-215
Signature : 15 mars 1989
Entrée en vigueur : 16 janvier 1990

Entente entre le gouvernement du Québec et l'État de la Caroline du Nord relative à la location d'un avion-citerne CL-215
Signature : 1er mai 1989
Entrée en vigueur : 5 mars 1990

Autres ententes

Entente et Arrangement administratif général relatif aux modalités de l'application de l'Entente en vue de favoriser l'établissement à titre permanent ou temporaire aux fins d'emploi au Québec de ressortissants français ou étrangers résidant régulièrement en France
Signature : 9 juin 1989
Entrée en vigueur : 16 octobre 1989

Entente entre le gouvernement du Québec et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) concernant l'établissement d'un Bureau de l'UNESCO à Québec
Signature : 18 septembre 1989
Entrée en vigueur : *

Procès-verbal des entretiens du ministre des Affaires internationales du Québec, M. John Ciaccia, et du ministre d'État aux Affaires extérieures de la République italienne, le sénateur Ivo Butini
Signature : 17 novembre 1989
Entrée en vigueur : 17 novembre 1989

Entente entre le gouvernement du Québec et l'Agence de coopération culturelle et technique relative au siège de l'Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français et concernant les exemptions et les prérogatives de courtoisie consenties à l'Institut et à certains de ses employés
Signature : 30 novembre 1989
Entrée en vigueur : *

Accord à caractère multitatéral

Convention concernant la sécurité dans l'utilisation de l'amiante
Signature : 24 juin 1986
Décret de ratification du Québec :
22 décembre 1987
Entrée en vigueur : 16 juin 1989

---

* Ententes non en vigueur au 31 mars 1990

Annexe IV

Principales manifestations et visites organisées par le Protocole, du 1er avril 1989 au 31 mars 1990

AVRIL

FRANCE (3)
Visite du ministre de l'Équipement, du Logement, du Transport et de la Mer, M. Michel Delebarre

NOUVELLE-ZÉLANDE (4)
Visite du haut-commissaire de Nouvelle-Zélande, M. Bruce Brown

POLOGNE (4)
Visite du consul général de la république populaire de Pologne, M. Waclaw Tomkowski

RWANDA (4)
Visite du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Technologie, M. Charles Nyandwi

THAÏLANDE (5-6)
Visite de l'ambassadeur du royaume de Thaïlande, S.E.M. Chawat Arthayurti

ARGENTINE (5-6)
Visite de l'ambassadeur de la république d'Argentine, S.E.M. Oscar Fernandez

NIGER (7)
Visite de la ministre de la Condition féminine et des Affaires culturelles, Mme Moumouni Aïssata

BELGIQUE (23-27)
Visite du ministre du Budget, des Finances et des Transports de la Région wallonne, M. Amand Dalem

FINLANDE (26)
Visite de l'ambassadeur de Finlande, S.E.M. Erkki Maentakanen

MAI

HONDURAS (2-3)
Visite de l'ambassadeur de la république du Honduras, S.E.M. Juan Ramon Molina

VENEZUELA (2-4)
Visite du député de l'État de Zulia de la république du Venezuela, M. Hugo Soto

QUÉBEC (9)
Dîner en l'honneur du Comité de direction de l'Association des parlementaires du Commonwealth par le premier ministre, M. Robert Bourassa

CÔTE-D'IVOIRE (10)
Visite de l'ambassadeur de la Côte-d'Ivoire, S.E.M. Amadou Traore

PORTUGAL (17)
Visite d'adieu du consul général de la république du Portugal à Montréal et doyen du Corps consulaire, M. Carlos Maria de Barros Calder

GRANDE-BRETAGNE (18-21)
Visite de S.A.R. le prince Philip, duc d'Edimbourg

THAÏLANDE (19-21)
Visite de la princesse Chulabhorn de Thaïlande

DAKAR (24-26)
Sommet de Dakar

JUIN

GRANDE-BRETAGNE (1er-2)
Visite du secrétaire d'État aux Affaires étrangères et au Commonwealth du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, M. Tim Eggar

ÉTATS-UNIS (2-3)
Visite de la commissaire à la Protection de l'environnement du Connecticut, Mme Leslie Carothers

JAPON (2-3)
Visite de l'ambassadeur et commissaire général des Floralies d'Osaka 1990, M. Seiya Nishida

QUÉBEC (7-9)
17e Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

FRANCE (7-9)
Visite du ministre de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, M. Claude Evin

COLOMBIE (8-9)
Déjeuner offert en l'honneur du sénateur libéral du département de Dundinamarca de la république de Colombie, M. Luis Carlos Galan

ÉTATS-UNIS (12-14)
Visite d'adieu du consul général des États-Unis, M. Robert Maxim

FRANCE (13-15)
Visite de la secrétaire d'État aux Droits des femmes, M^me^ Michèle André

MAROC (13-17)
Visite du ministre des Affaires culturelles du royaume du Maroc, M. Mohamed Benaissa

ÉQUATEUR (16)
Visite d'adieu du consul général de la république de l'Équateur, M. Luis Moreno

AUSTRALIE (21)
Visite du ministre du Tourisme, M. Eric Poole

QUÉBEC (24)
Fête nationale

ISRAËL (28)
Visite du président d'Israël, M. Chaim Herzog

JUILLET

CANADA (1^er^)
Fête nationale du Canada

FRANCE (13)
Visite d'adieu du consul général de France à Québec, M. Daniel Jouanneau

ANGLETERRE (16-19)
Visite du duc et de la duchesse d'York

CHILI (17)
Visite de l'ambassadeur du Chili, S.E.M. Jorge Berguno

AOÛT

CORÉE (2)
Visite de l'ambassadeur de Corée, S.E.M. Soo Gil Park

ALLEMAGNE (7)
Visite du secrétaire parlementaire et ministre de l'Économie, Dr E. Riedl

ITALIE (17)
Déjeuner d'adieu en l'honneur du consul général d'Italie, M. Candilio

SUISSE (17-24)
Visite d'adieu du consul général de Suisse à Montréal, M. Théodore Portier

THAÏLANDE (18)
Visite du ministre de l'Énergie de la Thaïlande, S.E.M. Prachuab Xhayasan

ÎLE MAURICE (19)
Visite du ministre de Rodrigues, M. Serge Clair

CANADA (19)
30^e^ Conférence annuelle des premiers ministres des provinces canadiennes

LIBAN (22)
Visite de l'ex-président du Liban, M. Amine Gemayel

INDE (27-29)
Visite d'adieu du haut-commissaire de l'Inde, M. Neelam Chhatwal

CANADA (29)
Anniversaire de la coopération Québec-Ontario

SEPTEMBRE

ÉGYPTE (2)
Visite de Sa Sainteté le pape Shenouda III

MEXIQUE (8-9)
Visite de la secrétaire d'État et contrôleur des Comptes publics, M^me^ Maria Elena Vasquez Nava

CÔTE-D'IVOIRE (12)
Visite du ministre des Affaires étrangères, M. Siméon Ake, et de M. Denis Bra Kanon

FRANCE (15)
Visite de l'ambassadeur de France, S.E.M. François Bujon de l'Estang

TUNISIE (17)
Visite du ministre de la Science, de la Technologie et de l'Énergie, M. Chayasan

UNESCO (18)
Signature de l'accord de siège Canada-UNESCO, de l'entente Québec-UNESCO et inauguration du bureau de l'UNESCO à Québec

OCTOBRE

FRANCE (2-3)
Visite de prise de poste du consul général de France à Québec, M. Camille Rohou

PORTUGAL (4)
Visite du secrétaire d'État, M. Correia de Jesus

BELGIQUE (7)
Visite du ministre de l'Aménagement du territoire, de la Recherche technologique et des Relations extérieures de la Région wallonne, M. Albert Liénard

BELGIQUE (8)
Visite du ministre-président de l'Exécutif wallon, M. Valmy Féaux

JORDANIE (9)
Visite du roi Hussein

QUÉBEC (11)
Cérémonie d'assermentation du nouveau Conseil des ministres

COLOMBIE (11)
Visite du ministre de l'Éducation de Colombie, M. Manuel Francisco Becerra Barney

FRANCE (12)
Déjeuner en l'honneur du secrétaire d'État chargé de l'Économie sociale, M. Dreyfus

AFRIQUE DU SUD (17-18)
Visite du consul de la République sud-africaine, M. Klaus W. Prackelt

ESPAGNE (18)
Visite du président du gouvernement régional de la Cantabrie, M. Juan Hormaechea Cazon, et signature d'une entente sur l'agriculture

THAÏLANDE (23)
Visite du ministre du Transport de Thaïlande, M. Dabbanransi

JAPON (25)
Visite du consul général du Japon, M. Masahiko Iwasaki

ESPAGNE (28-29)
Visite de S.A.R. l'infante Christina d'Espagne

HAÏTI (30-3 novembre)
Visite du ministre des Affaires sociales de la république d'Haïti, M. Louis-Arnault Guerrier

HONGRIE (31)
Visite du vice-premier ministre et ministre d'État de Hongrie, M. Imre Pozsgay

NOVEMBRE

SÉNÉGAL (6-9)
Visite de l'ambassadeur de la république du Sénégal, S.E.M. Pierre Diouf

OACI (7)
Visite du représentant du Canada au Conseil de l'OACI, M. Gilles Duguay

CHILI (8)
Visite du consul général du Chili à Montréal, M. Patricio Montero Jaramillo

ITALIE (9)
Visite du consul général d'Italie à Montréal, M. Massimo Bernardinelli

POLOGNE (10)
Accueil à Mirabel du leader de Solidarité, M. Lech Walesa

ITALIE (12-18)
Visite du ministre d'État aux Affaires étrangères d'Italie, M. Ivo Butini

NICARAGUA (17)
Visite du ministre de l'Énergie, M. Emilio Rappacialo Baltodano

FRANCE (20-22)
Visite du secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, M. Roger Bambuck

ÉQUATEUR (21)
Visite du consul général de la république de l'Équateur, M. Cesar Roman

GRANDE-BRETAGNE (22-24)
Visite du haut-commissaire de la Grande-Bretagne, M. Brian Fall

ÉGYPTE (23)
Visite du consul général d'Égypte, M. Sherif Mahmoud Sharara

ACCT (29-2 décembre)
Réunion à Québec du Conseil d'administration de l'ACCT

DÉCEMBRE

FRANCE (2-3)
Visite du ministre du Tourisme de France, M. Olivier Stirn

BRÉSIL (?)
Visite du secrétaire à la Santé de l'État du Rio Grande Do Norte, M. Petro Ferreira de Melo Filho

ÉTATS-UNIS (5)
Visite du commissaire aux Parcs, aux Loisirs et au Patrimoine de l'État de New York, M. Orin Lehman

COLOMBIE (5)
Visite du consul général de Colombie, M. Alfredo Ortega Caicedo

TURQUIE (8)
Visite de l'ambassadeur de Turquie, S.E.M. Ali Tinaz Tuygan

QUÉBEC (11)
Funérailles collectives des victimes de l'attentat à l'École polytechnique de Montréal

ÉQUATEUR (12)
Visite de l'ambassadeur de l'Équateur, S.E.M. Alfonso Barrera

SUISSE (12-14)
Visite de l'ambassadeur de Suisse, M. Ernst Andres, et du consul général de Suisse à Montréal, M. Hermman Buff

SUÈDE (14-15)
Visite de l'ambassadeur, M. Hakan Arvid Berggren

JANVIER

QUÉBEC (18)
Cérémonie de remise des insignes de l'Ordre du Québec

ESPAGNE (19)
Visite du ministre de la Santé et de la Sécurité sociale de la Catalogne, Dr Xavier Trias

FÉVRIER

HONGRIE (10)
Visite du ministre des Affaires extérieures de la république populaire de Hongrie, S.E.M. Gyula Horn

URSS (14)
Visite du consul général de l'URSS, M. Evgueni Kotchetkov

NIGER (15)
Visite de l'ambassadeur de la république du Niger, M. Aboubacar Abdou

TURQUIE (14-16)
Visite du ministre des Affaires étrangères de la république de Turquie, M. Mesut Yilmaz

TCHÉCOSLOVAQUIE (19)
Visite du premier ministre de Tchécoslovaquie, M. Marian Calfa

ZAÏRE (20)
Visite de l'ambassadeur du Zaïre, S.E.M. Mbeka Makosso

AUSTRALIE (21)
Visite du haut-commissaire d'Australie, S.E.M. James Humphreys

RUSSIE (22)
Visite du ministre, M. Katouchev

CCE (22)
Visite du chef de délégation de la Commission des communautés européennes, M. Jacques Lecompte

QUÉBEC (28-1er mars)
Journées annuelles d'information du Corps consulaire

MARS

NOUVELLE-ZÉLANDE (7-8)
Visite du haut-commissaire de la Nouvelle-Zélande, S.E.M. Bruce Brown

TUNISIE (5-7)
Visite de l'ambassadeur de Tunisie, M. Sadok Bouzayen

GUINÉE (14)
Visite de l'ambassadeur de la république de Guinée, S.E.M. Thomas Curtis

TOGO (21)
Visite de l'ambassadeur de la république du Togo, S.E.M. Kossovi Osseyi

PORTUGAL (21)
Visite du consul général du Portugal à Montréal, M. Paulo Tiago Fernandes Jeronimo Da Silva

AUTRICHE (13)
Visite de l'ambassadeur d'Autriche, S.E.M. Kurt Herndl

FRANCE (15-17)
Visite de la ministre déléguée à la Consommation, M^me^ Catherine Tasca

BELGIQUE (26)
Visite de l'ambassadeur de Belgique, S.E.M. Jean-François de Liedekerke

POLOGNE (27)
Visite du premier ministre de Pologne, M. Tadeusz Mazowiecki

PORTUGAL (28)
Visite du secrétaire d'État du Portugal, M. Manuel Filipe Correia de Jesus

URSS (28-30)
Visite du vice-président de la Commission d'État, de l'Alimentation et de l'Approvisionnement, M. Yuri Borisov

Imprimé sur papier
contenant 50% de fibres recyclées
dont 5% désencrées

ISBN 2-551-14584-8

9 782551 145843

90000

Imprimé au Québec (Canada)

Ministère des Affaires
internationales

4,00 $